

CHARTRES VOTRE **v**ILLE

#180 JUILLET-AOÛT 2018

| www.chartres.fr

**VIVEZ VOTRE ÉTÉ
CHARTRAIN !**



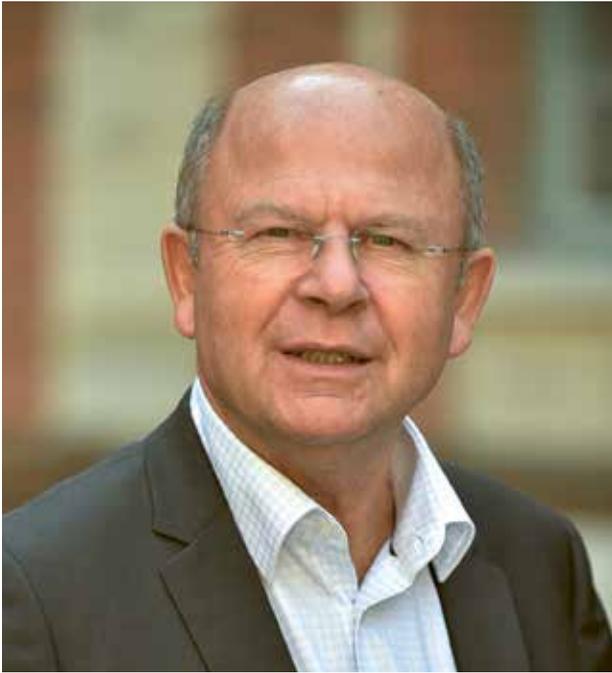
Un nouveau logo pour Chartres



CHARTRES

Depuis 2001 Chartres se renouvelle et se modernise. Sortie de l'ombre de sa cathédrale, elle rayonne d'un tout nouvel éclat. Il était temps de lui offrir un logo pour accompagner sa métamorphose. Un C central enchâssé dans l'évocation d'une rosace, référence incontournable à notre patrimoine.

Informations au 02 37 18 47 84 et communication@agglo-ville.chartres.fr



Un été à vivre pleinement !

L'été est là et votre ville va prendre un autre rythme. Détente ? Si l'on veut, mais une détente estivale toute chartraine.

Pour commencer par eux, nos commerçants et nos restaurateurs n'en connaîtront sans doute pas : les touristes qui aiment venir nous rendre visite sont là, plus nombreux que les années précédentes. Nous les croisons ou côtoyons avec plaisir au détour de nos rues et, bien sûr, à nos terrasses qui affichent complet aux belles heures.

Ce sera aussi bien sûr aussi le plein succès de Chartres en lumières. Les nuits pourraient nous sembler un peu tardives... mais nos journées seront bien chargées. Nos expositions sont déjà grand ouvertes et vous accueillent, notre calendrier d'animations et d'événements vous emmènera aux quatre coins de la ville, au gré des places et des parcs... et vous aurez tout loisir de choisir les rythmes qui vous plaisent parmi les 48 concerts et spectacles de Chartrestivales.

Et viennent les 13 et 14 juillet, au puissant double tempo. Le Tour de France, sa caravane et ses coureurs, la fête nationale, et son concert pyromélodique que beaucoup attendent.

Tout ceci, vous le découvrirez dans ce magazine très estival, très festif.

Mais sur un tout autre plan, nous vous dévoilons aussi les futurs premiers aménagements de notre quartier gare, qui offriront à Chartres la belle porte d'entrée qu'elle mérite.

Bon été à tous,

Jean-Pierre GORGES
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 180
JUILLET-AOÛT 2018**

HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TEL.: 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.
chartres.fr
www.chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTION
JULIA BIGOT
NICOLAS CALVEZ
LOÏC JAOUEN
FRANCK LECHIEN
STÉPHANE LEFEBVRE

MÉLANIE LELION
JEAN-GUY MURIEL
Avec la participation de
JUSTINE BARON, stagiaire

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO
UNE: merci au vélo sport
chartrain de s'être prêté
au jeu

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**
studio graphique,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE
GRAPHIC

TIRAGE
34 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal:
à parution
N° ISSN: 1257-5194



Un grand merci au Vélo Sport Chartrain et son président M Patrick Destouches de s'être prêtés avec enthousiasme au jeu de la photo de Une.

6

**LE PÔLE GARE
NOUVELLE « PORTE
DE CHARTRES »**

24



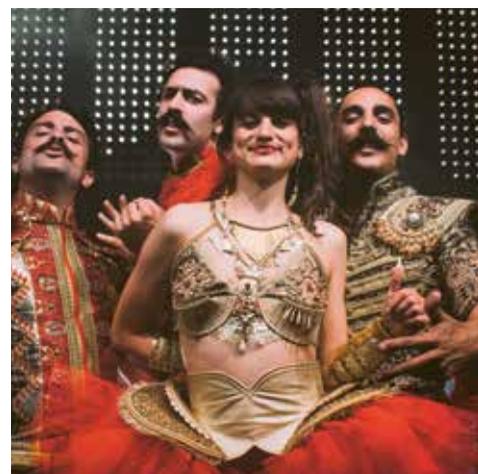


SOMMAIRE

LES VACANCES
ACTIVITÉS JEUNES

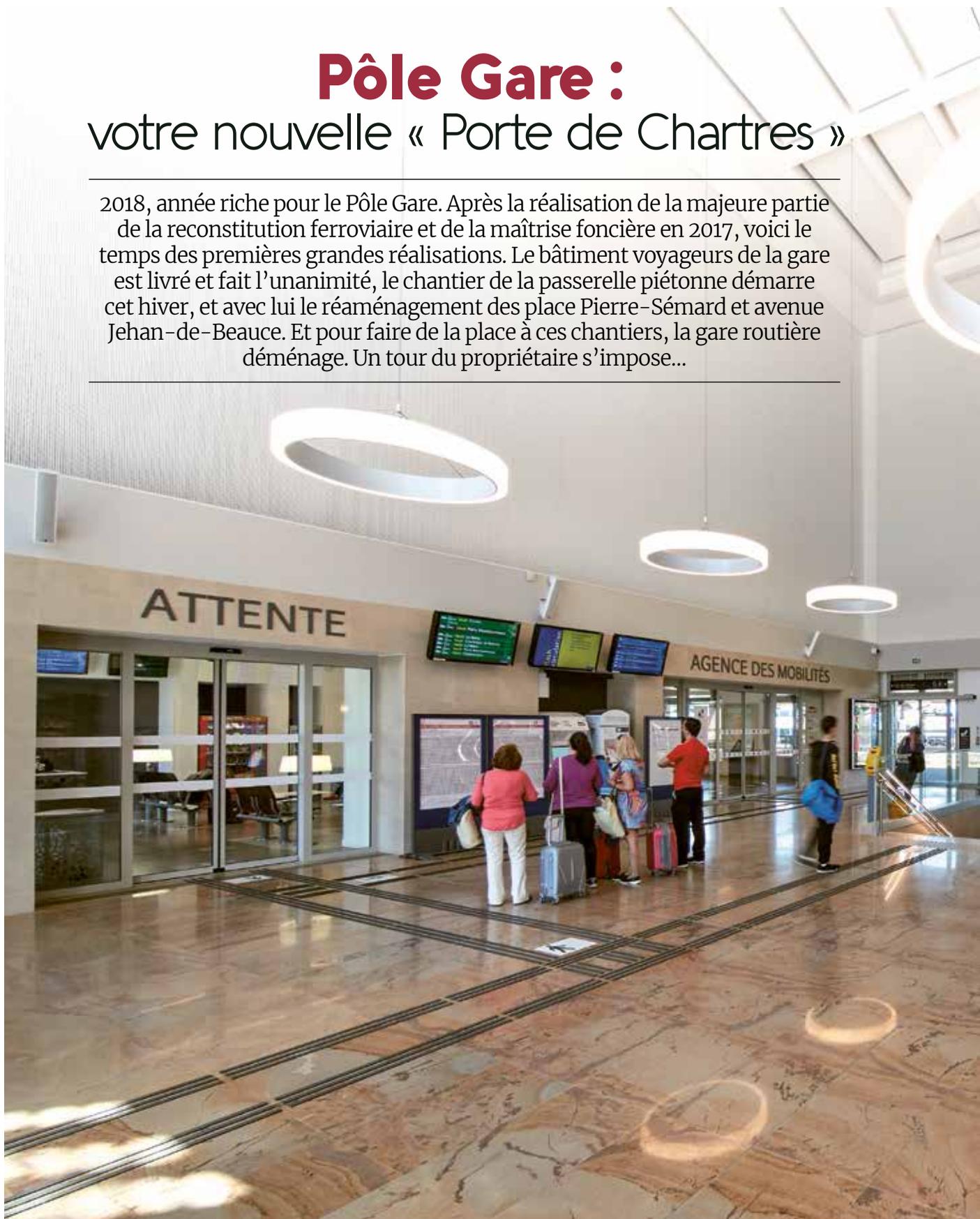
42 TOUR DE FRANCE

48 VOTRE ÉTÉ
À CHARTRES



Pôle Gare : votre nouvelle « Porte de Chartres »

2018, année riche pour le Pôle Gare. Après la réalisation de la majeure partie de la reconstitution ferroviaire et de la maîtrise foncière en 2017, voici le temps des premières grandes réalisations. Le bâtiment voyageurs de la gare est livré et fait l'unanimité, le chantier de la passerelle piétonne démarre cet hiver, et avec lui le réaménagement des place Pierre-Sémard et avenue Jehan-de-Beauce. Et pour faire de la place à ces chantiers, la gare routière déménage. Un tour du propriétaire s'impose...





Entendu à la gare

Le hall paraît plus grand qu'auparavant et il est bien mieux agencé. En tant que voyageuse, je trouve qu'avoir une véritable salle d'attente, c'est bien plus pratique et agréable. On sera désormais à l'abri des courants d'air qui s'engouffraient dès que les portes principales s'ouvraient. Il y a également plus d'automates pour acheter les billets, ce qui évite une trop longue attente.

Chloé, 22 ans, Versailles

Je prends le train tous les jours je suis donc contente que les travaux soient terminés. Le résultat est visible : il y a plus de place dans le hall, c'est mieux organisé. L'accès aux souterrains par l'intérieur du bâtiment voyageurs est, à mes yeux, quelque chose de positif : cela désencombrera le quai. L'architecture à l'intérieur est jolie. C'est très lumineux.

Alice, 16 ans, Courville-sur-Eure

Étant un voyageur régulier, j'attends la fin des autres travaux. Il y a beaucoup de personnes qui prennent le train à Chartres donc il était important d'aménager. L'ancienne gare n'était pas adaptée, je me souviens qu'il y avait beaucoup d'attente pour acheter son ticket de transport alors qu'aujourd'hui, c'est plus rapide avec les bornes et les guichets.

André, 64 ans, Jouy

L'ancienne gare était vétuste et je trouve qu'enfin, elle ressemble davantage à une gare de 2018. J'ai l'impression que la salle d'attente a été pensée pour les voyageurs : elle est chauffée, dispose de bornes de rechargement, du wifi gratuit. Les commerces comme le Relay presse et le Monop' Station sont très pratiques aussi.

Willy, 32 ans, La Loupe



Double page précédente et photo 2:
le nouveau hall de la gare
Photo 1 : le grand escalier du hall
Photo 3 : l'Agence des mobilités, espace
billetterie et informations
Photo 4 : la salle d'attente





Découvrez vos futures place Pierre-Sémard et avenue Jehan-de-Beauce

Passés les longs préliminaires administratifs, les activités Pôle Gare s'intensifient sur le terrain. Après la présentation de votre future passerelle piétonne, Daniel Guéret, adjoint en charge du Pôle Gare, vous présente les prochains aménagements de la place Pierre-Sémard et de l'avenue Jehan-de-Beauce...

Votre Ville: Monsieur Guéret, que la place Pierre-Sémard fasse partie du programme Pôle Gare est facile à comprendre, mais pourquoi ce programme englobe-t-il jusqu'à l'avenue Jehan-de-Beauce?

Daniel Guéret: Comme dans beaucoup de villes, notre quartier gare a pendant des décennies été laissé de côté, en termes d'aménagements et de valorisation. Les flux importants d'usagers du train, avec les moyens de transports qu'ils empruntent pour y accéder ou le quitter, ont constitué une contrainte trop forte pour qu'un urbanisme respectueux de l'humain y soit développé... surtout dans les années 1960 à 1980, les années du « tout-automobile ». Aujourd'hui, nous souhaitons redonner une vraie qualité de vie aux citoyens: le développement des flux doux leur permettra de reprendre la place qui doit être la leur en ville. C'est une politique générale que nous menons à l'échelle de toute la commune, et tout particulièrement

dans le périmètre de la gare. Ainsi, notre avenue Jehan-de-Beauce se place à la jonction de deux programmes majeurs: le Pôle Gare qui entreprend de développer l'intermodalité et de redonner vie au quartier gare, et les Boulevards de la culture qui développent un urbanisme humain, avec de fortes valeurs ajoutées culturelles et événementielles, à l'image des boulevards Chasles, Viollette, et de l'esplanade de la Résistance.

VV: Les Boulevards de la culture descendraient donc jusqu'à la gare?

DG: Je dirais plutôt « descendront ». C'est acté et en cours. L'ancien cinéma ABC est en chantier pour devenir une nouvelle scène théâtrale, et le domaine public va être réaménagé en conséquence, et notamment avec des terrasses, pour qu'il soit agréable d'y flâner et de s'y attarder. Quant à la place Pierre-Sémard, comme toutes celles de centre-ville, elle va acquiescer une nouvelle dimension: des

mâts d'éclairage lui apporteront au choix une mise en lumière urbaine ou événementielle, tandis que le parvis de la passerelle deviendra, selon des programmations à venir, une petite scène de plein air. L'avenue et la place formeront ensemble un trait d'union de très belle qualité entre la gare et le cœur de ville piétonnier. Tout ceci coïncide parfaitement avec la politique de développement de l'attractivité des gares de SNCF – Gares & Connexions. Notre partenariat avec SNCF va beaucoup plus loin que le seul accès aux quais des trains.

VV: De l'espace piétonnier, événementiel, des terrasses... quelle place reste-t-il à la circulation?

DG: Une place nécessaire et suffisante... mais différente. Nous restons sur notre intention de réorganiser l'essentiel des transports. C'est l'utilité de la plateforme intermodale que nous créerons sur la zone de l'Épargne, avec gare routière en surface, stationne-



Atelier A. GARCIA-DIAZ

ment, station taxis et dépose minute en sous-sols... et la nouvelle voie que nous aménagerons, pour la desservir, entre le rond-point de Mainvilliers et la rue du Faubourg-Saint-Jean. Côté Pierre-Sémard, les circulations seront essentiellement limitées aux flux doux, n'intégrant l'automobile que dans le sens Pierre-Nicole – Félibien. Quant à l'avenue Jehan-de-Beauce, pas de surprise: elle restera dans la configuration de circulation que nous avons installée depuis déjà deux ans: réservée aux flux doux, livraisons et riverains... Si ce n'est que parmi les transports en commun apparaîtra la première ligne de BHNS (bus à haut niveau de service) de Chartres métropole.

VV: Le programme est posé, quel en est le calendrier ?

DG: Un calendrier très concret: démarrage des travaux d'aménagement en décembre, pour une livraison de la place et de l'avenue fin 2019... en cohérence avec le planning de l'installation de la passerelle piétonne.

► Réunion publique

La charte Pôle Gare, c'est aussi de la concertation et de l'information. Les commerçants et riverains du périmètre Sémard – Jehan-de-Beauce ont bénéficié de la présentation des réaménagements en présence, notamment, des urbanistes mandatés pour le projet

► Maîtrise foncière terminée = station taxis + dépose minute au carré.

La station taxi et le point dépose-minute de la plateforme intermodale seront doublonnés côté Sémard, sur le site actuel du tri-postal, à droite de la gare... La SPL Chartres Aménagement, concessionnaire du programme Pôle Gare pour la Ville, en a signé le 26 juin le protocole d'acquisition avec SNCF. Ce dernier acte de vente/acquisition mettait un point final à la maîtrise foncière nécessaire pour mener à bien la programmation Pôle Gare.



| Page 11 et ici: la place Pierre-Séard végétalisée fait la part belle aux piétons et aux terrasses



Atelier A. GARCIA-DIAZ

La gare routière déménage pour la rentrée !

Pour permettre les travaux de construction de la future passerelle piétonne du Pôle Gare, la gare routière déménage à la rentrée. Elle sera temporairement relocalisée au Compa, avec des pôles d'échanges organisés dans la ville pour assurer des correspondances faciles, notamment vers les établissements d'enseignement.

A l'endroit où se trouve l'actuelle gare routière sera construit l'appui est de la passerelle piétonne du Pôle Gare. Le calendrier de ce chantier impose de libérer cette emprise. Pour répondre à cette nécessité, la gare routière est relocalisée au Compa dès la rentrée. Cette relocalisation concerne tous les bus et cars : lignes urbaines et interurbaines Filibus, lignes Rémi et cars TER) et s'accompagne de la création de plusieurs points « hubs » de dépose et de correspondance à proximité de la gare SNCF, mais sans en encombrer les abords.

Un triple impératif pour cette réorganisation : maintenir l'efficacité du transport en commun en limitant et en optimisant les correspondances, tout en respectant les impératifs des horaires SNCF, ne pas rallonger les temps de trajet (on ne partira pas plus tôt de chez soi pour arriver à l'heure) et, bien entendu, garantir de parfaites conditions de sécurité, notamment pour les cheminements.

Pôles d'échanges et navettes

Le trafic en heures de pointe à la gare routière représentait jusqu'à présent plus de 80 mouvements de bus, cars et navettes en commun. Quelque 3300 élèves, pour ne parler que de cette majorité d'usa-

gers dans ces horaires, étaient ensuite conduits vers leurs établissements : les lycées Jehan-de-Beauce, Silvia-Montfort, Philibert-Delorme, Elsa-Triolet et Efragir notamment.

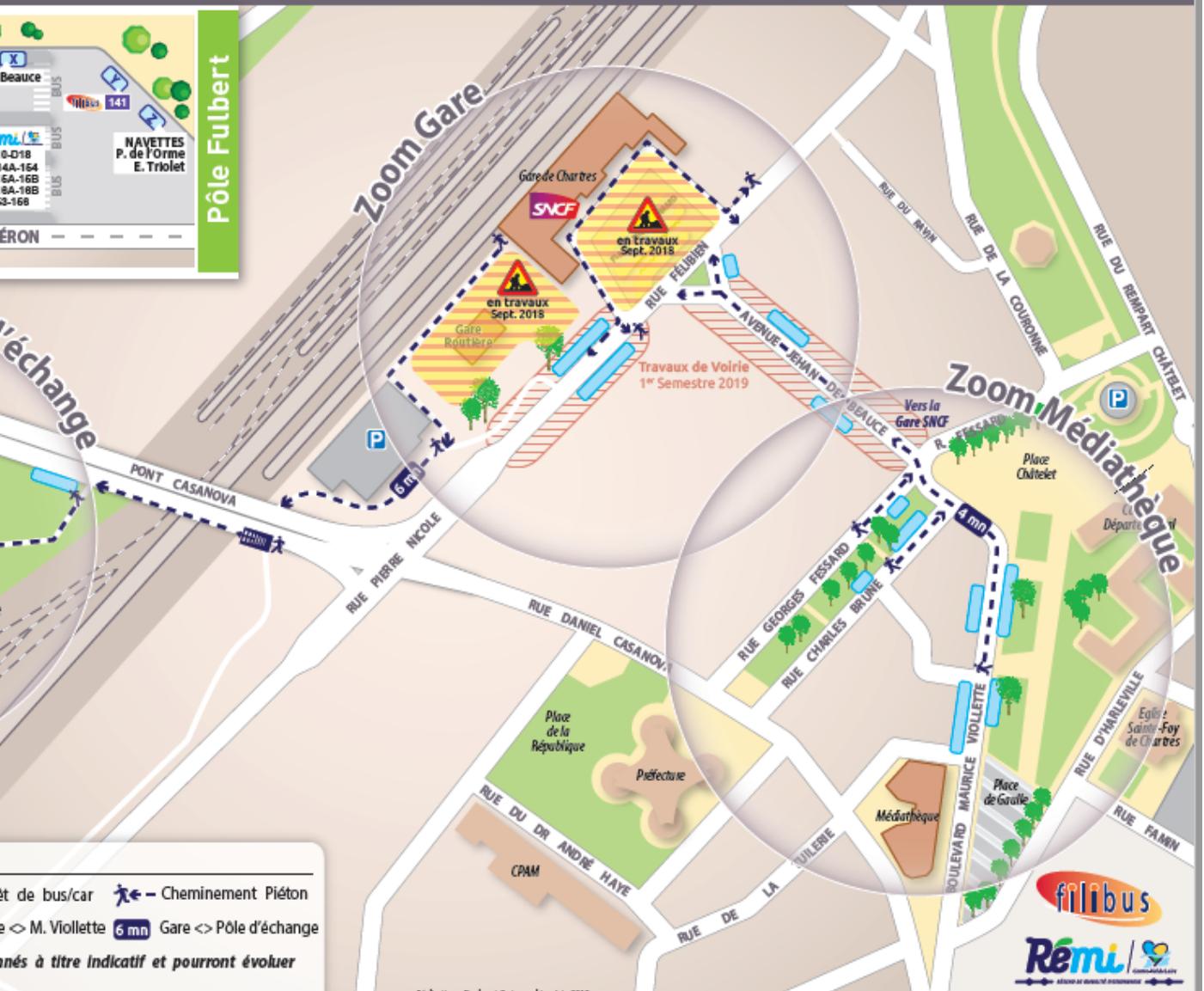
Pour désencombrer le secteur gare et limiter les déplacements, la relocalisation de la gare routière comprend la création de hubs (pôles d'échanges) secondaires. Inutile en effet d'acheminer des passagers jusqu'à la gare si ce n'est que pour les en faire repartir vers une autre destination... qui aurait été plus facilement accessible par ailleurs. Certaines choses ont été repensées dans cette optique pour les scolaires. Le lycée Fulbert devient un hub en soi, d'où partiront des navettes vers Jehan-de-Beauce, Silvia-Montfort et Philibert-Delorme. Au total, aux heures de pointe, plus de 20 navettes seront mobilisées pour assurer ces dessertes scolaires. Que ce soit dans ces pôles secondaires ou dans les périmètres de la nouvelle gare routière ou de la gare, tout est organisé pour ne pas rajouter de correspondances et pour que les éventuels cheminements piétons d'un pôle d'échange à un autre n'excèdent pas les 6 minutes.

Une nouvelle gare routière

Si cette gare routière est provisoire (la définitive sera celle de la plateforme inter-



GÉNÉRAL D'ORGANISATION DE LA DESSERTE ET DES CHEMINEMENTS PIÉTONS



modale du Pôle Gare, en regard des voies face à la gare), elle n'en accueille pas moins tous les services nécessaires aux voyageurs: agence commerciale, salle d'attente et dispositifs d'information. Un premier gain en termes de confort pour les usagers est bien entendu d'avoir sorti la gare routière du périmètre de chantier de la gare SNCF. En outre, des emplacements de dépose-minute sont organisés en proximité immédiate de la gare routière. Au final, cette localisation temporaire place la gare routière dans une préfiguration de l'organisation définitive d'un

pôle d'échange multimodal.

Retrouvez une information détaillée

Une signalétique et un balisage seront disponibles sur sites avec qui plus est, les premiers jours, des personnels disponibles pour orienter et donner toute l'information nécessaire. Mais pour éviter toute surprise au moment de la rentrée, les transporteurs Filibus et Rémi mettent dès ce mois-ci à disposition de leurs usagers une information globale.

► **Retrouvez le détail de l'organisation de vos trajets et de vos correspondances sur une notice téléchargeable depuis les sites des transporteurs :**
www.remi-centrevaldeloire.fr
www.filibus.fr



La place Roger-Joly se refait une beauté...

Évoqués dans notre numéro de juin, les travaux de l'îlot Courtille ont débuté ce mois-ci. Le réseau d'eau de la place Roger-Joly sera renouvelé à partir de cet été et des aménagements de la voirie sont également programmés.



de quartier agréable. Nous favorisons les déplacements piétonniers : la circulation des véhicules sera modifiée pour améliorer le cadre de vie. » Le renforcement et le renouvellement du réseau d'eaux pluviales et d'eau potable de la place Roger-Joly s'effectuera jusqu'en octobre, avec un arrêt le jour du Tour de France (13 juillet), et du 6 au 17 août. À compter du 6 juillet, les conteneurs enterrés seront remplacés par des bacs roulants. Durant les travaux, il ne sera plus possible de stationner sur la place Ro-

Le projet d'aménagement de l'îlot Courtille a été présenté aux habitants lors d'une réunion publique le 20 juin. Elisabeth Barrault, adjointe en charge des travaux sur les espaces urbains et les bâtiments, a détaillé l'ambition de la Ville : « *Ce quartier connaît un conflit au niveau de la circulation : l'aménagement routier est vétuste et le stationnement est encombrant pour les riverains. Les travaux de l'îlot Courtille vont permettre de créer une entrée*

ger-Joly. Une habitude que les riverains devront adopter au quotidien puisqu'à l'avenir, le parking actuel sera aménagé en parvis, pour un meilleur confort des piétons. Deux nouveaux arrêts de bus vont également être installés sur cette même place tandis que les feux tricolores situés au carrefour de la rue Pierre-Mendès France, en face de la boulangerie, seront supprimés. Nous vous présenterons les futurs aménagements, au fil de l'avancée des travaux.

...Et Saint-Aignan aussi



► Le point sur le réaménagement du périmètre Saint-Aignan

Les travaux de réaménagement du périmètre Saint-Aignan vont selon le calendrier prévu.

Ses réseaux enterrés refaits, la rue des Grenets est désormais équipée de caniveaux à fente... il ne lui reste plus qu'à être pavée, ce qui sera fait cet été, pour constituer ce trait d'union manquant entre la rue des Changes et le périmètre du Pôle administratif. Les travaux avanceront ensuite rue des Vieux Rapporteurs, avec les mêmes principes de réaménagement. Quant à la place Saint-Aignan, son pavage est terminé. Rappelons que son aménagement intègre un conteneur enterré à ordures ménagères, des bancs de pierre, des arbres, et les dispositifs de mise en lumière de l'église. À suivre...

La Ville sonne le Rappel à l'ordre

Qui n'a jamais été heurté ou blessé par des comportements inappropriés, par les désagréments d'incivilités ? Le protocole de mise en place du Rappel à l'ordre, signé en juin par le maire Jean-Pierre Gorges et Rémi Coutin, procureur de la République, doit contribuer à remettre les pendules à l'heure...

Conflits de voisinage, absentéisme scolaire, mineurs en vadrouille dans des lieux publics à des heures tardives, atteintes légères à la propriété publique, certaines nuisances sonores, agressivité... de nombreux faits peuvent affecter notre quotidien... ou nuire à des tiers. Le Parquet peine parfois à y apporter des réponses, soit que les faits ne puissent donner suite à des poursuites, soit qu'il doive donner la priorité à des faits d'importance majeure.

Le protocole de Rappel à l'ordre, qu'ont signé en juin Jean-Pierre Gorges et Rémi Coutin, Procureur de la République en présence de Sophie Brocas, préfète d'Eure-et-Loir, doit contribuer à enrayer ces comportements répréhensibles en rappelant à leurs auteurs que chacun ne fait pas impunément ce qu'il veut. Il s'agit d'une injonction adressée par le maire ou tout représentant en ayant reçu délégation. Faite lors d'un entretien, elle constitue un recadrage civique qui met en évidence l'écart de comportement ou le non respect d'un règlement, rappelle les règles de la vie en société, les lois, les valeurs du civisme et de la civilité. Ces Rappels à l'ordre sont ensuite consignés et communiqués au Tribunal de Grande instance qui les archive comme autant de « petits cailloux blancs ».

L'utilité de cette procédure est triple. Certes l'entretien est l'occasion de rappels, mais aussi un moment privilégié pour prendre connaissance de problèmes in-

dividuels ou de situations sociales difficiles... et tenter d'y répondre. D'autre part, en mettant en évidence la faute commise, il doit prévenir la récurrence. Et si récurrence il y a, les Rappels à l'ordre viennent peser dans la balance quand la Justice vient à être saisie.

Cet outil, dorénavant à la disposition du maire pourra ainsi apporter une réponse rapide et souple à tout fait non délictueux qui vient troubler le bon ordre, la sûreté, la sécurité ou la salubrité.

Lors de cette signature, le procureur Rémi Coutin a regretté que ce « levier soit si peu actionné par les communes, alors qu'il permet de soulager la justice de dossiers qui pourraient être évités, de procédures fastidieuses, de débauche d'enquêtes et de procès verbaux ». De son côté, Jean-Pierre Gorges n'a pas été sans donner une dimension plus large à ce cadre : « *Il faut arriver à ce que les maires de l'agglomération entrent dans le même cadre de procédure pour que le pouvoir de police du maire, et notamment le Rappel à l'ordre, ne se heurte pas aux limites administratives. Si les maires de l'agglomération ont les mêmes pratiques, cette procédure constituera un outil efficace pour la tranquillité et la sécurité à l'échelle de tout le territoire de Chartres métropole. En tant que président de la communauté d'agglomération, je vais m'employer à promouvoir ce dispositif dans le cadre du Contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).* ».





Subir des troubles au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité n'est pas une fatalité. Le Rappel à l'ordre entre en vigueur pour enrayer les mauvais comportements avant qu'ils ne portent à conséquence.

Reposant sur son pouvoir de police administrative et ses compétences en matière de prévention de la délinquance, l'article L 132-7 du Code de la Sécurité Intérieure donne pouvoir au Maire de procéder à un rappel à l'ordre auprès de personnes, auteurs de faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre et à la tranquillité publique dans la commune. Ce rappel à l'ordre peut s'exercer à l'encontre de majeurs ou des mineurs.

« Lorsque des faits sont susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité

publiques, le maire ou son représentant désigné dans les conditions prévues à l'article L.2122-18 peut procéder verbalement à l'endroit de leur auteur au rappel des dispositions qui s'imposent à celui-ci pour se conformer à l'ordre et à la tranquillité publics, le cas échéant en le convoquant en mairie.

Le rappel à l'ordre d'un mineur intervient, sauf impossibilité, en présence de ses parents, de ses représentant légaux ou, à défaut, d'une personne exerçant une responsabilité éducative à l'égard de ce mineur. »



Les abords des écoles sécurisés

Mercredi 13 juin, les habitants du quartier Chanzy/Comtesses avaient rendez-vous avec Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité, et José Rolo, adjoint à la Tranquillité, à la Circulation et à l'Occupation du domaine public.

Une quarantaine de personnes ont répondu présent, le 13 juin, pour la rencontre de proximité qui se déroulait à la maison pour tous Les Comtesses. Les habitants étaient invités à échanger avec les élus et cette fois encore, les questions de circulation et de stationnement étaient au cœur des discussions.

Rond-point des Comtesses, rue de Varize, rue de Reverdy... plusieurs habitants dénoncent la vitesse à laquelle roulent certains automobilistes. « Une fois, j'ai dû ramasser un cycliste au rond-point des Comtesses, raconte un habitant. Il était tombé à cause du conducteur d'un camion qui n'a pas respecté le cédez-le-passage et a trop serré en tournant ! »

Une étude de circulation

Pour remédier à ces comportements, certains demandent l'installation de ralentisseurs. « Nous ne pouvons plus en installer, répond Dominique Dutartre. La loi nous autorise désormais seulement à remplacer ceux qui existent. » Un habitant rue des Comtesses indique à ce sujet : « J'ai un ralentisseur devant chez moi, mais quand un gros camion passe dessus, ça fait tout trembler, j'aimerais qu'il soit déplacé ! » L'occasion pour l'élue à la Proximité de rappeler les difficultés de satisfaire tout le monde : « vous voyez la gestion des contradictions à laquelle nous devons faire face. On demande des ralentisseurs, mais il ne faut pas qu'ils soient installés devant chez soi. » Dans ce quartier dynamisé par la présence de plusieurs commerces et d'établissements scolaires, la question du stationnement est également importante. L'élue annonce

qu'une étude va être lancée prochainement : « La circulation et les aménagements routiers de ce secteur seront tous analysés. Le maire nous a en effet demandé de réfléchir à la meilleure façon de sécuriser les abords des écoles chartraines. Deux écoles test seront concernées à la rentrée prochaine, Jules-Ferry et Saint-Ferdinand. » Les piétons bénéficieront prochainement de trottoirs tout neufs, rue de Varize, actuellement en travaux.

La rencontre a continué autour d'un pot convivial durant lesquels les échanges se sont prolongés. Les élus se rendront sur le terrain pour constater les situations qui leur ont été évoquées et trouver des solutions.

► La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 5 septembre au Forum la Madeleine

Partez en vacances l'esprit tranquille

Mathieu Bernier, commissaire divisionnaire de la Direction départementale de la sécurité publique, accorde une grande importance à l'Opération tranquillité vacances. Un dispositif plébiscité par les habitants, qui partent en vacances l'esprit plus serein.



Mathieu Bernier invite les habitants à s'inscrire à l'Opération tranquillité vacances.

Votre Ville : Qu'est-ce que l'Opération tranquillité vacances ?

Mathieu Bernier : Ce service existe depuis plus de 25 ans et constitue une aide pour lutter contre le cambriolage. Il permet aux habitants de faire surveiller gratuitement leur logement par les services de polices municipale et nationale pendant leur absence. Les contrôles des agents se font de manière aléatoire, dans la journée ou la nuit. Ils vérifient que tout soit en ordre : fenêtres et portes fermées, absence de marques d'effractions, signes de repérages... La police municipale de Chartres et la Police nationale s'échangent les adresses des personnes qui s'inscrivent à cette opération.

VV : Comment juger l'efficacité de ce dispositif ?

MB : Initialement prévu pour les mois de juillet et août, qui sont des périodes propices pour les cambrioleurs, ce dispositif a été élargi à l'année entière au vu de son succès. Concernant la circonscription de Chartres, nous avons enregistré 293 inscriptions au dispositif en 2016, et 586 l'année suivante. Cette opération bénéficie d'une réelle popularité auprès des habitants. En parallèle, nous avons constaté une baisse des cambriolages depuis 10 ans. La vidéo-protection renforce l'effet dissuasif de l'opération puisqu'elle contribue à retrouver les personnes incriminées. Pour répondre à la demande estivale, nous avons recours à des réservistes, que nous constituons en patrouilles dédiées à l'Opération tranquillité vacances

Les inscriptions sont possibles auprès de la police municipale, 2 rue Chanzy, ou à l'hôtel de la police nationale, 57 rue du Docteur Maunoury. Il est préférable de s'inscrire quelques jours avant votre départ en vacances.

► Derniers conseils avant de partir

Quelques jours avant votre départ, en plus de votre inscription à l'Opération tranquillité vacances, n'hésitez pas à informer votre entourage (famille, ami, voisin, gardien) de votre absence. Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne. Enfin, ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.

Restez frais... même en cas de canicule

Durant l'été 2003, la canicule exceptionnelle a révélé la nécessité d'adapter le dispositif national de prévention et de soins, notamment à destination des personnes fragilisées. Campagne de sensibilisation, recensement des personnes vulnérables, adaptation de l'accueil dans les structures pour personnes âgées... Autant d'actions mises en place pour aider ceux qui en ont besoin.

Le plan canicule a pour objectif de prévenir d'éventuels accidents de santé en cas de fortes températures. Ce dispositif permet d'organiser la mobilisation des acteurs sanitaires et sociaux et les mesures préventives et curatives pour faire face aux besoins. Chaque département dispose d'un plan de gestion de la canicule qui repose sur une mobilisation des services de l'Etat, du Conseil départemental, des communes et des partenaires privés le recensement des personnes vulnérables, les plans bleus et l'installation de pièces rafraîchies dans chaque établissement pour personnes âgées, une campagne de sensibilisation, et un réseau de remontée de l'information et de veille sanitaire. Le plan canicule comporte quatre niveaux d'alerte qui déterminent quelles actions doivent être menées pour réduire au maximum les risques pour les personnes vulnérables.

Un fichier des personnes isolées

À Chartres, le Centre communal d'action sociale (CCAS) recense les personnes âgées et/ou handicapées qui font la demande d'une attention particulière en cas de canicule. Ces personnes sont inscrites dans un registre nominatif qui permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule. La démarche d'inscription est volontaire.

En cas de canicule, les établissements médico-sociaux doivent garantir la continuité et la qualité des prises en charges, en s'adaptant aux besoins des populations accueillies et à l'ampleur de la situation.

► **Si vous êtes isolé(e)s ou de santé fragile,**

inscrivez-vous au registre des personnes fragiles du CCAS.

En cas de fortes chaleurs, vous ferez l'objet d'une attention particulière.

Tél. 02 37 18 47 00. Canicule Info service : 0 800 06 66 66.





► 6 conseils en cas de fortes chaleurs

► **Hydratez-vous suffisamment.** Buvez environ 2 litres par jour, soit l'équivalent de 10 verres. Vous pouvez varier différents liquides : eau, jus de fruits, thés, infusions et tisanes, cafés...

► **Adaptez votre alimentation.** En cas de fortes chaleurs, l'appétit s'amointrit. Veillez à manger suffisamment et de manière équilibrée. Consommez plus de fruits, légumes et laitages, de repas froids et, sauf contre-indication, salez vos repas plus qu'à l'habitude. Si vous manquez d'appétit, préférez les collations fréquentes.

► **Ventilez votre logement.** Aérez et ventilez votre domicile quand la température extérieure est plus fraîche (tôt le matin, tard le soir, voire la nuit). Dans la journée, fermez vos rideaux, stores, volets, fenêtres. Ne sortez pas pendant les heures les plus chaudes (entre 11 h et 17 h).

► **Rafraîchissez-vous.** N'hésitez pas à utiliser votre douche plus souvent, ainsi que des brumisateurs. Des lingettes et serviettes humides placées préalablement dans le réfrigérateur peuvent également être efficaces. Portez des vêtements légers, que vous pouvez humidifier. Si vous disposez d'un ventilateur, n'hésitez pas à placer une serviette humide ou une poche de glaçons devant celui-ci, afin de rafraîchir l'air. Si vous possédez un climatiseur, ne descendez pas la température de la pièce à plus de 5 à 7 °C en dessous de la température extérieure.

► **Maintenez des contacts réguliers.** Veillez à être régulièrement approvisionné(e) en nourriture, boissons et médicaments que l'on vous a prescrits... N'hésitez pas à solliciter votre entourage (passage et appel téléphonique). Si vous êtes inscrit(e)s au répertoire des personnes fragiles et si vous êtes en situation d'isolement, actualisez votre situation auprès du CCAS.

► **Alertez votre famille, vos voisins, votre médecin...** N'hésitez pas à contacter quelqu'un en cas de sensation de fatigue intense, malaise, douleurs, fièvre, nausées, vomissements, diarrhées etc. Si vous contactez les urgences, pensez à préparer une copie de votre dernière ordonnance, attestation de sécurité sociale, le nom d'une personne à prévenir, les hôpitaux étant très sollicités à cette période.



Les activités sportives

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent une grande diversité d'activités sportives à la carte pour les 6/15 ans (âge requis à la date des activités). L'enfant s'inscrit à la séance suivant un planning proposé par tranche d'âge.

PETITS SPORTIFS 6/8 ANS

Du 09 au 13 juillet	Activités	Où ?
Lundi 09 juillet	10h - 12h	Équitation
	14h - 17h	Escalade et Orientation
Mardi 10 juillet	10h - 12h	Initiation vélo
	14h - 17h	Gymnastique et tennis
Mercredi 11 juillet	10h - 12h	Initiation vélo
	14h - 17h	Thèque et Frisbee
Jedi 12 juillet	10h - 12h	Initiation vélo
	14h - 17h	Handball et Molkky
Vendredi 13 juillet	Étape du Tour de France à Chartres. Pas de séances.	

Du 16 au 20 juillet	Activités	Où ?
Lundi 16 juillet	10h - 12h	Initiation Arts du Cirque
	14h - 17h	Ateliers sensibilisation Handisports
Mardi 17 juillet	10h - 12h	Bowling
	14h - 17h	Escalade et Frisbee
Mercredi 18 juillet	10h - 12h	Basket
	10h - 12h	Initiation Arts du Cirque
	14h - 17h	Sports collectifs et Pétanque
Jedi 19 juillet	10h - 12h	Tir à l'arc
	10h - 12h	Futsal
	14h - 17h	Athlétisme et Orientation
Vendredi 20 juillet	10h - 12h	Patinage
	10h - 12h	Golf
	14h - 17h	Escrime et Football

Du 23 au 27 juillet	Activités	Où ?
Lundi 23 juillet	10h - 12h	Équitation
	10h - 12h	Basket
	14h - 17h	Escrime et Orientation
Mardi 24 juillet	10h - 12h	Bowling
	14h - 17h	Gymnastique et Tennis
Mercredi 25 juillet	10h - 12h	Handball
	14h - 17h	Thèque et Molkky
Jedi 26 juillet	10h - 12h	Tir à l'arc
	14h - 17h	Jeux collectifs et Golf
Vendredi 27 juillet	10h - 12h	Patinage
	14h - 17h	Escalade et Football

Du 30 juillet au 3 août	Activités	Où ?
Lundi 30 juillet	10h - 12h	Équitation
	10h - 12h	Escalade
	14h - 17h	Escrime et Frisbee
Mardi 31 juillet	10h - 12h	Bowling
	14h - 17h	Escalade et Athlétisme
Mercredi 1 août	10h - 12h	Futsal
	14h - 17h	Handball et Pétanque
Jedi 2 août	10h - 12h	Tir à l'arc
	14h - 17h	Thèque et Jeux de raquettes
Vendredi 3 août	10h - 12h	Patinage
	10h - 12h	Golf
	14h - 17h	Trampoline et Orientation

Du 6 au 10 août	Activités	Où ?
Lundi 6 août	10h - 12h	Équitation
	14h - 17h	Golf et Frisbee
Mardi 7 août	10h - 12h	Tir à l'arc
	14h - 17h	Tennis et Trampoline
Mercredi 8 août	10h - 12h	Bowling
	14h - 17h	Handball et Molkky
Jedi 9 août	10h - 12h	Escalade (bloc)
	14h - 17h	Orientation et Thèque
Vendredi 10 août	10h - 12h	Equitation
	14h - 17h	Athlétisme et Football

Du 13 au 17 août	Activités	Où ?
Lundi 13 août	10h - 12h	Tir à l'arc
	14h - 17h	Gymnastique et Trampoline
Mardi 14 août	10h - 12h	Trampoline
	14h - 17h	Basket et Badminton
Jedi 16 août	10h - 12h	Bowling
	13h30 - 17h30	Equitation et jeux de Plein Air
Vendredi 17 août	10h - 12h	Equitation
	14h - 17h	Handball et Pétanque

► Renseignements

Direction de la Jeunesse des Sports et des Grands Équipements
Tél. 02 37 18 47 70
ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr
www.chartres.fr (rubrique sports et loisirs)



POUR LES 9/15 ANS

Du 20 au 24 août	Activités	Où ?
Lundi 20 août	10 h - 12 h	Équitation Chartres Équitation
	14 h - 17 h	Golf et Frisbee Stade des Bas-Bourgs
Mardi 21 août	10 h - 12 h	Escalade (bloc) Halle Jean-Cochet
	14 h - 17 h	Tennis et Trampoline Complexe Madeleine
Mercredi 22 août	10 h - 12 h	Bowling Barjouville X Bowl
	14 h - 17 h	Handball et Mölkky Stade des Bas-Bourgs
Jeudi 23 août	10 h - 12 h	Tir à l'arc Stade Jean-Gallet
	13 h 30 - 17 h 30	Équitation et jeux de Plein Air Ecuries Val de l'Eure Départ Bus 13 h 30
Vendredi 24 août	10 h - 12 h	Équitation Chartres Équitation
	14 h - 17 h	Athlétisme et Football Stade des Bas-Bourgs

Du 27 au 31 août	Activités	Où ?
Lundi 27 août	10 h - 12 h	Équitation Chartres Équitation
	10 h - 12 h	Tir à l'Arc Stade Jean-Gallet
	14 h - 17 h	Gymnastique et Trampoline Complexe Madeleine
Mardi 28 août	10 h - 12 h	Trampoline Complexe Madeleine
	14 h - 17 h	Basket et Badminton Complexe Madeleine
Mercredi 29 août	10 h - 12 h	Bowling Barjouville X Bowl
	14 h - 17 h	Tir à l'arc et Athlétisme Stade Jean-Gallet
Jeudi 30 août	10 h - 12 h	Escalade (bloc) Halle Jean-Cochet
	10 h - 12 h	Futsal Complexe Madeleine
	14 h - 17 h	Orientation et Thèque Stade des Bas-Bourgs
Vendredi 31 août	10 h - 12 h	Tennis Stade de Ligue
	10 h - 12 h	Ultimate Frisbee Stade des Bas-Bourgs
	14 h - 17 h	Handball et Pétanque Stade des Bas-Bourgs

Du 09 au 13 juillet	Activités	Où ?
Lundi 09 juillet	10 h - 12 h	Tennis Stade de Ligue
	10 h - 12 h	Escalade Halle Jean-Cochet
	14 h - 16 h	Ultimate Stade des Bas-Bourgs
Mardi 10 juillet	10 h - 12 h	Bowling Barjouville X Bowl
	14 h - 16 h	Squash Complexe Squash Badminton
	14 h - 16 h	BMX Stade Jean-Gallet
Mercredi 11 juillet	10 h - 12 h	Patinage Complexe L'Odyssee
	14 h - 16 h	Défi vélo Stade des Bas-Bourgs
Jeudi 12 juillet	10 h - 12 h	Tir à l'arc Stade Jean-Gallet
	10 h - 12 h	Équitation Chartres Équitation
	14 h - 17 h	Raid Kayak Vélo Stade des Bas-Bourg
Vendredi 13 juillet	Étape du Tour de France à Chartres. Pas de séances.	

Du 16 au 20 juillet	Activités	Où ?
Lundi 16 juillet	10 h - 12 h	Tennis Stade de Ligue
	10 h - 12 h	Escalade Halle Jean-Cochet
	14 h - 16 h	Basket Complexe Madeleine
Mardi 17 juillet	10 h - 12 h	Patinage Complexe L'Odyssee
	10 h - 12 h	Initiation Arts du cirque Complexe Madeleine
	14 h - 16 h	BMX Stade Jean-Gallet
Mercredi 18 juillet	10 h - 12 h	Équitation Chartres Équitation
	10 h - 12 h	Bowling Barjouville X Bowl
	14 h - 16 h	Kayak Stade des Bas-Bourgs
Jeudi 19 juillet	10 h - 12 h	Athlétisme (initiation perche, marteau et vitesse) Stade Jean-Gallet
	10 h - 12 h	Initiation Arts du Cirque Complexe Madeleine
	13 h 30 - 17 h 30	Golf Golf Fontenay
Vendredi 20 juillet	10 h - 12 h	Escrime Halle CRJS
	10 h - 12 h	Initiation Arts du cirque Complexe Madeleine
	14 h - 16 h	Volley Stade des Bas-Bourgs
	14 h - 17 h	Sortie Kayak Stade des Bas-Bourgs

INSCRIPTIONS

- Halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres,
 - **Résidents chartrains :** jeudi 5 juillet de 15 h à 19 h.
 - **Autres dates pour tous :** jeudi 6 juillet de 15 h à 19 h, les lundis 6, 16, 23 et 30 juillet, 6, 13, 20 et 27 août de 9 h 30 à 11 h 30.
- Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription pour les résidents chartrains. Aucune inscription ne sera faite par téléphone. Un seul pouvoir sera autorisé par famille (fournir une attestation sur l'honneur).

TARIFS

- **Résidents chartrains**
- 4 € la séance de 2 heures
- 5 € la séance de 3 heures
- 7 € la sortie golf, voile, accrobranche, équitation

- **Non Chartrains**
- 5 € la séance de 2 heures
- 6 € la séance de 3 heures
- 9 € la sortie golf, voile, accrobranche, équitation
- **Paiements acceptés :** chèques (à l'ordre de MSD), espèces, chèques vacances

ÉCOLE DE SPORT

► Les inscriptions pour l'école des sports de la Ville auront lieu, pour les Chartrains, mercredi 5 septembre de 16 h à 20 h à la halle Jean-Cochet. Elle permet aux enfants de 5 à 10 ans de s'éduquer physiquement, sans contrainte de compétition, et de faire l'apprentissage d'une vie sociale et sportive. Les enfants ont la possibilité de pratiquer plusieurs activités grâce à des cycles variés et complémentaires.

Renseignements à la direction de la Jeunesse et des Sports :
tél. 02 37 18 47 70, courriel : ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr
ou sur internet : www.chartres.fr



Du 23 au 27 juillet	Activités	Où ?
Lundi 23 juillet	10h - 12h	Escrime Halle CRJS
	10h - 12h	Trampoline Complexe Madeleine
	14h - 16h	Handball Stade des Bas-Bourgs
	14h - 16h	Squash Complexe Squash Badminton
Mardi 24 juillet	10h - 12h	BMX Stade Jean-Gallet
	10h - 12h	Équitation Chartres Équitation
	14h - 16h	Tournoi Ultimate et Flag Rugby Stade des Bas-Bourgs
Mercredi 25 juillet	10h - 12h	Bowling Barjouville X Bowl
	14h - 16h	Kayak Stade des Bas-Bourgs
Jeudi 26 juillet	10h - 12h	Patinage Complexe L'Odyssée
	10h - 12h	Tennis Stade de Ligue
	13h30 - 17h30	Accrobranches Comteville Dreux
Vendredi 27 juillet	10h - 12h	Escalade Halle Jean-Cochet
	10h - 12h	Golf Golf Fontenay
	14h - 17h	Sortie Kayak Stade des Bas-Bourgs

Du 30 juillet au 3 août	Activités	Où ?
Lundi 30 juillet	10h - 12h	Escrime Halle CRJS
	10h - 12h	Tir à l'arc Stade Jean-Gallet
	14h - 16h	Tournoi Handball et Basket Complexe Madeleine
Mardi 31 juillet	10h - 12h	Equitation Chartres Équitation
	10h - 12h	Trampoline Complexe Madeleine
	14h - 16h	Squash Complexe Squash
	14h - 16h	BMX Stade Jean-Gallet
Mercredi 1 août	10h - 12h	Bowling Barjouville X Bowl
	14h - 16h	Kayak Stade des Bas-Bourgs
Jeudi 2 août	10h - 12h	Tennis Stade de Ligue
	10h - 12h	Escalade Halle Jean-Cochet
	13h30 - 17h30	Voile Cercle Nautique de Beauce
Vendredi 3 août	10h - 12h	Golf Golf Fontenay.Départ bus 9h45 Complexe Madeleine
	14h - 17h	Sortie Kayak Stade des Bas-Bourgs

Du 6 au 10 août	Activités	Où ?
Lundi 6 août	10h - 12h	Tir à l'arc Stade Jean-Gallet
	14h - 16h	Kayak Stade des Bas-Bourgs
Mardi 7 août	10h - 12h	bowling Barjouville X Bowl
	14h - 17h	Handball Stade des Bas-Bourgs
	14h - 16h	Squash Complexe Squash
Mercredi 8 août	10h - 12h	Equitation Chartres Equitation
	10h - 12h	Trampoline Complexe Madeleine
	10h - 12h	Basket Stade des Bas-Bourgs
	14h - 16h	Basket Complexe Madeleine
Jeudi 9 août	10h - 12h	Tennis Stade de Ligue
	13 h 30 - 17 h 30	Accrobranches. Départ bus 13h30 Comteville Dreux
Vendredi 10 août	10h - 12h	BMX Stade Jean-Gallet
	10h - 12h	Tir à l'arc Stade Jean-Gallet
	14h - 17h	Kayak Stade des Bas-Bourgs

Du 13 au 17 août	Activités	Où ?
Lundi 13 août	10h - 12h	Equitation Chartres Equitation
	14h - 16h	Kayak Stade des Bas-Bourgs
Mardi 14 août	10h - 12h	bowling Barjouville X Bowl
	14h - 16h	Ultimate Stade des Bas-Bourgs
	14h - 16h	Football Stade des Bas-Bourgs
Jeudi 16 août	10h - 12h	Trampoline Complexe Madeleine
	13 h 30 - 17 h 30	Voile.Départ bus 13h30 Cercle Nautique de Beauce
Vendredi 17 août	10h - 12h	Golf. Départ 9h45 Golf Fontenay
	10h - 12h	Tir à l'arc Stade Jean-Gallet
	14h - 16h	Kayak Stade des Bas-Bourgs

Du 20 au 24 août	Activités	Où ?
Lundi 20 août	10h - 12h	Tir à l'arc Stade Jean-Gallet
	14h - 16h	Kayak Stade des Bas-Bourgs
Mardi 21 août	10h - 12h	bowling Barjouville X Bowl
	14h - 16h	Tennis de Table Complexe Rosskopf
	14h - 16h	Handball Stade des Bas-Bourgs
	10h - 12h	Trampoline Complexe Madeleine
Mercredi 22 août	10h - 12h	Equitation Chartres Equitation
	14h - 16h	Basket Stade des Bas-Bourgs
	14h - 16h	Badminton Complexe Madeleine
Jeudi 23 août	10h - 12h	Futsal Complexe Madeleine
	13 h 30 - 17 h 30	Golf.Départ bus 13h30 Golf Fontenay
Vendredi 24 août	10h - 12h	BMX Stade Jean-Gallet
	10h - 12h	Tir à l'arc Stade Jean-Gallet
	14h - 16h	Kayak Stade des Bas-Bourgs

Du 27 au 31 août	Activités	Où ?
Lundi 27 août	10h - 12h	Basket Complexe Madeleine
	14h - 16h	Kayak Stade des Bas-Bourgs
Mardi 28 août	10h - 12h	bowling Barjouville X Bowl
	14h - 16h	Ultimate Stade des Bas-Bourgs
	14h - 16h	Football Stade des Bas-Bourgs
Mercredi 29 août	10h - 12h	Trampoline Complexe Madeleine
	14h - 16h	Squash Complexe Squash
Jeudi 30 août	10h - 12h	Tir à l'arc Stade Jean-Gallet
	13 h 30 - 17 h 30	Accrobranches.Départ bus 13h30 Comteville Dreux
Vendredi 31 août	10h - 12h	BMX Stade Jean-Gallet
	10h - 12h	Équitation Chartres Equitation
	14h - 16h	Kayak Stade des Bas-Bourgs

Les activités des maisons pour tous

À l'affiche des maisons pour tous pendant les vacances d'été, une offre d'activités variées pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans, du lundi 2 juillet au vendredi 3 août.



MPT DE LA MADELEINE

Mail Jean-de-Dunois
Tél.: 02 37 88 45 01

Lundi 2 juillet

Journée C'été Place des Epars

Mardi 3 juillet

Journée C'été Place des Epars

Mercredi 4 juillet

Journée C'été Place des Epars

Jeudi 5 juillet

Matin : Accueil
Après-midi : Multisports

Vendredi 6 juillet

Matin : Accueil

Lundi 9 juillet

Matin : Accueil / Multisports.
Après-midi : Piscine à L'Odyssée

Mardi 10 juillet

Journée de la Glisse à l'Etang de Landelles

Mercredi 11 juillet

Matin : Tchoukball.
Après-midi : Futsal / Atelier création de bijoux

Jeudi 12 juillet

Matin : Tournoi de jeux vidéo
Après-midi : Activités aux choix

Vendredi 13 juillet

Journée Tour De France

Lundi 16 juillet

Matin : Accueil / Jeux collectifs/

Hop Tour sur l'aérodrome
Après-midi : volley / tennis ballon

Mardi 17 juillet

Matin : Trapèze volant
Après-midi : Initiation au cirque

Mercredi 18 juillet

Journée à la mer

Jeudi 19 juillet

Matin : tournoi de cartes et jeux de sociétés
Après-midi : Ping-pong

Vendredi 20 juillet

Matin : Petit déjeuner du monde
Après-midi : Piscine à l'Odyssée

Lundi 23 juillet

Matin : Accueil / Activités aux choix
Après-midi : Piscine à l'Odyssée

Mardi 24 juillet

Matin : Thèque militaire
Après-midi : Handball

Mercredi 25 juillet

Journée simulateur de Glisse et Quad bike

Jeudi 26 juillet

Matin : Jeux de précisions
Après-midi : Cinéma

Vendredi 27 juillet

Matin : Mòlky
Après-midi : Escape Game

Lundi 30 juillet

Matin : Accueil / Trampoline
Après-midi : Bowling

Mardi 31 juillet

Journée Paddle / Catamaran

Mercredi 01 août

Matin : Relève les défis
Après-midi : Relève les défis

Jeudi 2 août

Journée détente à la plage

Vendredi 3 août



Matin : Rangement du secteur
Après-midi : Goûter et bilan de fin de vacances

MPT DE RECHÈVRES/ BEL-AIR

4, allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 67

Lundi 9 juillet

Matin : accueil
Après-midi : piscine l'Odysée

Mardi 10 juillet

Matin : gjeux libre
Après-midi : grands jeux plein-air

Mercredi 11 juillet

Matin : jeux libres
Après-midi : beach soccer à l'Odysée

Jeudi 12 juillet

Journée ski nautique (prévoir tenue de change + pique nique)

Vendredi 13 juillet

Matin : petit-déjeuner
Après-midi : Tour de France

Lundi 16 juillet

Journée : accueil
Après-midi : cirque

Mardi 17 juillet

Journée au parc Papéa

Mercredi 18 juillet

Matin : jeux libres
Après-midi : piscine l'Odysée

Jeudi 19 juillet

Matin : jeux libres
Après-midi : beach soccer à l'Odysée

Vendredi 20 Juillet

Matin : rugby
Après-midi : tournoi de soccer

Lundi 23 juillet

Matin : accueil
Après-midi : piscine l'Odysée

Mardi 24 juillet

Matin : tournoi Fifa
Après-midi : tennis

Mercredi 25 juillet

Matin : Just Dance
Après-midi : canoë kayak

Jeudi 26 juillet

Journée : grands jeux plein-air

Vendredi 27 juillet

Matin : tournoi de soccer
Après-midi : bowling

Lundi 30 juillet

Matin : jeux libres
Après-midi : piscine l'Odysée

Mardi 31 juillet

Matin : jeux libres
Après-midi : grands jeux plein-air

Mercredi 01 août

Journée: accrobranche (pique nique)

Jeudi 2 août

Journée : grands jeux plein-air

Vendredi 3 août

Matin : tournoi fin de centre
Après-midi : goûter

MPT DES PETITS-CLOS

4, avenue François-Mitterrand
Tél. 02 37 23 40 69

**Du lundi 2
au vendredi 6 juillet**

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong).
Après-midi : activités sportives.

Lundi 9 juillet

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong).
Après-midi : futsal.

Mardi 10 juillet

Matin : escrime.
Après-midi : piscine de l'odyssée.

Mercredi 11 juillet

Matin : petit-déjeuner avec le Pôle Hauts-de-Chartres / Saint-Chéron.
Après-midi : ski nautique.

Jeudi 12 juillet

Matin : squash / badminton.
Après-midi : vidéo.

Vendredi 13 juillet

Journée : journée nature : visite du Zoo de Thoiry.

Lundi 16 juillet

Journée : «Hop ! Tour» : Animation à l'aérodrome de Chartres.

Mardi 17 juillet

Matin : canoë / kayak.
Après-midi : tir à l'arc.

Mercredi 18 juillet

Matin : petit-déjeuner avec le Pôle Hauts-de-Chartres / Saint-Chéron.
Après-midi : baseball.

Jeudi 19 juillet

Journée : journée détente : Île de loisirs de Cergy-Pontoise.

Vendredi 20 juillet

Matin : gym / trampoline.
Après-midi : atelier cirque.

Lundi 23 juillet

Journée : rencontre «Inter Espace Jeunes» à Saint-Georges-sur-Eure.

Mardi 24 juillet

Matin : atelier couture.
Après-midi : cinéma.

Mercredi 25 juillet

Matin : atelier cuisine à thème.
Après-midi : bowling.

Jeudi 26 juillet

Journée : journée aventure : La Mer de Sable.

Vendredi 27 juillet

Matin : équitation.
Après-midi : ski nautique.

Lundi 30 juillet

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong).
Après-midi : futsal.

Mardi 31 juillet

Matin : thèque.
Après-midi : escape yourself.

Mercredi 1^{er} août

Matin : ultimate.
Après-midi : sports d'opposition.

Jeudi 2 août

Journée : journée découverte : visite du Musée Grévin.

Vendredi 3 août

Matin : atelier cuisine.
Après-midi : jeux et goûter de fin de vacances.

**MPT DES HAUTS-
DE CHARTRES/
SAINT-CHÉRON**

5, rue des Hauts-de-Chartres

Tél. 02 37 23 40 70

ou 02 37 23 40 72

Lundi 9 juillet

Matin : accueil
Après-midi : futsal

Mardi 10 juillet

Matin : gym-trampoline
Après-midi : vélo rail

Mercredi 11 juillet

Matin : petit-déjeuner à thème à la MPT des petits Clos
Après-midi : atelier cadre

Jeudi 12 juillet

Pour les 20 ans de la victoire de la coupe du football de 1998 nous irons visiter le stade de France à la journée.

Vendredi 13 juillet

Matin : grand quizz sur le sport
Après-midi : nous attendrons l'arrivée des cyclistes

Lundi 16 juillet

Journée : Randonnée VTT

Mardi 17 juillet

Matin : Le Compas
Après-midi : Golf de Fontenay Sur-Eure

Mercredi 18 juillet

Matin : petit-déjeuner à thème à la MPT des Hauts-de-Chartres (nous invitons la MPT des petits Clos)
Après-midi : atelier cirque

Jeudi 19 juillet

Matin : accueil
Après-midi : futsal

Vendredi 20 juillet

Matin : accrobranche
Après-midi : surprise

Lundi 23 juillet

Journée : activités de loisirs à Saint-Georges-sur-Eure

Mardi 24 juillet

Matin : surprise
Après-midi : piscine de Fontaine-Simon

Mercredi 25 juillet

Matin : accueil
Après-midi : canoë kayak

Jeudi 26 juillet

La mer de sable avec la MPT des Petits Clos

Vendredi 27 juillet

Matin : basket
Après-midi : cinéma

Lundi 30 juillet

Matin : patinoire
Après-midi : bmx

Mardi 31 juillet

Journée à Brou

Mercredi 1^{er} août

Journée à Honfleur

Jeudi 2 août

Matin : atelier gourmand
Après-midi : futsal

Vendredi 03 août

Matin : bilan - rangement
Midi : repas
Après-midi : jeux de société

INFOS BIJ

LOGEMENT ETUDIANT

Du 1^{er} juillet au 30 septembre

Venez chercher le listing des chambres et des studios disponibles à Chartres. Le Bij vous propose le guide *Être étudiant en région Centre* réalisé par le Centre régional information jeunesse (CRIJ). Vous trouverez toutes les informations pour se former, se loger, gérer son quotidien, s'engager, monter un projet, sortir et bouger.

LES MATINÉES CAFÉ DU SERVICE CIVIQUE

Les 13, 20 et 27 juillet à 10 h

Le Bij vous accueille tous les vendredis matins du mois de juillet à partir de 10 h autour d'un café pour parler du service civique. Pour plus de renseignements : www.service-civique.gouv.fr

LE « #DESMÉTIERS »

Les mercredis 11, 18 et 25 juillet à 14 h

Sur le principe du jeu time's up, le Bij vous propose de venir découvrir les métiers en s'amusant le temps d'un après-midi. Gratuit sur inscription. Animé par les animateurs du Bij.



PRÉPARER SA RENTRÉE SPORTIVE ET CULTURELLE

Du 1^{er} au 31 août

Vous êtes à la recherche d'un club de football, d'un cours de danse orientale, d'un cours de chant, d'un atelier photo... pour la rentrée ? Le Bij vous aide dans vos démarches en vous proposant le listing des activités sportives et culturelles sur Chartres.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les 1^{er} et 2 septembre place des Epars

Le Bij tiendra un stand et vous informera sur les activités sportives et culturelles proposées par la Ville de Chartres. Le samedi de 11 h à 19 h et le dimanche de 11 h à 18 h.



Les accueils de loisirs préparent l'été

Cet été, quatre accueils de loisirs sont ouverts en juillet (du 9 juillet au 3 août), trois accueils maternels de 3 à 5 ans, et le Rigeard pour les élémentaires de 6 à 12 ans. En août, trois accueils de loisirs, deux accueils de loisirs maternels et le Rigeard, ouvriront leurs portes, du 6 au 31. Votre enfant peut être accueilli soit à la semaine, soit au mois. Il peut venir en journée complète ou en demi-journée sans repas (seulement sur les accueils de loisirs d'Emile-Zola et du Rigeard).

Pour les 3 à 5 ans : les équipes d'animation accompagneront votre enfant dans les différentes activités. C'est pour lui l'occasion de se socialiser en côtoyant d'autres enfants lors des activités qui rythmeront la journée.

Pour les 6-12 ans : l'équipe pédagogique du Rigeard met en œuvre un panel d'activités diversifié pour permettre à votre enfant d'être acteur de ses vacances. Au programme : cabane dans les bois du Rigeard, initiation poney, des grands jeux... Un mini-camp complètera cette aventure, du 16 au 20 juillet.

► Inscriptions possibles au siège des PEP 28, 83 rue de Fresnay

Tél. 02 37 88 14 14, ou au guichet unique, 32 boulevard Chasles.

Tél. 02 37 23 40 00, l'accueil de loisir Pauline-Kergomard se fait au sein de l'école Émile-Zola, 2 mail Jean-de-Dunois. L'accueil de loisirs Les Cytises se situe au 31 rue de Huysmans et celui de Grand-Jardin au 2 rue Jean-Roux.





A vélo, les enfants connaissent les bons gestes

La 10^e édition des Pistes d'éducation routière s'est clôturée le 13 juin à l'école élémentaire Jacques-Prévert, avec une finale réunissant une trentaine d'élèves. Les enfants ont gagné de nombreux lots et, surtout, la confiance de leurs parents.



Casque sur la tête, Mathis, élève à l'école Jean-Paul II, enfourche son vélo. Pour cette finale des Pistes d'éducation routière, il est l'un des derniers enfants à effectuer le parcours devant les policiers municipaux qui doivent l'évaluer. Tenir sa route, prendre un objet dans la main sans perdre l'équilibre, slalomer entre des plots... Le garçon réalise quelques erreurs, sous les yeux de sa maman qui le filme. Dans le *Votre Ville* de mai, nous vous présentons Les Pistes d'éducation routière, un dispositif organisé par la police municipale à destination des écoliers. L'objectif ? Sensibiliser chaque élève de CM2 à la sécurité routière grâce à un questionnaire et un parcours à effectuer à vélo. Après avoir évalué 800 enfants en avril et en mai, les policiers municipaux organisaient, mercredi 13 juin, la grande finale, réunissant les écoliers qui avaient obtenu les meilleurs résultats. 35 enfants sur les 43 qualifiés étaient présents, accompagnés de leurs parents.

Un beau vélo neuf

Chez ces derniers, l'initiative reçoit un écho très favorable, certains reconnaissant ne pas toujours donner le bon exemple : « *C'est vraiment très bien de les sensibiliser au bon comportement à adopter sur la route, pense Emilie, la maman de Mathis. En tant que parents, nous ne faisons pas tout correctement.* » La jeune femme pense à l'avenir : « *Mon fils rentre bientôt au collège et il sera amené dans les prochaines années à être plus autonome et à se déplacer plus souvent seul, peut-être à vélo. Cela me rassure que les policiers lui aient expliqué les règles de la route et quelle conduite adopter.* » Laurent, père de Baptiste de l'école Guéry, est, lui aussi, enthousiaste : « *Les enfants ne comprennent pas toujours pourquoi ils doivent mettre un casque alors que leurs parents n'en portent pas la plupart du temps. C'est un plus que les policiers leur expliquent pourquoi c'est une précaution nécessaire. Et les enfants seront là pour le rappeler à leurs parents.* » C'est Louis Hierholtz, élève à l'école Guéry, qui a gagné cette finale. Avec un beau vélo tout neuf en guise de récompense !





À Chartres, un chitalpa peut-être admiré place d'Estienne d'Orves





Le chitalpa de Tashkent

C'est un petit arbre dont le nom, à consonance asiatique, est peu connu dans nos régions et en France. Malgré sa rareté, cette essence d'arbre est présente à Chartres.



L'origine du chitalpa de Tashkent, comme son nom l'indique, prend naissance en Asie centrale et plus précisément à Tashkent, capitale de l'Ouzbékistan. Au début des années soixante, le botaniste hybrideur russe, Nicolaï Federovitch Rusanov, réussit un croisement entre deux variétés de catalpas et obtient cette nouvelle essence d'arbre stérile.

Ce célèbre botaniste, qui œuvrait au laboratoire de l'Académie des sciences de Tashkent, laissera plusieurs ouvrages de botanique ainsi qu'un jardin botanique de 80 hectares consacré à la flore de l'Asie centrale à Tashkent.

Portrait croisé

Présentant des caractéristiques de ses deux parents, ce petit arbre de forme étalée et arrondie peut atteindre 7 à 9 mètres de haut et autant de large. Il demande un peu d'espace pour pouvoir se développer librement. Avec un feuillage caduc de couleur vert olive, le chitalpa

fleurit entre mai et août, selon le climat. Ses fleurs tubulaires passent de la couleur blanche, rose pâle ou mauve selon le cultivar. La floraison peut être abondante et les fleurs très nectarifères font le régal des abeilles et des papillons.

Pour planter le chitalpa, il faut privilégier un sol léger et frais, au soleil ou à la mi-ombre mais il peut s'adapter à la sécheresse. Il demande peu d'entretien mise à part une taille des branches basses pour conserver sa forme ronde.

Un arbre de plus en plus présent

Le chitalpa est de plus en plus planté en France. On retrouve par exemple cette essence au Jardin des plantes de Paris dans l'allée Daubenton ou à l'Arboretum des Barres dans le Loiret. A Chartres, rendez-vous place d'Estienne d'Orves pour avoir une chance d'admirer la mise en valeur de la floraison encore timide d'un jeune chitalpa.

Enherber pour ne plus désherber

En ville, les herbes sont indésirables sur les surfaces minérales. Plutôt que de garder des aires vierges de toute herbe, la Ville a décidé d'obtenir un couvert végétal qui demande moins d'entretien.



L'avenue de Verdun, avant et après l'enherbement

Allées calcaires, parkings stabilisés, sol en mélange terre pierre, places en sols caillouteux, dessous d'arbres ou bords de route sont autant de surfaces où mettre du végétal peut être une alternative au désherbage. Toutes les surfaces ne sont toutefois pas adaptées, les résultats peuvent varier d'un site à l'autre. Il reste à choisir entre plusieurs types d'enherbement :

- ▶ les gazons d'ornement, coûteux à installer et à entretenir, mais très esthétiques ;
- ▶ les pelouses d'accompagnement, qui demandent un entretien et une installation plus sommaire ;
- ▶ l'enherbement rustique, qui peut venir d'un semis spontané ou issu d'un semis manuel ;
- ▶ les prairies qui peuvent être agricoles, fleuries, jardinées ou à fauche tardive.

Quand le minéral devient vert

Il faut tenir compte du contexte pour sélectionner les sites à végétaliser : la zone est-elle piétinée ? Quelle est

la nature du sol, son compactage ? Y a-t-il de l'ombre ? L'objectif est aussi de continuer à maîtriser les herbes spontanées en limitant les temps d'entretien sans mettre en place de solutions compliquées. Le choix a été d'utiliser de nouvelles compositions de gazon qui permettent aujourd'hui de végétaliser des zones minérales. A l'avenue Victor-Hugo par exemple, un simple semis a été fait sur calcaire. Si besoin, un travail léger du sol et un apport de matière organique peut être réalisé, ce qui permet d'augmenter le taux de recouvrement en herbe : cela a été fait avenue de Verdun ou rue Saint-Brice plus récemment.

D'autres techniques

La végétalisation de surfaces sablées peut faire l'objet d'un semis hydraulique (l'hydroseeding) qui consiste à mélanger la graine à un liant. Cette technique plus coûteuse est notamment privilégiée pour des surfaces très difficiles d'accès. L'enherbement des aires sablées est une solution parmi d'autres mais c'est l'une des plus simples et économiques, et qui reste favorable à la biodiversité.

Un fusil à phéromones contre les chenilles

Chartres est l'une des premières villes de France à tester une nouvelle technique de lutte contre la prolifération de chenilles processionnaires. Des capsules de phéromones sont projetées sur les arbres grâce à un fusil.



Un fusil pour tirer des capsules de phéromone et créer une confusion sexuelle chez les papillons qui s'apprêtent à s'accoupler, tel est le nouveau système que teste actuellement la Ville contre la prolifération des chenilles processionnaires du pin.

Cette espèce de chenille, nommée d'après son déplacement en file indienne, s'attaque aux pins et peut, à long terme, tuer les conifères. Ses autres victimes sont les enfants, les personnes vulnérables et les animaux domestiques qu'elles blessent avec leurs poils très urticants.

C'est pourquoi la Ville lutte contre elles depuis plusieurs années à l'aide de différentes techniques.

Tous les ans, les chenilles reviennent aux mêmes endroits. Dans leur cocon tout l'hiver, elles sortent en avril pour s'enterrer dans le sol et se transformer en chrysalides, avant de devenir des papillons. Pour empêcher la prolifération des chenilles processionnaires au printemps de l'année suivante, l'intervention humaine doit démarrer avant la période d'accouplement des papillons, de juillet à septembre.

Des nichoirs pour les mésanges

Jusqu'ici, le service des Espaces verts utilisait principalement des pièges, sous forme de boîtes contenant de la phéromone. L'installation de ceux-ci nécessite cependant la présence de plusieurs agents, d'un

engin à nacelle et doivent ensuite être retirés à la fin de la saison.

Depuis juin, il s'agit toujours de billes de phéromones, mais dorénavant tirées sur les arbres au fusil. La technique présente plusieurs avantages: elle est plus rapide, permet d'économiser du temps-homme car une seule personne est nécessaire pour effectuer ce travail et met enfin à portée des endroits auxquels les nacelles n'accédaient pas.

Le recours à des méthodes naturelles est bien d'actualité : l'hiver dernier, le service des Espaces verts a installé des nichoirs pour favoriser la venue des mésanges charbonnières, prédateurs de la chenille processionnaire.

Apprenez à voler !

Pratiquer le vol à voile vous fait rêver ? Le Centre de vol à voile de Chartres (CVVC) propose plusieurs fois par an pour les jeunes résidents de Chartres métropole des stages de découverte du pôle d'initiation aéronautiques jeunes. Ils ont pour objectif de faire connaître le planeur et la pratique du vol à voile pendant deux jours dans des conditions financières particulièrement accessibles grâce aux aides en équipement et au partenariat développé, depuis 10

ans, avec Chartres métropole. Ces stages comportent une formation théorique le matin et des vols l'après-midi à bord de planeurs biplaces.

► Stages de vol à voile, les mercredis 18 et jeudi 19 juillet et les mercredi 22 et jeudi 23 août. Renseignements et réservations à effectuer par avance auprès du club : volavoile.chartres@gmail.com
Tél. : 02 37 34 14 27



Parle-moi de ton école...

C'était comment, l'école avant ? Une question à laquelle les élèves de CP de l'école Maurice-de-Vlaminck ont pu répondre avec l'aide des résidents du foyer logement Marcel-Gaujard, et de la résidence autonomie, lors de quatre rencontres intergénérationnelles entre mars et juin dernier. Ils ont tout d'abord visité le musée de l'École, puis une école « moderne », avant de reconstituer une classe de la première moitié XX^e siècle. Des souvenirs forts pour certains résidents, qui ont expliqué aux enfants les caractéristiques de l'époque : les filles et garçons étaient séparés, une plume et un encrier étaient nécessaires pour rédiger, tandis que les mauvais élèves se voyaient coiffer d'un bonnet d'âne... Les re-



traités ont également passé le certificat d'études primaires, non sans une certaine nostalgie au moment d'aborder la dictée, le calcul mathématique, ou l'histoire-géographie.



► La veille du départ, le public est invité dès 13 h à venir profiter des animations. Les plus curieux pourront s'informer sur les carrières de pilote et de mécanicien d'avion avec l'armée de l'air et la Marine, visiter des avions de tourisme, et se rendre au village de l'air pour participer à des simulateurs de vol. Les clubs locaux s'associent également à l'événement :

► L'aéroclub de Chartres proposera des baptêmes de l'air et présentera ses avions et son école de pilotage ;

► Les Dezing'Eure, expliqueront leur savoir-faire en matière de restauration d'avions de collection ;

► Le centre de vol à voile de Chartres animera un stand avec présentation d'un planeur, d'un simulateur de vol, et informera sur les métiers de l'aérien. ;

► L'Association chartraine des constructeurs amateurs d'aéronefs ouvriront les portes de leur atelier de construction d'avion ;

► Le club d'aéromodélisme de Chartres présentera ses modèles réduits.

À la rencontre des meilleurs pilotes français

Le Hop ! Tour invite les meilleurs jeunes pilotes à effectuer un tour de France en plusieurs étapes. Le départ sera donné l'aérodrome de Chartres mardi 17 juillet. La veille, le public pourra participer à une journée animations.

Quelques jours après le passage des cyclistes à l'occasion de la 7^e étape du Tour de France, Chartres accueille un nouveau rendez-vous sportif national : le Hop ! Tour. Le principe ? Quarante-cinq jeunes aviateurs, âgés de 18 à 24 ans, sélectionnés par la Fédération française aéronautique, participent à un tour de France aérien, avec comme ville de départ, Chartres et son aérodrome, le mardi 17 juillet. Pour Romane Laglaive, c'est surtout l'occasion de bien figurer chez elle. Romane est née à Chartres, et après avoir passée son bre-

vet d'initiation aéronautique, elle rêve aujourd'hui à 18 ans de devenir pilote professionnelle. « Je suis fière de représenter ma ville auprès de mes collègues pilotes, et de promouvoir la féminité dans ce domaine. »

► **Lundi 16 juillet, aérodrome de Chartres métropole**, route de Coltainville (D823) à partir de 13 h. Renseignements : www.ffa-aero.fr et 01 44 29 92 10. Les jeunes pilotes prendront le départ le mardi 17 juillet dans la matinée.



2 000 spectateurs au festival L'Paille à sons
Les 1^{er} et 2 juin, les festivaliers ont profité des concerts de Mungo Jerry (à gauche)
et Thé Vanille (à droite)..



Il court contre le diabète



Atteint d'un diabète de type 1, Hakaroa Vallée, 13 ans, traverse la France du nord au sud cet été pour informer et sensibiliser à cette maladie. Il fera étape à Chartres le 16 juillet.

► L'arrivée d'Hakaroa Vallée est prévue le lundi 16 juillet à 16h, devant le pôle administratif, place des Halles. Le départ sera donné le lendemain, mardi 17 juillet à 10 h. Renseignements: www.helloasso.com/associations/just-did-it; haka.just.did.it@gmail.com

C'est le défi de toute une vie, mené par un enfant de 13 ans. Parcourir 2 000 kilomètres à vélo et en courant, de Dunkerque (Hauts-de-France) à Cerbère (Occitanie), en passant à Chartres le lundi 16 juillet. « Cette idée m'est venue lorsque j'ai entendu parler de Brian Crebouv, un Français de 30 ans atteint de mucoviscidose, explique Hakaroa Vallée. L'année dernière, il a couru plus de 1 200 kilomètres entre le Var et Calais, et ce défi me plaisait. » Du 2 juillet au 12 août, le jeune homme sera accompagné de sa famille pour son tour de France. D'ici là, il répète encore et encore ses gammes : « je m'entraîne tous les jours en alternant course à

pied et vélo. Mes journées sont bien rythmées puisque je prépare en parallèle les épreuves du brevet, qui se dérouleront fin juin. Lorsque le diabète m'a été diagnostiqué, il y a deux ans, cela m'a donné encore plus la volonté de me surpasser. Je veux prouver qu'il est toujours possible de faire du sport, même quand on a du diabète. »

Des soutiens importants

Malgré son jeune âge, Hakaroa Vallée n'est pas un novice en matière de course à pied : semi-marathon, participation au Téléthon ou à la No finish line (événement solidaire dont les participants courent pour soutenir des projets en faveur d'enfants défavorisés ou malades), il a la passion du sport. C'est aujourd'hui à son tour de sensibiliser et de récolter des fonds pour la recherche contre le diabète, avec son association Just did it. « Je veux sensibiliser les médias et les personnes à cette maladie : on connaît le mot diabète, mais pas la réalité qu'il recouvre. Par exemple, certains métiers sont inaccessibles aux diabétiques, comme être pompier, policier ou militaire. Je ne sais pas lequel je veux faire plus tard mais j'aimerais avoir le choix et pour cela, il faut que les lois changent, et que les personnes politiques se mobilisent davantage. J'ai la chance de bénéficier de soutiens importants : celui de l'athlète Stéphane Diagana, et de responsables politiques comme Angela Merkel, Theresa May ou encore Manuel Valls. »

Jean-Pierre Gorges et Karine Dorange, adjointe aux Sports, ont décidé d'offrir à Hakaroa Vallée l'accueil que son action mérite. L'occasion également pour le public de bénéficier d'un regard jeune sur le diabète.

Formes et couleurs à la collégiale



Depuis 2007, l'association Formes et couleurs installe son exposition annuelle à la collégiale Saint-André. C'est dans ce lieu historique qu'une quarantaine d'artistes présente dessins, aquarelles, peintures, sculpture et gravures. Le public vient chaque année de plus en plus nombreux à ce rendez-vous artistique, pour découvrir de nouvelles œuvres, de nouveaux artistes. Pour cette 41^e édition, l'invité d'honneur est Éric Lecam, peintre figuratif qui travaille sur les thèmes maritimes et urbains.

► **41^e salon d'art à la collégiale Saint-André, du 1^{er} au 9 septembre,** 2 rue Saint-André. Horaires : du lundi au dimanche, de 14 h à 19 h et jusqu'à 22 h le 1^{er}, 7 et 8 septembre. **Vernissage le 31 août à 18 h 30.**
Renseignements : www.formesetcouleurs28.wordpress.com ; formesetcouleurs28@gmail.com

Pour un sourire d'enfant

Lors du voyage d'étude au Rajasthan (Inde) en mars dernier, les membres de l'Université chartraine du temps libre (UCTL) ont visité une école publique primaire. Un grand moment d'effervescence pour les quatre enseignants et cent cinquante élèves qui recevaient des visiteurs étrangers pour la première fois. Leur accueil touchant a contrasté avec leurs conditions de travail : toutes les classes ne sont pas équipées en mobilier et certains écoliers manquent de fournitures. L'UCTL, en lien avec l'un des guides accompagnateurs présent sur place, a décidé de se mobiliser. Claude Bourseguin, président de l'association, s'explique : « *Pour une dizaine d'euros par enfant, il est possible d'envoyer un minimum de fournitures indispensables. La plupart étant bien spécifiques au pays, nous achèterons ces articles en gros avec les bonnes caractéristiques, avant de les expédier en juillet, puis en janvier 2019. Nous souhaitons pérenniser cette action par l'envoi régulier d'affaires scolaires : c'est pour cela que nous sollicitons nos adhérents, partenaires, et bien sûr toutes les personnes qui veulent soutenir cette cause.* »



► **Les dons peuvent être adressés par chèque à l'ordre de l'UCTL, 14 rue de la Volaille à Chartres, en précisant « Partenariat Rajasthan ».**
Renseignements : 02 37 36 20 48 ; association@uctl.fr ; www.uctl.fr

100 sapeurs-pompiers participent au Firefit challenge

Ils étaient 80 l'année dernière, et seront une centaine en septembre prochain, de la France entière, à participer à la quatrième édition du Firefit challenge à Chartres. Organisée par l'association éponyme, avec le soutien de l'Union départementale des sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir, cette manifestation invite les sapeurs-pompiers à se mesurer toute la journée à des défis sportifs et physiques, qui seront dévoilés au dernier moment. « C'est la particularité de cet événement puisque les participants ne connaissent pas encore les exercices, détaille Tony Combot, président de l'association. C'est à l'image de leur métier au quotidien : affronter des situations sans en connaître préalablement les particularités. Il s'agira de faire preuve de mental, et d'un certain dépassement de soi, pour se distinguer. »

► **Le Firefit 112 challenge se déroule le samedi 1^{er} septembre, rue Gilles de Roberval, de 9 h à 18 h. Entrée libre. Restauration sur place. Les recettes seront reversées aux pupilles orphelins des sapeurs-pompiers de France. Renseignements : 02 34 40 09 65 ou www.firefit112.wixsite.com**

SOLIDARITÉ | ASSOCIATION

Ils veulent « une société plus humaine »



L'Association générale d'intervenants retraités – actions de bénévoles pour la coopération et le développement est aussi mieux connue sous le nom d'AGIR abcd. En Eure-et-Loir, elle est présente à Chartres, à Châteaudun et à Dreux.

Marie-José Clarysse-Sebban en est devenue récemment la nouvelle déléguée dans le département : « J'ai adhéré au projet d'AGIR abcd dès le début de ma retraite, il y a 8

ans, désirant m'impliquer dans une société plus humaine. J'y ai contribué à animer ce groupe convivial mettant en œuvre une ouverture culturelle et intergénérationnelle, tournée vers la cohésion sociale. »

L'association intervient dans plusieurs domaines : éducation (apprentissage du français langue étrangère, aide aux devoirs), aide à l'insertion professionnelle par le parrainage, lien social (éducation à la citoyenneté, rencontres interculturelles et intergénérationnelles,

etc..) et des actions à l'international (solidarité avec le Sénégal). « Très sollicitée, notre association souhaite étoffer ses équipes, alors rejoignez-nous ! »

► **AGIR abcd28, permanences : premier et troisième lundi du mois, de 10 h à 12 h (hors vacances) aux abbayes Saint-Brice, salle B1, rue Georges-Brassens. Renseignements : agirabcd28@gmail.com – Tél. 06 95 00 21 64**



Nous y sommes !

Nous voici à quelques jours de l'arrivée du Tour de France ! Après le succès de l'opération C' l'été, qui célébrait l'arrivée de la saison estivale fin juin/début juillet, c'est une autre ambiance qui s'annonce. Le vendredi 13 juillet sera un jour de fête et Karine Dorange, adjointe aux Sports, nous donne les clefs pour profiter au mieux de cette grande manifestation.

Votre Ville: Le temps d'une journée, Chartres sera sous les feux des projecteurs grâce au Tour de France. Où en sont les préparatifs ?

Karine Dorange: Depuis plusieurs mois, les équipes de la Ville ont travaillé pour que cette arrivée d'étape soit un succès complet, tant pour épauler la logistique du Tour que met en place ASO, l'organisateur du Tour, que pour la préparation de notre accueil des publics, de la presse, et la parfaite sécurité du périmètre urbain concerné.

VV: C'est la troisième fois que la Ville accueille une étape du Tour de France. Qu'est-ce qui a changé dans l'organisation de cet événement ?

KD: Le principe du Tour de France veut que ce soit les villes qui se proposent d'accueillir le Tour. Le cas de figure a été sensiblement différent pour nous cette année puisque... ASO nous a propo-

sé de rejoindre le parcours 2018. C'est sans doute une marque de confiance: nous sommes rodés à la manœuvre. Pour ce qui est de l'organisation notamment, nous répondons évidemment aux impératifs et demandes d'ASO... et de la préfecture bien entendu.

VV: Comment profiter au mieux de cette journée ?

KD: J'invite toutes les personnes qui doivent être ou passer à Chartres les 12 et 13 juillet à prendre connaissance des modifications et restriction de circulation et de stationnement qui vont être mises en place pour le Tour. Pour faire simple, le mieux est de considérer que l'on passera la journée à Chartres pour ce moment de fête. Dès le matin le public pourra profiter des animations que l'on a préparées, rester en forme pour le passage des jeunes cyclistes d'Eure-et-Loir, de la caravane à partir de 15h35, puis des coureurs à partir de 17h20, avant de rester faire la fête avec notamment le concert familial

de Rocky Bulle, à 17h30 place des Épars et notre opération Bistros en guinguettes. Vous trouverez le détail des animations et des mesures de modification de circulation et stationnement dans les pages suivantes. Nous sommes très impatients de vivre tout cela.

Nous ne doutons pas que le public sera nombreux pour célébrer avec nous cet événement, et nous espérons qu'il restera avec nous pour faire la fête le soir... ce que nous encourageons vivement d'ailleurs. Quand je vois l'engouement que le Tour a déjà commencé à soulever depuis quelques semaines, je me dis que c'est vraiment une chance pour Chartres d'accueillir une étape d'arrivée. Et côté sport... les pronostics sont variables mais... pourquoi ne pas rêver d'un Français comme Romain Bardet sur le podium avec un maillot jaune? Quelques années après Thomas Voeckler, cela serait un beau clin d'œil...



Chartres à l'heure du Tour

Pour ne rien rater de cette journée exceptionnelle, voici le programme des animations qui auront lieu en ville. Les coureurs, eux, débouleront à toute vitesse pour l'arrivée de l'étape, avenue Jean-Mermoz en fin d'après-midi.

Rando Vittel 10 licenciés du Vélo sport chartrain cyclisme participeront à la Rando Vittel sur les dix derniers kilomètres de l'étape. Les cyclistes franchiront la ligne d'arrivée vers 14 h, quelques heures seulement avant les coureurs du Tour

Défilé des jeunes cyclistes d'Eure-et-Loir Arrivée avenue Jean-Mermoz à 15 h 30. Les licenciés de l'école de vélo chartraine et d'écoles de cyclisme du département sont invités à franchir la ligne d'arrivée du Tour de France. 80 enfants défilent sur les 2 derniers kilomètres de l'étape Fougères-Chartres

7^e étape du Tour de France Fougères-Chartres Arrivée de la

caravane à 15 h 35 et arrivée des premiers coureurs, avenue Jean-Mermoz vers 17 h 20

Petit concert entre amis 17 h 30, place des Épars. Spectacle familial de Rocky Bulle présenté par la compagnie Les Héliades

Bistrot en guinguettes Pour fêter l'arrivée du Tour à Chartres et annoncer la Fête nationale qui se déroule lendemain, les gérants de bars et restaurants du cœur de ville se parent de bleu-blanc-rouge et invitent des groupes musicaux à animer leurs commerces. Ils vous attendent pour poursuivre la fête à partir de 19 h Ambiance festive et estivale garantie! (Lire page 55).

► Les commerçants aux couleurs du Tour !

Vitrophane, affiches, stickers... La Ville invite les commerçants à participer à la fête en décorant leurs boutiques ! Certains attendent le Tour de France avec impatience comme Émilie Tuvet et Bérénice Brunet, qui tiennent une boutique de prêt-à-porter : « Cette manifestation va animer Chartres et attirer du monde. Les événements comme celui-ci participent au dynamisme de la ville. Nous sommes toujours partantes pour y contribuer à notre niveau », expliquent les deux femmes. Avenue Marcel-Proust, monsieur Edip UN estime que « le passage du Tour de France est une bonne chose pour l'image de la ville et cela peut bénéficier à notre bar-brasserie. » Il espère les clients seront nombreux à venir s'y restaurer et s'y désaltérer. Les artisans ne sont pas en reste. Rue Rabuan du Coudray, les tapissiers Michel et Muriel Denkmann ont quant à eux eu une idée originale : créer un objet aux couleurs du Tour. « Nous voulions faire quelque chose qui sorte de l'ordinaire et qui montre notre savoir-faire d'artisans. » Le couple préfère, pour l'heure, garder secret la nature de cet objet...

Comment circuler le jour du Tour de France ?

En raison du passage des cyclistes du Tour de France, la circulation et le stationnement des véhicules est modifié le jeudi 12 et vendredi 13 juillet. Les principaux axes routiers fermés à la circulation du jeudi, 20 h au vendredi, minuit, sont la rue d'Ablis et l'avenue Jean-Mermoz. Le rond-point de la Paix restera accessible afin de permettre l'accès au parking de Chartreexpo et à l'avenue des Anciens combattants d'AFN.

Des déviations sont mises en place dans les quartiers de la Madeleine, Saint-Chéron, Clos l'Evêque, la basse ville, Chanzy/Comtesses, Grand-Faubourg et le centre-ville. Vendredi 13 juillet, les piétons seront moins impactés. Jusqu'à midi, ils pourront traverser le boulevard de la Courtille au niveau de deux points de cisaillement situés au théâtre et au cinéma. Après cette heure, la Courtille ne sera plus accessible. Il sera, en revanche, possible de se rendre au sud de Chartres en passant par la rue Pierre-Mendès-France, également ouverte aux véhicules.

La Ville recommande aux commerçants de prendre leurs précautions concernant les livraisons qui ne pourront pas avoir lieu, le 13 juillet.

A noter également l'accès au parking Q-Park entrée Courtille est autorisé jusqu'à 4 h le vendredi 13 juillet, tandis que l'entrée et la sortie Q-Park située rue du Grand-Faubourg sont interdits en direction de la rue du Docteur Maunoury le vendredi, de 8 h à 22 h. Pour rappel, les véhicules en stationnement interdits, considérés comme gênant le déroulement de la manifestation sportive, seront évacués et mis en fourrière aux frais et risque des contrevenants.



Photo : © ASD/A.Broadway





- Tracé du Tour de France
- Rocade de Chartres
- Déviation à partir de 4 heures
- Fermé à la circulation

Nicolas Edet, du VS Chartres au Tour de France

Formé au VS Chartres entre 2002 et 2007 et aujourd'hui parrain de l'école de vélo, le cycliste professionnel Nicolas Edet devrait participer cet été à son sixième Tour de France. Il se livre à vous à quelques jours de l'arrivée des coureurs à Chartres.



Nicolas Edet avec les jeunes du VS Chartres

Au téléphone, la voix est posée, calme. Après avoir décroché une belle seconde place lors du Tour de l'Ain en mai dernier, et montré de belles dispositions au Critérium du Dauphiné en juin (20^e au général), Nicolas Edet savoure quelques jours de repos en Sarthe, pour se détendre en famille et profiter de ses amis. Si sa présence au Tour de France n'est toujours pas confirmée*, le cycliste ne tarit pas d'éloges sur ce rendez-vous incontournable. « C'est la plus belle course au monde qui puisse exister, souligne-t-il. J'en rêvais quand j'étais gamin et, aujourd'hui, c'est la vitrine de mon métier. »

Le grimpeur connaît bien les routes de l'Hexagone puisqu'il compte déjà cinq participations à la Grande Boucle. Surtout, il a su prendre la mesure de l'événement au fil des éditions, avec en prime, quelques

anecdotes à partager. « J'avais un peu d'appréhension lors de mon premier Tour, les meilleurs coureurs étaient présents avec moi. Maintenant, avec l'expérience, j'ai appris à mieux m'adapter aux différentes situations. Le Tour de France permet de connaître des moments euphoriques, comme lorsque j'ai reçu le prix de la combativité en 2012 à l'issue de la première étape. A l'inverse, à Mulhouse deux ans plus tard, je luttais pour la victoire finale, et à 150 mètres de l'arrivée, je cassais mon dérailleur... »

Sans oublier le VS Chartres

A 30 ans, celui qui a été élu meilleur grimpeur du Tour d'Espagne en 2013 pédale désormais dans le monde entier, au rythme des différentes courses organisées. Pour autant, malgré un emploi du temps serré, il n'oublie pas le VS Chartres, où il a été formé pendant cinq ans. « J'ai

connu des belles années dans ce club, c'était une grande famille avec beaucoup de copains, se souvient-il. C'est aussi à Chartres, que j'ai appris les bases du vélo. Je me rends systématiquement au club quand je reviens ici. » Aujourd'hui parrain de l'école de vélo, Nicolas Edet souhaite transmettre son expérience à ces futurs champions. « J'aime me rendre aux entraînements et partager du temps avec les jeunes. Il est important de créer des vocations chez eux, cela permet aussi d'avoir un vivier de cyclistes. » Pour les plus jeunes, ces rencontres durant l'année sont l'assurance de partager la route avec un professionnel. Un peu leur Tour de France à eux...

* à l'heure où nous bouclons ce magazine, la liste des coureurs de l'équipe Cofidis n'était pas encore connue.

Fan comme Claudette !

Claudette Perrin, 76 ans, est une passionnée du Tour de France. A l'occasion de l'arrivée des coureurs à Chartres pour la 7^e étape, elle évoque ses souvenirs de jeunesse du Tour, son favori pour la victoire finale, et son idole de toute une vie : Raymond Poulidor.



| Claudette Perrin est une grande fan du Tour de France

Bavarder avec Claudette Perrin sur le Tour de France, c'est l'assurance de voir ses yeux pétiller et son sourire s'étirer. A bientôt 77 ans – elle fêtera son anniversaire le 14 juillet, soit le lendemain du passage des cyclistes à Chartres –, elle suit toujours l'activité de la Grande Boucle avec passion. « J'ai assisté au Tour pour la première fois à huit ans, se souvient-elle. Nous étions le

long de la route et je me rappelle juste que j'applaudissais les cyclistes. Plus tard, en 1955, la course était diffusée à la télévision et j'allais chez mon voisin pour la regarder avec lui. Je suivais également la compétition grâce aux journaux, ou la radio. » Claudette Perrin utilise à l'époque le vélo au quotidien, pour parcourir les 2 kilomètres qui séparent Saint-Prest, là où elle résidait, de l'école de Jouy. « J'ai habité

Jouy plus tard et le Tour de France est passé devant ma maison ! »

Au jeu des pronostics pour cette édition 2018, celle qui fut auxiliaire de vie et secrétaire s'avance sans sourcilier. « Romain Bardet a fait un beau Tour l'année dernière mais il est encore jeune : il manque de résistance mais je mise sur lui pour les années à venir. »

L'idole d'une vie

Les souvenirs évoqués sont nombreux et une personne revient régulièrement au cœur de la discussion : Raymond Poulidor dit « Poupou ». L'idole de toute une jeunesse pour certains, l'éternel second pour les autres. « C'est l'amour d'une vie, depuis mes 8 ans. Poulidor est un acharné qui donnait tout lors des épreuves. Mes copines se moquaient de moi parce qu'il finissait souvent à la deuxième place alors que c'était un excellent coureur. » Preuve de cet amour inconditionnel, cette assiette à l'effigie de Poulidor – achetée par Claudette il y a plusieurs années déjà sur le Tour –, qui trône fièrement à côté des portraits de la famille.

Alors, à l'arrivée des coureurs dans la ville le vendredi 13 juillet, la retraitée aimerait être bien placée pour admirer les cyclistes franchir la ligne d'arrivée. Et pourquoi pas voir Poupou, s'il est présent. Un joli cadeau d'anniversaire en avance...



Vivez un été chartrain !

« C et été chartrain sera festif et culturel ! Découvrez les lieux incontournables de la ville sublimes par les animations élaborées par les services de la Ville et ses associations.

Chaque année, nous souhaitons innover en proposant à tous une offre riche et diversifiée. L'été est l'occasion de prendre son temps et de flâner pour découvrir et apprécier les richesses de notre ville. Chartres dispose avant tout d'un patrimoine important et historique, comme le palais épiscopal qui accueille le musée des Beaux-Arts ; la médiathèque L'Apostrophe et l'atypique maison Picassiette, labélisées patrimoine du XXe siècle, valent également le détour.

Le kiosque à musique, situé sur la butte des Charbonniers, et le cinéma de plein air, au parc des Bords de l'Eure, reprennent leurs quartiers et sont de nouveau très prisés des familles. La place des Halles est, elle, en pleine renaissance depuis plusieurs mois ; elle apporte également son lot d'animations originales car vous êtes à la recherche d'activités qui sortent des sentiers battus.

Côté culture, l'exposition hors les murs du sculpteur Tetsuo Harada dans le cadre du Chemin des arts, ou celle de François Legrand dans la prestigieuse collégiale Saint-André vont vous faire découvrir des œuvres majeures. Sans oublier Giulio Menossi, qui expose à la chapelle Saint-Eman, dédiée à la mosaïque et la Direction de l'archéologie, qui propose des ateliers découvertes pour les enfants.

Et que serait cet été sans mentionner le concert de Deluxe pour la Fête nationale, les spectacles de ChartrEstivales ou la 15e édition de Chartres en lumières. Un grand moment de fête vous attend, une nouvelle fois... Alors détendez-vous, sortez, riez et profitez, c'est l'été !



Isabelle Vincent,
adjointe en charge de la Culture,

et Isabelle Mesnard,
adjointe en charge des Animations

Comment profiter de Chartres en lumières ?

Devenu un rendez-vous incontournable pour les Chartrains et les touristes depuis 2003, Chartres en lumières est la plus grande opération de valorisation du patrimoine par la lumière au monde. Plusieurs parcours sont possibles, pour profiter d'un événement qui attire chaque année plus d'un million de visiteurs.

Belle de jour, à la tombée de la nuit, Chartres se métamorphose. Les vidéoprojecteurs sont allumés, braqués sur les principaux monuments de la ville et les scénographies rythment votre parcours. Commençons par la basse-ville et son ambiance médiévale. De la rue du Massacre avec la collégiale Saint-André, jusqu'à l'église Saint-Pierre, les ponts et lavoirs des bords de l'Eure prennent vie, et installent une ambiance naturelle et colorée.

En remontant dans le centre-ville, place Billard, l'une des deux scénographies interactives nous arrête. A l'apparition de la cartographie urbaine et ludique au sol, venez jouer avec la lumière. A côté de la place Marceau, prenez un moment pour admirer la fresque De Lattre-de-Tassigny, et son tournage de film. La visite se poursuit le long du boulevard Chasles, avec l'illumination du théâtre, et la médiathèque puis l'ancienne chapelle Sainte-Foy. Sur cette dernière, laissez libre-cours à votre imagination, en prenant la main sur la scénographie ! Continuez votre chemin rue de l'Étroit-Degré où scintille l'illumination du

collectif Lumière de verre, avant de longer le portail nord de la cathédrale. Prenez une pause bien méritée en admirant la façade d'honneur du musée des Beaux-Arts, puis suivez l'épopée de Luna sur la façade des jardins de l'Évêché. Faites le tour de la cathédrale, en passant par le portail sud, avant d'arriver devant le portail royal, dont les 5 500 m² scénographiques mettent en mouvement l'intemporalité de la cathédrale.

Les coups de cœur de la rédaction :

La basse-ville : si le calme et le cadre de vie de la basse-ville sont plébiscités par les visiteurs durant la journée, les balades le long de l'Eure en soirée sont tout aussi agréables. C'est l'endroit idéal pour débiter votre parcours de Chartres en lumières, une douce promenade à réaliser entre amis ou en famille. Un premier regard sur la collégiale Saint-André, puis sur le pont des Minimes en sera le point de départ. Continuez ensuite le long des lavoirs Gloriette et Foulerie, du pont Bourju pour arriver aux arcades Saint-Hilaire, tapissées de fleurs.



Scénographie: Spectaculaires, Allumeurs d'images



► **Visites guidées spéciales Chartres en lumières :**

Elles sont programmées par l'office de tourisme chaque samedi (13 € par adulte et 6,50 € pour les enfants de 6 à 12 ans). Une offre privilège alliant une visite de Chartres en lumières et la découverte de la crypte de la cathédrale à la lueur de la bougie est également disponible chaque vendredi à 22 heures (17,50 € par adulte et 8 € par enfant de 6 à 12 ans). **Renseignements et réservations à l'office de tourisme, 8 rue de la Poissonnerie, info@chartres-tourisme.com et www.chartres-tourisme.com**

► **Découvrez Chartres en lumières lors d'une balade en canoë-kayak !**

Cet été, profitez des scénographies de la basse-ville en parcourant 4,5 kilomètres sur l'Eure. En individuel ou en groupe, ces balades en canoë-kayak permettent de découvrir Chartres en lumières avec un regard différent.

Informations et réservations au 06 21 01 00 99 ou canoekayak.chartres@hotmail.fr

► **Infos pratiques :**

Du 14 avril au 13 octobre. Tous les soirs, de la tombée de la nuit jusqu'à 1 h du matin. Gratuit.



Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

@ChartresEnLumières

Ou sur

www.chartresenlumieres.com et sur l'application Chartres en Lumières.

Profitez du wifi gratuit dans la ville : places Billard et Châtelet, ainsi qu'au portail royal de la cathédrale.





Scénographie: Camille Gross & Olivier Magermans

La chapelle Sainte-Foy : son interactivité est l'essence de son succès. Il n'est d'ailleurs pas étonnant, une fois la tombée de la nuit, de devoir patienter un peu avant de pouvoir créer sa propre scénographie. Sous forme d'origamis, les dessins projetés se déclinent en quatre thèmes différents : l'espace, l'eau, la terre et la lumière. Simple d'utilisation, la table tactile offre une multitude de combinaisons : il est possible d'ajouter des éléments propres à un univers en particulier (fusée et astronaute par exemple), d'activer la 3D, de jouer sur les contrastes de couleur...

La 4K sur le portail royal : cette année, la Ville a changé son matériel de projection sur la cathédrale, pour diffuser des images de meilleure qualité. Qualifiée d'ultra haute définition, la 4K est un format d'image numérique, principalement utilisé dans le domaine du cinéma. Le résultat est bluffant : chaque petit détail est désormais visible à l'œil nu, les contours de la cathédrale sont affinés et les contrastes approfondis, on se surprend à redécouvrir les éléments des escaliers des orgues. Le regard ne se concentre plus seulement sur la rosace mais sur l'ensemble



Scénographie: Enluminures



► Chartres en lumières, moteur du tourisme

Comme en témoigne Jean Godet, président de C'Chartres Tourisme, l'office de tourisme intercommunal de Chartres métropole, Chartres en lumières est un puissant moteur pour le tourisme chartrain :

«*La montée en puissance de Chartres en Lumières a permis de faire passer de 20% à 30% le nombre de touristes restant au moins une nuit à Chartres* ». Cela représente environ 10 000 nuitées par an, soit un chiffre d'affaire additionnel de près d'un million d'euros sur le territoire.

D'un point de vue qualitatif, l'hébergement est monté en gamme pour répondre aux desideratas d'une clientèle de plus en plus exigeante : aux Parisiens et Franciliens (35% du total des visiteurs) s'ajoutent des étrangers qui représentent 30% des clients. Parmi eux, des clientèles japonaises, anglo-saxonnes et désormais indiennes ont des standards élevés qui profitent à l'hôtellerie dans son ensemble. Deux nouveaux hôtels et plus de 100 chambres ont été créés en périphérie chartraine. D'autre part, des chambres d'hôtes très séduisantes complètent désormais une offre riche et diversifiée.

Quant au secteur de la restauration, les 180 soirées annuelles de Chartres en lumières ont généré une nouvelle diversité de l'offre gastronomique chartreuse : de nombreux lieux bistro ont ouvert et connaissent un succès croissant. Leurs horaires d'ouverture se sont adaptés et les « week-ends » parisiens ou internationaux trouvent désormais à Chartres de quoi se régaler...



Des animations tout l'été

Depuis le mois de mai, la place des Halles accueille de nombreuses animations qui se poursuivent cet été. En parallèle, la Ville vous propose de voir des films en plein air au bord de l'Eure et quelques spectacles au kiosque à musique.

Avec l'été revient l'envie de sortir et de prendre du bon temps en famille ou entre amis. Pour étancher votre soif d'animations, la Ville vous a concocté un programme de rendez-vous qui vous permettront de profiter au maximum de la période estivale : cinéma en plein air au parc des Bords de l'Eure, divertissements au kiosque de la butte des Charbonniers, activités place des Halles viennent compléter le planning des manifestations incontournables que sont Chartres en lumières, le Tour de France, ChartrEstivales... « A Chartres, notre calendrier événementiel ne connaît pas de vacances, explique

Isabelle Mesnard, adjointe en charge des Animations. *L'idée de ces événements est de rassembler les Chartrains, de faire vivre la ville et de contribuer à son rayonnement.* » Et de satisfaire le plus large public possible.

Cette année, en revanche, la Ville n'installera pas d'écran géant pour suivre le parcours de l'équipe de France lors de la Coupe du monde de football : pour des raisons de sécurité, l'Etat a interdit toute fan-zone sur l'espace public ouvert. Les Chartrains pourront néanmoins se retrouver dans les bars et restaurants de la ville qui diffuseront les matchs.

► Activités place des Halles

Mercredi 4 juillet : création d'hier et d'aujourd'hui par la Dame à la Licorne (création d'objets, 14 h 30 à 16 h 30)

Samedi 7 juillet : Zykatok (concert, 3 sets de 15 h à 17 h)

Judi 12 juillet : Craft nights par les Drôles de créatrices (création de bijoux, 19 h à 22 h)

Samedi 21 juillet : Craft days par les Drôles de créatrices (création de bijoux, 16 h à 19 h)

Dimanche 29 juillet : Hauts de Chartres animations (jeux en bois, 14 h à 18 h)

Samedi 25 août : Craft days par les Drôles de créatrices (création de bijoux, 16 h à 19 h)

► Cinéma en plein air à la Petite Venise

Judi 19 juillet : Wonder Woman (21 h), de Patty Jenkins (2017)

Judi 26 juillet : Valérian (21 h), de Luc Besson (2017)

Judi 23 août : Rogue one (21 h), de Gareth Edwards (2016)

► Animations du kiosque à musique

Dimanche 1^{er} juillet : spectacle -

Compagnie des Heureux liens (16 h à 18 h)

Dimanche 8 juillet : jeu en bois, avec l'association des Hauts de Chartres (de 14h à 18h) et concert du groupe Ki Quintet (16h - 17h30)

Judis 12 juillet et 30 août : cours de danse avec Stéphane Massaro (18h à 2h)

Samedis 28 juillet, 11 et 25 août : atelier de Chartravélo (atelier réglage et entretien courant de vélo 14 h à 18 h)

► **Courant juillet** : installation d'un espace boulo-drome et mōlkkydrome, avec espace pique-nique.

► Une boutique d'artisans,

créée par la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir, a ouvert ses portes au 11 rue de la Clouterie. Bijoux fantaisie, travail du bois, tapisseries... Découvrez le savoir-faire des artisans d'art, jusqu'au 15 septembre, les vendredis et samedis de 17 h à minuit. Renseignements : mathilde.brulard@cma-28.fr



Dancez, chantez avec Deluxe pour la Fête nationale

Que serait un 14 juillet sans fête ? La Ville vous offre plusieurs événements pour célébrer la Fête nationale comme il se doit. Le point d'orgue sera le grand concert, à l'hippodrome, du groupe d'électro-pop Deluxe et l'incontournable feu d'artifice.



Une seule date en France cette année... et c'est à Chartres ! Actuellement en plein enregistrement de son prochain album, le groupe d'électro-pop Deluxe délaisse son studio pour se produire à l'occasion du grand concert de la Fête nationale, samedi 14 juillet à l'hippodrome. Formé en 2007, Deluxe a créé sa propre recette musicale en s'inspirant de différents

genres musicaux (hip-hop, soul, funk...). Printemps de Bourges, Solidays, Francofolies... La formation, originaire d'Aix-en-Provence, a déjà conquis le public des plus grandes scènes et festivals. A n'en pas douter, le 14 juillet, Kaya, Kilo, Pépé, Pietre, Soubri et la chanteuse Lilboy sauront vous faire chanter et danser ! Le concert laissera ensuite place au traditionnel spectacle pyrotechnique.

► La fête démarre le 13 juillet !

Mais les festivités auront été lancées dès la veille ! Cette année, pas de bal pour la Fête nationale. Les familles seront invitées à profiter du spectacle de la C^o Les Héliades, Rocky Bulle. Plusieurs bars et restaurants accueilleront ensuite des groupes pour une soirée musicale et animée Bistrots en guinguettes.

► **Animations du 13 juillet, concert de Rocky Bulle, à 17 h 30** (spectacle familial), place des Epars. Bistrots en guinguettes, à partir de 19 h 30 dans différents bars de la ville:- l'Escalier, la Guinguette de Chartres, Bar de poche, Académie de la bière, place Billard pour L'Amie temps, Le Petit Bistrot et La Table du marché, Café bleu et pub Ilhan. Danse sur la place Marceau pour le Café du Général et le Café Marceau.

► **Concert de la Fête nationale, samedi 14 juillet à 21 h 45 à l'hippodrome.** Ouverture des portes à 19 h 30. Feu d'artifice à 23 h. Restauration possible sur place, uniquement auprès des foodtrucks. Navettes du centre-ville à l'hippodrome.

► **Cérémonie de la Fête nationale, samedi 14 juillet, à 18 h,** place Châtelet.



Des spectacles tout l'été

ChartrEstivales rythmera votre été chartrain ! 48 spectacles animeront les places du cœur de ville, presque tous les soirs jusqu'au 25 août. Au programme de cette 27^e édition, des concerts, du théâtre, des spectacles pour enfants... et de nombreux hommages !

Des spectacles gratuits pour tous, tout l'été. L'association ChartrEstivales ne dérogera pas à la règle avec 48 groupes et artistes se produisant aux quatre coins du cœur de ville en juillet et en août. « *Comme chaque année, nous proposons des choses variées pour que chacun y trouve son compte* », précise Michel Brisson, le président de ChartrEstivales. Tout est mis en œuvre par les 19 bénévoles. « *Le public nous remercie pour cette assiduité: nous attirons près de 40 000 spectateurs chaque été. Pour organiser cette manifestation, nous mobilisons un budget qui s'élève à un peu plus de 200 000 euros, dont une subvention municipale de 180 000 euros et le soutien logistique des équipes de la Ville.* »

ChartrEstivales réinvestit, cet été, la place des Halles, dont les travaux se sont terminés l'hiver dernier. Ce grand retour sera salué par un concert de trompes de chasse du Rallye Saint-Hubert et celles du Bien-être eurélien lundi 2 juillet.

► **ChartrEstivales, tous les jours jusqu'au 25 août, à 21 h** sur les différentes places de la ville. Excepté du vendredi 13 au dimanche 15 juillet. Renseignements: www.chartrestivales.com, ou tél. 02 37 18 26 26. Gratuit.

Rires et chansons

Parmi les spectacles proposés cet été, beaucoup rendront hommage à des artistes de premier plan :

• **Michel Jeffrault** reprendra les bons mots de Raymond Devos
mardi 17 juillet place Billard

• **Super Trouper for Abba** chantera les tubes du mythique groupe suédois
samedi 21 juillet au Portail sud

• **Mistral Gagnant** interprétera des chansons de Renaud
mardi 24 juillet place des Halles

• **Cover Queen** proposera un tribute du groupe mené par Freddy Mercury
samedi 28 juillet Portail Sud

• **Rock'n'Roll attitude** ravira les fans de Johnny Hallyday,
mardi 7 août place Chatelet

• **The Littles** jouera les plus grands succès des Beatles
samedi 11 août portail sud

• Enfin pour clore le festival, **Goldmen** permettra au public d'entonner les plus grands tubes de Jean-Jacques Goldman,
samedi 25 août, Portail Sud.

Parmi les coups de cœur de l'équipe ChartrEstivales : Toxic Frogs proposera du punk celtique endiablé mardi 21 août place Marceau, le groupe de musique celtique The Sandsacks au portail Sud samedi 18 août, ou encore la pièce comique *Le Baldes pompiers* mercredi 1^{er} août place Billard.



Dans la peau d'un chevalier

Du 9 juillet au 19 août, un campement médiéval prend place au pied de la cathédrale dans la cour Gérard-Philippe. Diverses animations seront proposées par l'Association pour la promotion et la formation en histoire vivante (APFHV) afin de plonger le visiteur dans l'univers du Moyen Âge.



parc médiéval dans l'agglomération, pour son expertise en terme d'animation de manifestations médiévales. Les activités proposées se basent sur le concept d'« edutainment »: une façon d'envisager les activités de loisirs par le biais de l'immersion, de l'éducation, de l'interaction et de l'amusement.

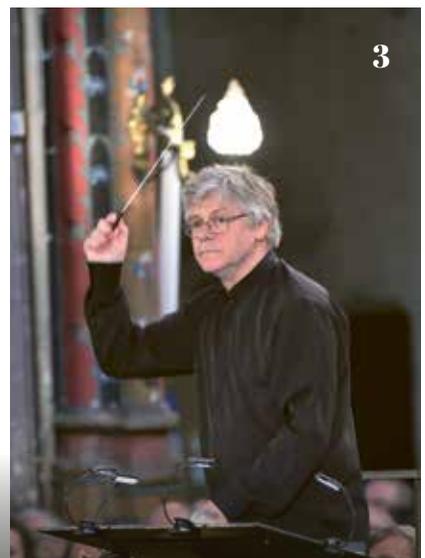
Plongez au XIII^e siècle

Pour découvrir le XIII^e siècle, âge d'or de la chevalerie, soyez acteurs de votre visite ! Endossez un costume pour aller à la rencontre du seigneur de Montmirail, de son fidèle sergent et de son maître d'œuvre, tous contemporains de la construction de la cathédrale Notre-Dame. Au sein de ce campement ludique, profitez de nombreuses animations (tir à l'arbalète, tir de machines de guerre, lancer d'anneaux, activités manuelles et artistiques...) en échange de quelques écus. Les plus preux d'entre vous seront invités à se mesurer au Parcours du chevalier... Si, décontenancé par l'adresse de votre enfant, vous y renoncez, vous aurez tout le loisir de profiter d'un petit rafraîchissement, à la taverne.

Taverne, machines de guerre, tentes... Après la fête médiévale Chartres 1254 qui a connu un grand succès, l'Association pour la promotion et la formation en histoire vivante (APFHV) remet cela. Comme les 12 et 13 mai, elle vous propose de remonter le temps : direction le Moyen Âge grâce à un campement médiéval plus vrai que nature ! Celui-ci prendra place du lundi 9 juillet au dimanche 19 août cour Gérard-Philippe, près de la cathédrale.

L'APFHV a fait appel à la société Graals, porteuse d'un projet de création d'un

► **Camp médiéval de l'APFHV**, du lundi 9 juillet au dimanche 19 août. Tous les jours, de 15 h à 23 h. Deux visites animées par jour : 5 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Groupes sur demande : contact@apfhv.fr
Tél. 02 37 35 88 81



Te Deum de Berlioz trois concerts à guichet fermé

L'orchestre symphonique, le Grand Chœur, la Maîtrise du Conservatoire et des élèves de l'école Guéry (2) ont relevé avec brio le défi lancé par Michel Bienaimé, directeur du conservatoire (3) ! Près de 200 musiciens et chanteurs (1) ont interprété cette œuvre magistrale. Les ovations du public ont aussi résonné en l'église Saint-Aignan les 6, 7 et 8 juin dernier.

Que résonnent les Grandes orgues !

Depuis 1975, plus de 300 organistes du monde entier se sont produits à la cathédrale Notre-Dame à l'occasion du Festival international d'orgue. Cette année, neuf artistes sont programmés du 8 juillet au 2 septembre.

Tous les dimanches, du 8 juillet au 2 septembre, les amateurs de musique ou simples curieux sont invités à la cathédrale pour écouter les récitals de neuf organistes qui se produisent dans le cadre du Festival international d'orgue de Chartres. Ces musiciens viennent des quatre coins de la France, et même de New York. Le festival bisannuel, dont c'est la 44^e édition, jouit d'une réputation certaine grâce à sa programmation de qualité. À découvrir tout l'été !

- 8 juillet:** Pierre Méa (France)
de la cathédrale de Reims
- 15 juillet:** Jean-Baptiste Monnot (France)
de l'abbatiale Saint-Ouen de Rouen
- 22 juillet:** Karol Mossakowski (Pologne)
de la cathédrale de Lille,
Grand Prix de Chartres improvisation 2016
- 29 juillet:** Olivier Houette (France)
de la cathédrale de Poitiers
- 5 août:** Johann Vexo (France)
de la cathédrale de Nancy
- 12 août:** Patrick Delabre (France)
de la cathédrale de Chartres
- 19 août:** Michel Bourcier (France)
de la cathédrale de Nantes
- 26 août:** Vincent Rigot (France)
de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris
- 2 septembre:** Stephen Tharp (États-Unis)
de la Saint James Episcopal Church, à New York

Les amateurs d'orgue trouveront également leur bonheur, cet été, grâce à ChartrEstivales (lire page 56). Des concerts seront en effet donnés à la cathédrale tous les jeudis à 21 h.



► **Du 8 juillet au 2 septembre**, tous les dimanches à 16 h 15, à la cathédrale Notre-Dame de Chartres. Gratuit. Renseignements : Association des Grandes Orgues de Chartres.
Tél. 02 37 36 67 48 Internet : www.orgues-chartres.org

Patrimoine :

des visites incontournables ou insolites

Chartres se dévoile en été. Paré de lumières en soirée, son patrimoine se révèle aussi le jour à l'occasion de découvertes architecturales, historiques, artistiques... ou botaniques. En une heure, une après-midi, ou deux jours complets. À vous de composer votre programme... Voici quelques idées...

Avez-vous remarqué les mosaïques qui parent l'Apostrophe ? Les murs intérieurs peints de l'église Saint-Aignan ? Les statues africaines du peintre Vlaminck au musée des Beaux-Arts ? Ou encore les vases antiques du magicien C. V. Sedatus présentés à la direction de l'Archéologie ? Le séquoia géant de l'arboretum ? Votre Ville regorge de trésors que l'été va vous permettre de redécouvrir. Arts, architecture, archéologie, histoire, botanique, il suffit d'ouvrir l'œil et se laisser tenter... Par petites touches ou en temps dédiés, à vous de choisir.

Une heure top chrono

Découvrir le patrimoine architectural de Chartres est à la portée de tous. Chartres a la chance et la volonté de préserver des bijoux de différentes époques. En flânant, admirez ces bâtiments : L'Apostrophe, ancien hôtel des postes est un édifice art déco du XX^e, entièrement réaménagé en 2007 par l'architecte Paul Chemetov. L'extérieur et l'intérieur avec ses touches d'art moderne comme la résille de Konrad Loder et les mobiles de Poitevin sont à voir. Le musée des Beaux-Arts, ancienne demeure de l'Evêque jusqu'en 1805, au

pied de la cathédrale, est composé de plusieurs bâtiments des XV^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Les plus anciens corps et sa cour intérieure, inaccessibles au public, sont observables depuis les fenêtres des ailes modernes. Le grand vestibule, la salle à l'italienne avec sa coursive, la chapelle Renaissance avec son autel sculpté et l'enfilade des salons privés du prélat, aujourd'hui salles d'expositions, méritent le détour tout comme ses jardins en terrasses, enrichis cet été de sculptures de Tetsuo Harada et qui offrent une vue imprenable sur la basse ville. La visite de la cathédrale dont les travaux de restauration ravive l'éclat reste un incontournable. Lors d'une promenade, les églises Saint-Aignan et Saint-Pierre méritent elles aussi le détour. La première, édifiée en 1514, comporte un triforium, de grandes baies géminées et une somptueuse voûte lambrissée datés du XVII^e, et des décors muraux du XIX^e. En basse ville, la seconde s'appuie sur un clocher porche, seul vestige de l'an Mil à Chartres. Cette ancienne église abbatiale construite entre le milieu du XII^e siècle et la fin du XIII^e siècle, est une des plus belles églises gothiques à avoir conservé une grande partie de ses vitraux d'origine. Pour les amateurs d'archéologie, les vestiges de la Porte Guillaume et de sa barbacane





du XV^e siècle, ou encore ceux du sanctuaire gallo-romain du quartier Saint-Brice, nous plongent dans l'histoire locale. Les visites commentées de l'office de Tourisme ou des archéologues municipaux, sont toujours un plus pour comprendre finement ces sites.

Une demi-journée à la clé

Qu'il est agréable de se laisser guider... Dans les pas des guides de l'office de tourisme, les visites commentées « *Chartres la vieille ville* », « *Chartres au fil du temps* » ou encore « *Découverte du sanctuaire de Saint-Martin-Au-Val* » dévoilent les grandes heures de Chartres et son patrimoine. Avec les archéologues de la Ville, les vestiges même enfouis sous la voirie ou les bâtiments

1. Basse ville

2. Médiathèque L'Apostrophe.

3. Musée des Beaux-Arts

4. Visite du sanctuaire de Saint-Martin-au Val



5. Eglise Saint-Aignan
(vues intérieure
et extérieure)

► **Pour compléter
votre été à Chartres**

Votre agenda de juillet et août à télécharger sur chartres.fr ou en libre service aux accueils de l'Apostrophe, Guichet unique, C'Chartres Tourisme...

- **l'agenda culturel,**
p 70-71

► **Adresses utiles**

**Direction
de l'archéologie,**

2 rue Georges-Brassens.
Tél. 02 37 23 42 20 ;

Musée des Beaux-Arts,

29 cloître Notre-Dame, ouvert du mercredi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, et le dimanche de 14 h à 17 h.
Tél. 02 37 90 45 80.

actuels reprennent vie. En cœur de ville ou au pied du sanctuaire gallo-romain, ils nous dévoilent la vie de la cité depuis l'Antiquité à travers ces deux circuits. Avec eux, on ne voit pas le temps passer tant ces visites sont inattendues et passionnantes. Ces voyages à remonter le temps durent deux heures environ. Profitez d'une pause thé ou café à l'une des nombreuses terrasses pour revenir au temps présent. Pour terminer la journée, poussez la porte d'un des musées thématiques comme le musée des Beaux-Arts, le centre international du Vitrail, le Compa conservatoire de l'Agriculture, le charmant musée de l'École ou l'exposition temporaire dédiée à la magie romaine à la direction de l'Archéologie. Chacun d'eux expose des collections parfois uniques en France. Le musée des Beaux-Arts, que l'on peut visiter pour son architecture est l'objet d'un important programme de modernisation et réaménagement. Il n'en reste pas moins que tous ses salons et salles présentent une sélection de différentes collections du Moyen Âge à nos jours : sculptures de verre d'Henri Navarre, objets océaniques du Gouverneur Louis-Joseph Bouge, statues médiévales en bois polychrome, 12 apôtres en émaux de Limosin commandé par François I^{er}... ou encore peintures de Vlaminck et Soutine...

**Deux jours
c'est court...**

En plus de ces premières suggestions, des surprises vous attendent encore ! Chartres est aussi le lieu de rendez-vous des artistes contemporains. Le Chemin des Arts, parcours d'art dans la ville, réunit cet été trois personnalités à ne pas manquer : le peintre François Legrand à la collégiale Saint-André (cf p. 60 et 61) ; le sculpteur Tetsuo Harada en divers places du cœur de ville, l'Apostrophe et le prieuré Saint-Vincent (cf p. 63) ; le mosaïste Giulio Menossi à la chapelle Saint-Eman. Chaque lieu et exposition peut se visiter indépendamment en moins d'une heure; réaliser le parcours complet est une balade artistique d'environ deux heures. Autre point d'intérêt, la maison Picassiette dans les hauteurs de Chartres. Œuvre d'une vie, cette demeure et son jardin ont été entièrement décorés de tessons de céramiques et de peintures par son propriétaire, réalisant ainsi un chef d'œuvre d'art brut du XX^e classé monument historique (voir ci-contre). Après les œuvres artistiques, les œuvres de la Nature ! Au delà des anciens remparts médiévaux de la Ville, les parcs et jardins apportent une note rafraichissante à votre programme. La roseraie du parc André-Gagnon et l'arboretum - jardin d'horticulture - avec une centaine d'essences d'Amérique, d'Asie, d'Europe et du bassin méditerranéen, sont deux escales vertes conseillées.

Picassiette

un chef d'œuvre d'art brut



La maison Picassiette est une des merveilles de Chartres. Visiter cette demeure entièrement décorée de tessons de céramiques, de verres colorés et de peintures figuratives, c'est pénétrer dans un petit bijou d'art brut, hors du temps...

Raymond Isidore (1900-1964) a fait de sa modeste demeure, un paradis coloré très inspiré. Le cantonnier chartrain a œuvré seul à la décoration de son logis, du sol au plafond (1), ainsi que ses jardins. De 1930 à 1955, il a en plus de la maison, créé une chapelle, un bassin, des cours, un tombeau eux aussi recouverts de mosaïques. Cette œuvre d'une vie est autant artistique que spirituelle à en regarder les sujets représentés et les espaces dédiés. Aujourd'hui, ce chef-d'œuvre, classé monument historique, attire plus de 18 000 personnes par an. A votre tour, laissez vous charmer par ses décors magnifiques et admirez chacun de ses détails : les outils et mobiliers recouverts de tesselles, la clé et les roses ciselées de la chapelle, dont la voûte décorée de miroirs rappelle les étoiles (2), le toit duquel domine Notre-Dame de Chartres (3)...



► Maison Picassiette

22 rue du Repos

Tarifs : 6 et 3 €

Gratuit pour les - de 18 ans

Du lundi au samedi

de 10h à 18h (fermé le mardi)

Dimanche de 14h à 18h



L'humain avant tout !

La grande exposition d'été du Chemin des Arts à la collégiale Saint-André est chaque année un rendez-vous très attendu. Rencontre, lors de l'installation, avec le peintre François Legrand qui nous dévoile 40 ans d'inspiration et les œuvres qu'il a choisies de nous présenter cet été.

Votre Ville : Comment est née votre vocation de peintre ?

François Legrand : Mon oncle était maître-verrier à Etampes. Dans la maison familiale, il y avait son atelier où je regardais tout, dessinais beaucoup... Tout petit, dès 5-6 ans, j'y ai rencontré le peintre Philippe Lejeune, qui m'a initié à la peinture au fil des années. Vers 14 ans, lors d'une visite au musée du Louvre, j'ai été interpellé par un portrait de Rembrandt. Depuis, je cherche à ne pas trahir cette révélation et respecter l'ambition des grands maîtres.

VV : On découvre dans l'exposition des tableaux de différentes périodes de votre carrière... Où puisez-vous votre inspiration ?

FL : L'inspiration vient en observant les formes et les couleurs autour de soi et surtout en travaillant. Un regard par la fenêtre et la vue de nuages peut déclencher une envie. Mes enfants ont été longtemps mes modèles pour des portraits et scènes de vie familiale. Ma vie en Espagne m'a inspiré des paysages – industriels notamment – et de nombreuses natures mortes... L'action des Enfants de Don Quichotte à Paris a

aussi été l'occasion de rencontrer des personnes SDF dont j'ai pu réaliser différents portraits.

VV : Y a-t-il un fil conducteur dans votre travail ? Comment décririez-vous votre peinture ?

FL : S'émerveiller, révéler des formes et des couleurs, rechercher le bon mariage des coloris, respecter l'enseignement des grands peintres, trouver une beauté dans la nature humaine – j'aime profondément les gens et j'espère que cela se sent dans mes peintures –... Cela fait plus d'un fil ! Ma peinture est figurative et j'apprécie d'entendre dire qu'elle est d'un style classique soit indémodable !

VV : Aujourd'hui sur quoi porte votre travail ?

FL : Actuellement, je travaille à nouveau sur de grandes compositions, qui font écho à l'actualité, même si je n'ai ni intentions ni sujets précis au moment où je débute une toile. Je peins d'abord la vie. Je présente dans l'exposition un grand format récent sur les naufragés. Il est exposé près de *l'Apocalypse selon Saint Jean* que 30 ans séparent...





VV : La collégiale est un lieu particulier. Pouvez-vous nous servir de guide dans le parcours que vous avez souhaité créer spécifiquement pour ce lieu ?

FL : J'ai voulu exposer mes peintures par thématiques: scènes de famille, scènes d'atelier, portraits, paysages, natures mortes... Il s'agit d'une nouvelle rétrospective, après Madrid, Orléans, Etampes. Je suis à nouveau spectateur de mon travail, ici plus d'une centaine de tableaux. Je me dis que j'ai bien travaillé tout de même, même si je cherche toujours à peindre LE chef-d'œuvre !

**► François Legrand
Chemin des Arts**

Jusqu'au 26 août
Collégiale Saint-André
2 Rue Saint-André
Du mardi au dimanche de 10 h à 13 h
et de 14 h à 18 h
Jusqu'à 22 h le vendredi et le samedi

Des sculptures à voir et à toucher

Le Chemin des Arts a disséminé des œuvres de Tetsuo Harada de places en jardins, de l'Apostrophe au prieuré Saint-Vincent. À découvrir tout l'été au cœur de la ville !



Le 16 juin dernier, Yoshihiro Higuchi, ministre de l'Ambassade du Japon en France, Isabelle Vincent, adjointe au maire en charge de la Culture, et Tetsuo Harada, sculpteur au talent mondialement reconnu (1), ont présenté le parcours d'œuvres installées dans la ville. Plus d'une centaine de sculptures, dessins, peintures... sont exposés tout l'été. Des sculptures aux verres de couleur à la Galerie du Vitrail, des granits aux noms évocateurs tels *Signal* (2) dans le jardin du musée des Beaux-Arts, des croquis noir et blanc rehaussés de trait colorés, des marbres au toucher voluptueux au prieuré Saint-Vincent (3) ou à l'Apostrophe... Les créations de Tetsuo Harada s'admirent autant qu'elles peuvent se caresser. *Tricot de la Terre*, place des Halles ainsi que *Vibration* devant la médiathèque vous invitent aussi au repos, le temps de la pause estivale.

► **Jusqu'au
9 septembre
Prieuré Saint-
Vincent**

12 Rue de la Porte
Cendreuse
Du mardi au
dimanche
de 14 h à 18 h
Jusqu'à 19 h, le
vendredi et le samedi

► **L'Apostrophe**

1 Boulevard Maurice
Viолlette
Mardi, mercredi,
vendredi
de 10 h à 18 h
Jeudi de 14 h à 19 h
Samedi de 10 h à 18 h

► **La Galerie du
Vitrail**

17 Cloître Notre Dame
Du mardi au samedi
de 10 h 30 à 13 h
et de 14 h à 19 h
Dimanche et fêtes de
14 h 30 à 19 h
Samedi de 10 h à 18 h

Henri Villain

Entre Orient et Occident

En cette année du 140^e anniversaire de sa naissance et des 80 ans de son décès, il est juste de rendre hommage au peintre Henri Villain. La qualité et l'originalité de l'œuvre de cet artiste eurélien inspiré par les couleurs et les lumières d'Espagne et d'Afrique du Nord sont mises en lumière dans la chapelle du musée des Beaux-Arts...

Henri Villain naît le 20 juin 1878 à Châteaudun. Vers 1900 il en intègre l'école supérieure des Beaux-Arts sous la direction de Fernand Cormon. De 1903 à 1909, il séjourne en Hollande pour parfaire son enseignement au pays des grands Maîtres des écoles du Nord puis, en 1909, en Italie, sur la côte adriatique et au Monténégro. Il en revient fasciné par cette lumière du Sud, tel Cézanne par la Provence. Il a trouvé sa voie.

Lumière du Sud

Cette nouvelle attirance pour la lumière le mène à Alger, il devient pensionnaire de la villa Abd-el-Tif (1^{er} prix) où il restera de 1910 à 1912. Il participe en 1912 à la décoration du Palais d'Été d'Alger. Ce séjour lui donne le goût des immensités colorées des paysages d'Algérie et dès lors et jusqu'en 1932, il consacre aux pays du Maghreb le meilleur de son art. Comme évoqué par Victor Basch dans le catalogue de l'exposition de 1924 à la galerie Allard

« Il a vécu des années de la dure vie des autochtones sans que rien vint le distraire de son ardent tête à tête avec le ciel, la montagne ou les sables ».

À l'ombre de la cathédrale

En 1926, il participe à la décoration du paquebot Ile-de-France. A partir de 1932, Lors de fréquents séjours en Espagne en Andalousie, à Grenade, Ronda, Antequera ou Ségovie, il retrouve la lumière qu'il chérit tant. L'amour des terres ensoleillées ne lui fit pas oublier son pays natal et c'est à Chartres, à l'ombre de la cathédrale, qu'il retrouve un monde de lumière et termine son existence en 1938.

► Henri Villain, peintre orientaliste
Exposition jusqu'au 30 septembre
Musée des Beaux-Arts, 29 cloître Notre-Dame,
ouvert du mercredi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et
de 14 h à 17 h, et le dimanche de 14 h à 17 h.
Entrée gratuite

L'objet du mois

Henri Villain nous lègue dans ses toiles l'amour des terres de soleil, des atmosphères de sublimes harmonies puisées dans la sérénité et la sensibilité de l'immensité des paysages du Sud. Cette atmosphère de poésie et de grandeur, le peintre nous la transmet aussi sur sa toile « *Intérieur de la cathédrale de Chartres* » dans un art maîtrisé à l'aube de son existence.



► *Marabout à Béni-Abbés*
Huile sur panneau, c. 1928
H 42,5 X L 51 cm, achat auprès de l'artiste, inv. 10073



► *Intérieur de la cathédrale de Chartres*
Huile sur toile, c. 1938, dernière œuvre de l'artiste
H 73 X L 93 cm, don en 1940 de Mlle Villain,
sœur de l'artiste, inv. 10264

Coquillages et crustacés

la consommation de fruits de mer à Autricum

Avec l'arrivée des Romains en Gaule, les populations continentales découvrent des coquillages sur leurs étals de marché. Conséquence de l'adoption par les Gaulois d'un certain mode de vie à la romaine, les coquillages marins se retrouvent en masse dans les principaux sites gallo-romains, comme à Chartres, lors de fouilles archéologiques.



Bien souvent les archéologues retrouvent ces restes de coquilles au fond d'une fosse qui servait de poubelle, ou sur une voie antique quand ils étaient recyclés pour combler un nid de poule... Certains ont aussi été découverts dans des sépultures, comme à Chartres sur la nécropole de Saint-Barthélémy. La conservation des restes de mollusques et de crustacés n'est pas égale. Nous retrouvons bien plus de bivalves que des tests d'oursins ou des pinces de crabes. Retrouver des crustacés dans les villes à l'intérieur des terres est exceptionnelle. La liste des espèces découvertes sur Chartres est de fait très réduite : huître, moule, coque, bucarde, coquille Saint-Jacques et oursins.



L'Huître plate *Ostrea edulis*

À Chartres, l'analyse de la composition isotopique des huîtres a prouvé qu'elles proviennent de la presqu'île du Cotentin. L'espèce qui est récoltée est l'huître plate, espèce indigène des côtes européennes. Elle est le coquillage d'excellence de la table romaine. Si Apicius atteste de sa consommation crue, une consommation mi-cuite semble plus probable pour les sites continentaux, pour des raisons sanitaires liées à son transport et à la récolte d'individus relativement âgés. Le mode d'ouverture, qui laisse des stigmates en haut de la coquille prouve qu'elles n'étaient pas systématiquement ouvertes pour être présentées, comme nous le pratiquons actuellement.



L'édit de Dioclétien, qui fixe les prix à la fin du III^e siècle, en fait un des mets les plus onéreux. Ce texte a longtemps servi d'argument pour accréditer cette interprétation, qui est aujourd'hui plus nuancée. La généralisation de son commerce semble en effet aller de pair avec une démocratisation de sa consommation, qui, si elle reste couteuse n'est sans doute pas plus excessive que ne serait pour nous la consommation de champagne ou de foie gras.

Consommation des riches ?

La consommation des huîtres a longtemps été considérée comme le témoignage d'un certain luxe.

Le septième art séduit à L'Apostrophe

Plus de 13 000 films composent l'offre cinématographique de la médiathèque.
Des nouveautés, des films d'auteurs, des courts-métrages...
Les cinéphiles repartent rarement les mains vides.
Les enfants sont également sensibilisés à l'image tout au long de l'année.



Des frères Lumière aux derniers blockbusters américains, en passant par les répliques cultes signées Audiard, la collection importante des films de la médiathèque reflète l'histoire du cinéma. Les plus jeunes découvrent – et apprécient – les prestations de Charlie Chaplin et Louis de Funès, tandis que les plus nostalgiques penchent pour la période de la Nouvelle Vague. A L'Apostrophe, les 13 000 films (populaires, d'auteurs, courts métrages) sont triés par réalisateurs, ce qui facilite la recherche. Les cinéphiles connaissent eux leurs classiques et se laissent tenter par des œuvres méconnues, françaises ou étrangères : la nouveauté est à portée de main.

Un cinéma pour les enfants

La médiathèque sensibilise également les plus jeunes aux différents genres cinématographiques : aventure, burlesque,

western, comédie musicale... De nombreuses classes des écoles de Chartres sont invités à découvrir le cinéma sous un autre angle. Les tout-petits peuvent assister dès deux ans à des projections de films d'animation tandis que des collégiens ont pu participer à des ateliers d'initiation au cinéma dans le cadre des journées de pratique et de découverte.

Rendez-vous le 15 septembre

Le patrimoine cinématographique peut également servir le patrimoine historique : la médiathèque propose dans sa collection une série de programmes réalisés par Ciclic, l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image, et la culture numérique. Une projection intitulée *Mémoire filmée de Chartres* sera organisée le samedi 15 septembre pendant les Journées européennes du patrimoine.

► 3 films projetés cet été

L'Apostrophe organise la projection de trois films cet été. Entrée libre.

Les Aristochats (1971),

de Wolfgang Reitherman.
Jeudi 12 juillet
à 15 h 30.

La fin du jour (1939),

de Julien Duvivier.
Avec Louis Jouvet et Michel Simon.
Samedi 21 juillet
à 15 h 30.

French Cancan (1954),

de Jean Renoir.
Avec Jean Gabin, Françoise Arnoul et Maria Felix. Samedi 18 août à 15 h 30.

► Médiathèque L'Apostrophe

1 boulevard Maurice-Viollette.
02 37 23 42 00 ;
www.mediatheque.chartres.fr



Henri Villain

EXPOSITIONS

HALCEDEME, LA MAGIE AU CŒUR DE LA CITÉ

4, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 juillet
6, 7, 8, 9, 13, 14, 16, 17, 22, 29 août
2 septembre de 14 h à 17 h
Direction de l'Archéologie
Abbaye Saint-Brice
Tél. 02 37 23 41 75

CHEMIN DES ARTS : FRANCOIS LEGRAND

Jusqu'au 26 août
Collégiale Saint-André
Tél. 02 37 23 41 43

CHEMIN DES ARTS : TETSUO HARADA

Jusqu'au 9 septembre
Prieuré Saint-Vincent
L'Apostrophe et Cœur de ville
Tél. 02 37 23 41 43

CHEMIN DES ARTS : GIULIO MENOSSI

Jusqu'au 16 septembre
Chapelle Saint-Eman
Tél. 02 37 23 41 43

HENRI VILLAIN, PEINTRE ORIENTALISTE

Jusqu'au 30 septembre
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

LE LABYRINTHE DE CHARTRES DANS LE MONDE

Jusqu'au 15 octobre
Hôtellerie Saint-Yves, 3 rue des Acacias
Tél. 02 37 88 37 40

INSECTES SOCIAUX : GUÊPES, FOURMIS, ABEILLE

Jusqu'au 6 janvier 2019
Le Compa
Tél. 02 37 84 15 08

ANIMATIONS

DÉCOUVERTE DE LA CRYPTÉ

6, 13, 20, 27 juillet ; 3, 10, 17, 31 août
à 22 h
Portail nord de la cathédrale
Tél. 02 37 18 26 26

VISITE GUIDÉE CHARTRES EN LUMIÈRES

Samedis 7, 21, 28 juillet
et 4, 11, 18, 25 août
C'Chartres Tourisme
Tél. 02 37 18 26 26

VISITE DU SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN

Mercredis 18 et 25 juillet, à 15 h
Saint-Martin-au-Val,
rue des Bas-Bourgs
Direction de l'Archéologie
Tél. 02 37 23 41 75

DÉCOUVERTE DU SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN

Samedis 7, 21 juillet et 4, 11, 18, 25 août
à 17 h
Saint-Martin-au-Val,
rue des Bas-Bourgs
C'Chartres Tourisme
Tél. 02 37 18 26 26

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DISPARU DU CŒUR DE VILLE

5 juillet ; 30 août à 15 h
Parcours guidé tout public
depuis le parvis de la cathédrale
Direction de l'Archéologie
Tél. 02 37 23 41 75

LES SOIRÉES AUTREMENT

Jusqu'au 31 août (mardi, vendredi
et dimanche à 21 h)
Cathédrale Notre-Dame
Tél. 02 37 21 59 08

DÉCOUVERTE DE LA VIEILLE VILLE

8, 28, 29 juillet ; 11, 25, 26 août
C'Chartres Tourisme
Tél. 02 37 18 26 26

CRAFT DAYS

12, 21 juillet et 25 août
Place des Halles
Tél. 02 37 18 47 60

CHARTRES AU FIL DU TEMPS

15, 22 juillet et 5, 12, 19 août
C'Chartres Tourisme
Tél. 02 37 18 26 26

SPECTACLES, THÉÂTRE

COMÉDIE FRANÇAISE : BRITANNICUS

Jeudi 5 juillet, de 20 h 15 à 22 h 15
Cinéma Les Enfants du Paradis
Tél. 02 37 88 19 30

CONCERTS

SOIRÉES ESTIVALES

Du 2 juillet au 25 août
Centre-ville
Tel. 02 37 18 26 26

FESTIVAL INTERNATIONAL ORGUE

8, 15, 22, 29 juillet ; 5, 12, 19, 26 août
Cathédrale de Chartres
Tél. 02 37 36 67 48

PIKNIK ELECTRONIK

8 juillet et 5 août de 13 h à 19 h
Parc Léon-Blum

CONFÉRENCES, CINÉMA

STAGE DE CINÉMA

Du 2 au 18 juillet et du 27 au 29 août
Salle de la Maîtrise, 16 cloître Notre-Dame
Tél. 06 71 18 58 76

WONDER WOMAN

Jeudi 19 juillet à 21 h
Parc des Bords de l'Eure
Tél. 02 37 18 47 59

LA FIN DU JOUR

Samedi 21 juillet à 15 h 30
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00



VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES

Jeudi 26 juillet à 21 h
Parc des Bords de l'Eure
Tél. 02 37 18 47 59

FRENCH CANGAN

Samedi 18 août
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

ROGUE ONE

Jeudi 23 août à 21 h
Parc des Bords de l'Eure
Tél. 02 37 18 47 59

JEUDIS AU MUSÉE: LES PEINTRES DE LA SÉRÉNISSIME- 3

Les peintres vénitiens,
le Seicento vénitien
Jeudi 5 juillet, 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

SPORT

OPEN DE NATATION

Samedi 7 et dimanche 8 juillet
L'Odyssée
Tél. 02 37 25 33 73

TOUR DE FRANCE

Centre-ville
Vendredi 13 juillet
Tél. 02 37 18 47 60

JEUNESSE-ENFANCE

STAGE DE CANOË - KAYAK

Du 2 juillet au 31 août
Stade des Bas-Bourg
Tél. 06 21 01 00 99

ATELIERS D'ARCHÉOLOGIE

Du 9 au 27 juillet ; du 13 au 31 août
Direction de l'Archéologie
Tél. 02 37 23 41 75

LES ARISTOCHATS

Jeudi 12 juillet à 15 h 30
L'Apostrophe



Tél. 02 37 23 42 00

RACONTE-MOI L'HISTOIRE DE CHARTRES

Samedis 21 juillet et 25 août à 14 h 30
C'Chartres Tourisme
Tél. 02 37 18 26 26



Vos jeux de l'été

A	R	O	V	E	R	D	U	N	H	D	Y	E
N	N	S	R	E	I	N	N	O	R	R	A	M
N	O	E	L	B	A	L	L	A	Y	A	N	U
E	E	L	I	Y	E	P	A	R	S	R	U	A
F	L	E	L	B	R	A	N	L	Y	O	A	L
R	P	E	O	I	I	R	A	N	E	M	L	L
A	A	N	U	R	U	L	E	I	I	E	E	I
N	R	I	R	E	I	O	E	B	R	T	X	U
K	F	E	S	G	R	J	B	F	E	R	A	G
K	A	L	R	A	V	I	N	T	L	O	N	E
C	I	E	O	B	I	T	P	A	I	P	D	T
N	T	D	U	R	E	R	A	S	U	T	R	R
I	R	A	G	I	U	I	T	I	T	S	E	O
M	S	M	E	E	X	P	A	R	C	E	B	P
A	E	P	S	L	F	O	Y	I	D	T	R	E
L	S	E	O	P	O	T	V	E	R	T	A	T
V	S	R	P	E	S	U	L	L	Y	O	U	I
R	I	E	E	R	S	I	L	B	A	L	L	O
G	L	O	R	I	E	T	T	E	Y	B	T	N

Rues mêlées

Dans cette grille, se cachent les noms de toutes ces artères chartraises. Il vous restera quelques lettres, qui prises dans l'ordre vous donneront le prénom et le nom « officiel » de cet eurélien vainqueur du Tour de France 1904...

Allées

Berry
Iris
Marronniers

Avenues

Alexandre Brault
Aligre
Sully

Clos

Vieux fossé

Impasse

Tripot

Place

Epars
Evora
Spire

Square

Anne Frank

Rues

Ablis
Ampère
Blottes
Branly
Félibien
Gabriel Péri
Gloriette
Launay
Lisses
Madeleine
Noël Ballay
Noël Parfait
Ours rouge
Parc
Patay
Pétion
Petit Bouillon
Porte Guillaume
Porte Morard
Pot vert
Ravin
Repos
Tuilerie
Verdun
Vlaminck



Cinq fruits...

Parmi les abricots, les bananes, les cerises, les framboises et les oranges, quel est le fruit préféré de chaque enfant ?

Gautier se sert en premier.

Victor, Rémi et Nathalie n'aiment pas les fruits rouges.

Simon et Victor n'aiment pas les fruits à noyaux.

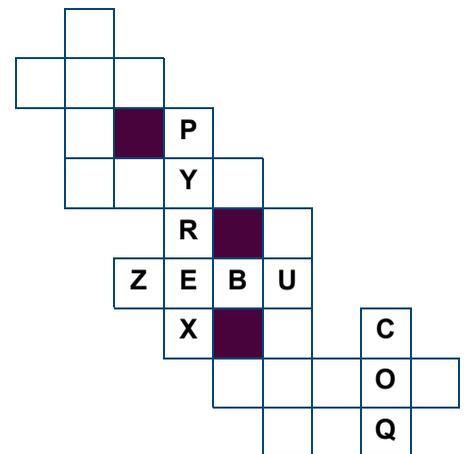
Victor et Rémi n'aiment pas les fruits à pépins.

Qui va manger quoi ?

Alphabet...

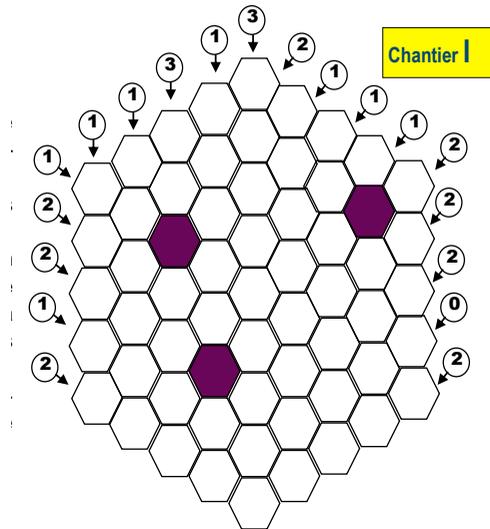
L'alphabet français comporte 26 lettres et cette grille 26 cases. Elles attendent les 26 lettres différentes de l'alphabet. Trois mots sont placés, mais il en manque cinq... Ces 5 mots répondent aux définitions suivantes :

- plante aromatique
- voiture
- jupe
- traître
- rapide



Pavés de Chartres

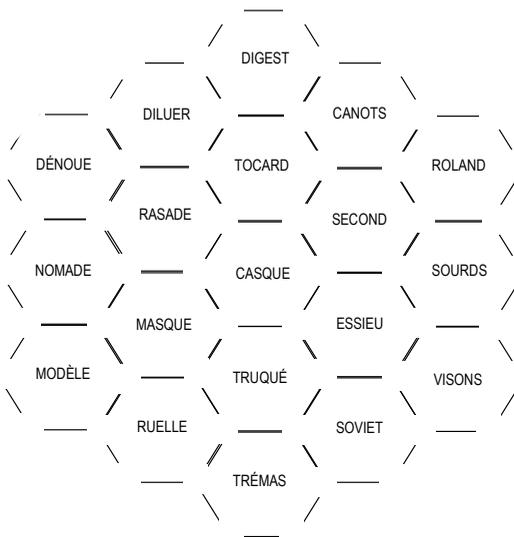
Voici le plan pour disposer 13 pavés de couleur sur cette terrasse. Il y en a déjà 3!
 À vous de placer les dix autres!
 Pour vous aider on vous donne le nombre de pavés à placer dans certains alignements.
 Mais attention: les pavés de couleur ne se touchent jamais...



L'exact mot C

Dans chaque hexagone, un mot de 6 lettres est écrit. Chacune des lettres s'inscrit aux 6 sommets, dans l'ordre de lecture. Certains mots se lisent en tournant dans un sens, d'autres dans le sens contraire.
 À vous de compléter chaque sommet de chaque hexagone...

NB: les accents ne comptent pas: ils sont placés surtout pour la compréhension du mot.



Le 13 juillet 2018, ...

... c'est l'arrivée du Tour de France à Chartres. Pour obtenir cette date à l'aide du chiffre 6, il faut placer entre chacun d'eux un signe opératoire (+ - x ou :). Chaque 6 doit être utilisé et parenthèses ou crochets seront les bienvenus.

- 6 6 6 6 = 13
- 6 6 6 6 = 7
- 6 6 6 6 = 2
- 6 6 6 6 = 0
- 6 6 6 6 = 1
- 6 6 6 6 = 8

Cinq fruits...

Parmi les abricots, les bananes, les cerises, les framboises et les oranges, quel est le fruit préféré de chaque enfant ?

Gautier se sert en premier.

Victor, Rémi et Nathalie n'aiment pas les fruits rouges.

Simon et Victor n'aiment pas les fruits à noyaux.

Victor et Rémi n'aiment pas les fruits à pépins.

Qui va manger quoi ?

Du plus petit au plus grand.

Range ces 5 enfants par ordre croissant de taille
 Ludovic est plus petit que Sylvain, mais il n'est pas le plus petit.
 Gérard est dépassé par son frère Marc, et arrive à l'épaule de Ludovic.
 François, qui n'est pas le plus grand, fait une tête de plus que Sylvain.

Quiz Tour de France



À la parution de ce numéro, il vous restera une dizaine de jours pour attendre l'arrivée de l'étape du Tour de France... Nous vous proposons de réviser votre vocabulaire sur le sujet...

Alors, réponse A ou réponse B ?

		A	B
1 ©JFR 2018	Être en chasse patates, c'est	Se trouver entre deux échappées sans pouvoir rejoindre la première.	Rouler seul à l'arrière et couvert de boue, suite à une chute.
2	Démarrer en facteur, c'est	S'échapper sans à coups, progressivement mais sûrement.	S'échapper pour aller donner une nouvelle à un équipier qui est devant.
3	Sucer les roues, c'est	Vérifier l'état de ses roues avant le départ, en les regardant de près.	Suivre un concurrent sans le relayer.
4	Le train d'une équipe, c'est	Les moyens financiers et la façon de vivre d'une équipe.	Lorsque tous les coureurs de la même équipe sont en tête.
5	Une bordure, c'est	Un éventail qui se forme sur toute la largeur de la route.	Lorsque les coureurs ne roulent que d'un seul côté de la route.
6	Prendre la roue, c'est	Dépanner un équipier en allant chercher une roue neuve chez le mécanicien.	Suivre un concurrent qui s'échappe
7	Être dans le gruppetto, c'est	Se trouver dans une échappée, un groupe parti tôt le matin.	Finir l'étape de montagne loin à l'arrière dans un groupe important de coureurs
8	Avoir les mains aux cocottes, c'est	Tenir son guidon en haut, près des	Tenir son guidon en levant le petit doigt.
9	Rouler en danseuse, c'est	Pédaler debout sur les pédales, sans s'asseoir sur la selle.	Avoir le maillot sur le short, qui vole avec le vent, un peu comme un tutu.
10	Faire le grimpeur, c'est	Accélérer en vue du sommet d'un col pour marquer des points.	Accélérer dans une côte pour faire croire que l'on est fort dans la montagne.
11	Rouler en peloton, c'est	Rouler recroquevillé sur soi-même, comme une boule.	Rouler ensemble avec tous les autres coureurs
12	Un cuissard, c'est	Un coureur qui a de grosses cuisses.	Le nom donné au short des coureurs.

Résultats :

Si vous avez moins de 6 bonnes réponses, évitez de parler si vous êtes spectateur de l'étape chartraine.

6, 7 ou 8 : ce n'est plus de l'hébreu pour vous, mais pas tout à fait du français !

9 ou 10 : bravo pour vos connaissances en langue cycliste.

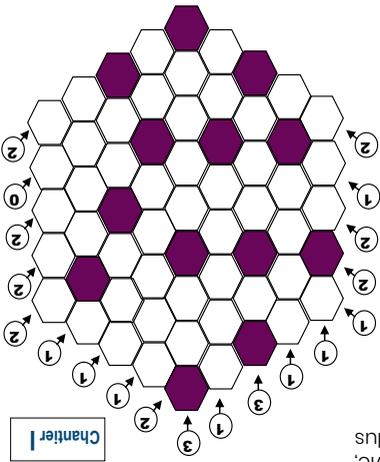
11 ou 12 : alors là, chapeau : vous méritez le maillot jaune.

Pages réalisées par Jean-François Ressort

$8 = [6] : (6) + (6)$
 $1 = (6) : (6) \times (6)$
 $0 = (6) + (6) - (6)$
 $2 = (6) : (6) + (6)$
 $7 = 6 + [6] \times 6$
 $13 = (6) + (6) + (6)$

Voici une solution pour chaque réponse, mais il en existe d'autres...

Le 13 juillet 2018



Chanter !

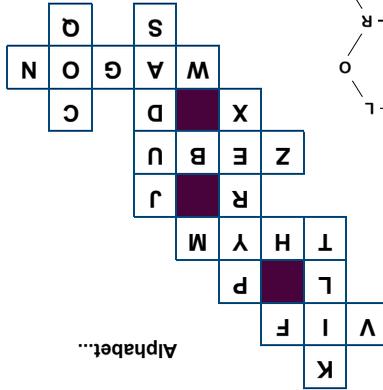
Gérard est le plus petit, puis Ludo-vic, Sylvain et François. Marc est le plus grand.

Du plus petit au plus grand

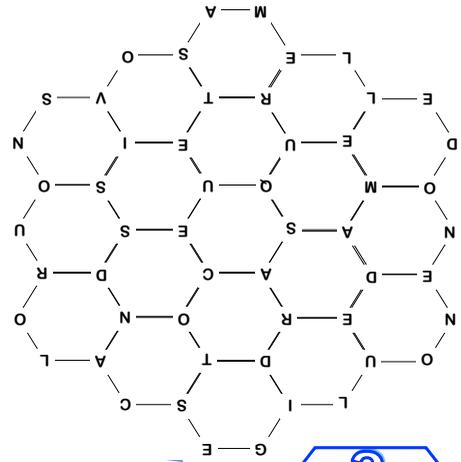
Gautier mange les cerises, Nathalie, une orange. Rémi choisit des abricots, St-mon prendra des framboises et Victor, une ba-nane.

Cinq fruits

Solutions des jeux



Alphabet...



Il fallait choisir :
 A pour les expressions n°1, 2, 5, 8, 9 et 10
 B pour les expressions n°3, 4, 6, 7, 11 et 12

Tour de France

A	R	O	V	E	R	B	U	N	H	D	I	E	N	S	R	E	I	N	N	O	R	R	A	M	N	G	E	L	B	A	L	V	A	N	U	E	L	I	X	E	P	A	R	S	R	U	A	F	L	E	B	R	A	N	T	X	O	A	L	R	P	E	O	I	R	A	N	E	M	L	L	A	A	N	U	R	U	E	L	E	I	E	I	N	R	E	R	E	R	A	S	U	T	R	R	C	I	E	O	B	I	T	H	A	P	D	T	K	A	L	K	A	V	I	N	T	L	O	N	E	M	S	M	E	X	H	A	R	G	E	B	K	A	E	R	S	L	I	F	O	Y	L	D	T	R	E	V	S	R	P	E	S	U	L	L	X	O	U	L	I	R	I	E	R	S	I	L	B	A	L	L	O	G	L	O	R	L	I	E	T	T	E	Y	B	T	N
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Il restait onze lettres
 qui vous donnaient le nom de Henri
 Jardry qui est le nom officiel de Henri
 Cornet vainqueur du Tour 1904.

Rues mêlées





L'UB EN PRO B !

C'est historique ! Jamais le club de l'Union basket Chartres métropole n'avait atteint la deuxième division. C'est chose faite avec cette victoire face à Lorient en finale des playoffs le 12 juin dernier. 5^e à l'issue de la saison régulière, les joueurs de Sébastien Lambert ont fait forte impression lors de la phase finale, ils accèdent logiquement à la Pro B après une saison remarquable. Félicitations à eux et rendez-vous en octobre pour une nouvelle aventure !

L' HEURE EST au bilan

Entre déception et confirmation, les sportifs chartrains ont vécu une saison 2017 – 2018 riche en émotions. Il est temps de distribuer les mentions, de mettre en avant les bons comportements, avant de se donner rendez-vous dès le mois d'août, pour la rentrée.

Rugby Chartres métropole 4^e de Fédérale 2, [éliminé en 16^e de finale des playoffs]

C'est avec envie et détermination que le Rugby Chartres métropole a terminé la saison. Une quatrième place encourageante qui a qualifié le club pour les 16^e de finale des playoffs. Opposés à l'un des favoris pour la montée, les Chartrains ont tenu tête à leurs adversaires mais la marche était trop haute. En constante progression depuis plusieurs années, le club mise avant tout sur la formation mais le manque d'expérience se fait ressentir lors des matchs cruciaux. A suivre la saison prochaine...(1)

Chartres métropole handball 2^e de Proligue, [éliminé en demi-finale des playoffs]

Deuxièmes à l'issue de la saison régulière avec la seconde meilleure attaque et qualifiés pour les demi-finales des playoffs face à Sélestat, les Chartrains se sont inclinés lors de leur match aller en Alsace, et n'ont pas réussi à inverser la tendance au retour. Une déception pour ce club ambitieux mais nul doute que les joueurs du futur C' Chartres métropole handball auront à cœur de mieux figurer l'année prochaine, avec comme objectif, l'accession au plus haut niveau national. (2)

Chartres Volleyball [5^e de Nationale 3]

Pour Chartres Volleyball, tout avait bien commencé : onze victoires lors des quatorze premières rencontres et une place assurée dans le trio de tête. Mais les Chartrains n'ont pu suivre le rythme de leurs concurrents à l'arrivée du printemps. Résultat : une fin de saison difficile avec cinq défaites pour une seule petite victoire. A confirmer sur la durée.

Football club de Chartres [7^e de Nationale 2]

Branché sur courant alternatif tout au long de la saison, le FCC se classe logiquement dans le ventre mou du championnat. Les nombreuses blessures et suspensions ont empêché le club d'accrocher le top 4. Point d'orgue de la saison : le parcours en Coupe de France, avec la qualification face à Orléans (L2), avant l'élimination avec les honneurs face à Tours (L2) en janvier, dans un stade Jacques-Couvret plein à craquer. (3)

Chartres Horizon football [3^e de Nationale 3]

Régulièrement loué pour ses actions éducatives auprès des jeunes, Chartres Horizon a su également tirer son épingle du jeu en championnat, en décrochant une belle troisième place. Depuis novembre dernier, les joueurs de Mohamed





Achakour n'ont connu la défaite qu'à deux reprises, et ont conclu la saison avec quatre victoires consécutives. Seul regret : l'élimination en demi-finale de la coupe du Centre-Val de Loire.

Association Squash et badminton

Engagés en Nationale 2 (femmes) et Nationale 3 (hommes), les Chartrains de la section squash ont moins brillé que les saisons précédentes puisqu'ils n'ont pas remporté la moindre rencontre en championnat. Si l'équipe masculine évoluera

encore en Nationale 3 la saison prochaine, les féminines sont, elles, reléguées en Régionale 1.

Tennis

L'équipe première féminine, évoluant en National 4 s'est inclinée lors de ses cinq matchs disputés et jouera en pré-National l'année prochaine. Les hommes quant à eux évoluent en National 3. Après quatre matchs nuls décrochés, ont trébuché lors de l'ultime rencontre. L'expérience s'avère porteuse pour les jeunes du club qui ont de leur côté pris de la bouteille.

CHARTRES terre de champions

Ils sont originaires de la ville, ou licenciés dans un club de Chartres, et se distinguent au niveau national. Petit tour d'horizon de nos sportifs méritants.

► Alexandre Robinot, tennis de table.

C'est au mois de mars, à Rouen, qu'Alexandre Robinot, 22 ans, est devenu le nouveau champion de France. Le licencié de l'ASTT, amené à être le futur leader de l'équipe, a montré un niveau de jeu impressionnant lors de ce championnat, en remportant toutes ses rencontres. Cerise sur le gâteau, il a également décroché l'or en double avec Joé Seyfried.

► Claire Bren, kayak.

Née à Chartres, là où elle a découvert le kayak, Claire Bren impressionne par son aisance sur l'eau, et sa grande force mentale. La jeune femme de 29 ans, membre de l'équipe de France depuis 2012, a remporté cinq titres majeurs l'année dernière : double championne d'Europe (individuel et par équipe), championne de France, puis double championne du monde (individuel et par équipe). Un exemple à suivre.

► Willy Gérumont, billard.

Habitué des trophées nationaux, Willy Gérumont vient d'ajouter une nouvelle ligne à son palmarès en décrochant en mai son premier titre à la bande master. Le début du tournoi a pourtant été compliqué avec une défaite d'entrée pour le Chartrain lors des phases de poule.

« C'était une catastrophe, c'est la première fois que je jouais aussi mal », se souvient-il. Willy Gérumont parvient tout de même à se qualifier pour la phase finale, et malgré une petite frayeur lors des quarts de finale, ne sera plus inquiété par la suite.

► Sans oublier Bérénice

Couderc équitation, (lire le *Votre Ville* de novembre 2017); Victor et Aymeric Chambon (pêche, *Votre Ville* de mars 2018); Nathan Bernard (BMX, *Votre Ville* d'avril 2018); Moreno Fendero (boxe, *Votre Ville* de juin 2018), et bien d'autres encore... Chartres, terre de talents...





LES JEUNES au cœur du projet

Issu de la fusion de Chartres Horizon (CHF) et du Football Club de Chartres (FCC), C' Chartres Football a officiellement été présenté lundi 28 mai aux membres et joueurs. Karine Dorange, adjointe aux Sports, détaille les ambitions du nouveau club.

Votre Ville : Comment est né le C' Chartres football ?

Karine Dorange : Il y a plusieurs années que ce projet était en maturation. La montée de Chartres Horizon en Nationale 3 la saison dernière a accéléré le processus : les règlements de la Fédération française de football, concernant entre autre le football féminin, obligeaient les clubs du FC Chartres et de Chartres Horizon à être de nouveau en concurrence. La fusion était nécessaire. Ce processus qui permet à Chartres de se doter d'un grand club de football devait être initié aujourd'hui. Pour le mener à bien, les deux anciens présidents, Philippe Barazzutti et Philippe Adegorye, accompagnés des membres des groupes de travail, ont conduit ce projet de façon remarquable

VV : Quelles sont les ambitions de ce nouveau club ?

KD : Sportivement, le club se fixe un délai de deux saisons pour atteindre le National. Cela étant dit, l'accompagnement des jeunes est et doit rester la priorité. Il leur est dédié des éduca-

teurs qualifiés et reconnus pour leur travail. La nouvelle équipe souhaite créer un réel esprit de famille, pour fidéliser ces jeunes puisqu'ils sont au cœur du projet. En cela, le nouveau club adopte toute la dimension de relais social de Chartres Horizon. Il y croîtra un esprit solidaire, en assurant la mobilisation de tous.

La place des bénévoles est essentielle dans le fonctionnement de C' Chartres Football. Ils constituent une large partie de sa force, indispensables lors des rencontres et événements pour en assurer les succès. Être bénévole, c'est donner de son temps et s'investir : ils sont pleinement intégrés à C'Chartres football la saison prochaine et y apporteront leur énergie et leur savoir-faire.

L'aspect sportif quant à lui est bien entendu important. Il sera développé des formations à l'arbitrage chez les plus jeunes pour qu'ils aient une parfaite connaissance du règlement, et de là une pratique sans faille des notions de fair-play et de respect. Enfin le travail du FCC est précieux pour ce qui est du foot féminin. Ses féminines ont reçu le label Or en novembre

dernier, une belle façon de montrer qu'à Chartres le football masculin ne se développe pas au détriment du féminin

VV : Les moyens mis à disposition de C' Chartres Football mettent-ils une pression particulière sur les dirigeants ?

KD : Les aménagements prévus cette année au stade James-Delarue (tribune, vestiaires et réfection du terrain synthétique, pour un coût d'1,2 million d'euros) et la création d'un nouveau terrain à Jean-Gallet en 2019 vont permettre d'évoluer dans de très bonnes conditions. Le budget consolidé des deux clubs est d'environ 1,5 million d'euros aujourd'hui et permet de donner au nouveau club les moyens de ses ambitions. Le président Gérard Soler et son entraîneur Jean-Guy Walleme sont des hommes qualifiés, expérimentés. Nul doute qu'ils sauront donner toute son ampleur à ce nouveau projet. La montée de l'équipe première est attendue, mais nous avons aussi faim de succès dans toutes les catégories !





GERARD SOLER

président ambitieux de C' Chartres football

Ancien attaquant professionnel, sélectionné à plusieurs reprises en équipe de France, Gérard Soler a été nommé président de C' Chartres football. Le nouvel homme fort du club chartrain ne cache pas ses ambitions.



Gérard Soler est le nouveau président de C' Chartres football

Son nom était régulièrement évoqué depuis plusieurs mois, c'est désormais officiel : Gérard Soler, 64 ans, est devenu le nouveau – et premier – président de C' Chartres football. Officiellement intronisé lundi 28 mai, lors de la présentation du club, Gérard Soler est loin d'être un inconnu dans le milieu du ballon rond. Né au Maroc, il a commencé sa carrière professionnelle à Sochaux, de 1972 à 1978, avant de faire parler ses qualités de passeur et buteur dans plusieurs clubs de France (Monaco, Bordeaux, Toulouse, Bastia, Lille...). De belles performances qui permettent à l'intéressé de connaître ses premières sélections en équipe de France, avec comme point d'orgue une quatrième place décrochée lors de la Coupe du monde 1982.

Une belle histoire à écrire

Retraité des terrains en 1988, Gérard Soler a troqué les crampons pour le costume de dirigeant, avec différentes expériences en France et à l'étranger (voir encadré). Après avoir assisté à plusieurs réunions concernant la fusion, il pose aujourd'hui ses valises à Chartres, au cœur d'un projet qui le séduit. « *Le C' Chartres football a une belle histoire à écrire, avance-t-il d'emblée, avant de poursuivre. Ce projet combine la force des deux clubs, et doit aboutir à la création d'un centre de formation. J'ai rencontré des personnes motivées, qui ont la volonté de réussir. D'ici trois années, nous aimerions évoluer en National avec un effectif composé à moitié de jeunes issus de notre centre.* »

► Gérard Soler en bref

Né le 29 mars 1954 à Oujda (Maroc). Ancien attaquant professionnel. A joué à Sochaux (1972 – 1978), Monaco (1978 – 1979), Bordeaux (1979 – 1982), Toulouse (1982 – 1984), Strasbourg (1984 – 1985), Bastia (1985 – 1986), Lille (1986), Rennes (1986 – 1987), Orléans (1987 – 1988). A joué en équipe de France entre 1974 et 1983 (16 sélections). Président de l'Olympique avignonnais (1988 – 1991), président délégué de Saint-Etienne (1997 – 2001), directeur sportif de l'AS Poissy (2014), d'Arles-Avignon (2014 – 2015), de Casablanca (2015 – 2016).



7 & 8
JUILLET
L'ODYSSÉE
CHARTRES

Création graphique & audiovisuel - Droits photo © Open Natation



VIVEZ L'EXPÉRIENCE
#OPENDEFRANCE



INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS : www.open-natation.fr



CHARTRES

« place forte de la natation »

Jérémy Stravius, Charlotte Bonnet, Mehdy Metella...
Les 7 et 8 juillet, les nageurs français ont rendez-vous à Chartres pour l'Open de France, quelques jours avant les championnats d'Europe de Glasgow.



Samedi 7 et dimanche 8 juillet, le complexe aquatique L'Odyssée accueille environ 300 compétiteurs pour le 12^e Open de France de natation, qui se tient pour la deuxième fois à Chartres. Organisé par la Fédération française de natation (FFN), ce rendez-vous est incontournable : « L'Open de France est la dernière compétition avant le championnat d'Europe qui a lieu du 5 au 12 août à Glasgow, précise Gilles Senzionale, président de la FFN. Il permet aux nageurs de se jauger une dernière fois. Presque toute l'équipe de France, sera présente à Chartres. » Un beau plateau international viendra compléter cette liste, ce qui promet un beau spectacle. Pour agrémenter la compétition s'il en était besoin,

le Village de l'Open sera la scène de nombreuses animations et séances de dédicaces.

Coupe du monde en petit bassin en 2015 et 2016, Open de France en 2017, 2018 et, jusqu'en 2020, championnat de France en 2020... La natation de haut niveau se plaît à Chartres ! « Nous avons noué avec la Ville et ses élus des relations étroites et très efficaces, indique Gilles Senzionale. Que nous ayons choisi Chartres pour les Championnats de France de 2020, qualificatifs pour les Jeux Olympiques de Tokyo, est la preuve de cette confiance. Nous voulons faire de Chartres une place forte de la natation. »

Objectif 2024

Pour Karine Dorange, adjointe aux sports, il ne fait aucun doute que Chartres a des atouts pour accueillir ces grands rendez-vous sportifs : « Avec L'Odyssée, nous avons tout ce dont la natation a besoin pour travailler et être vue, et les organisateurs ne s'y trompent pas. C'est vrai plus largement pour notre ville, ce dont témoigne notamment l'arrivée du championnat d'Europe de paintball à l'hippodrome, pour trois ans. » Sur ce sujet, outre la qualité et la taille de l'Odyssée, Gilles Senzionale met en avant deux points forts chartrains : la position géographique de Chartres, à 1 heure de Paris, avec une desserte facile, et la grande capacité hôtelière de la ville. « C'est pourquoi nous voulons faire connaître Chartres, qui pourra constituer une excellente base arrière pour des délégations étrangères lors des Jeux Olympiques de Paris en 2024. » Un petit avant-goût sans plus attendre : l'équipe de France réalisera un stage d'entraînement à Chartres du 23 au 31 juillet.

► Open de France de natation, samedi 7 et dimanche 8 juillet, à partir de 8 h.

Tarifs : 20 € la journée, 15 € pour les moins de 12 ans. Pass famille et pass 2 jours disponibles.

Renseignements :

www.open-natation.fr

Village de l'Open accessible librement, de 8 h 30 à 20 h 30.

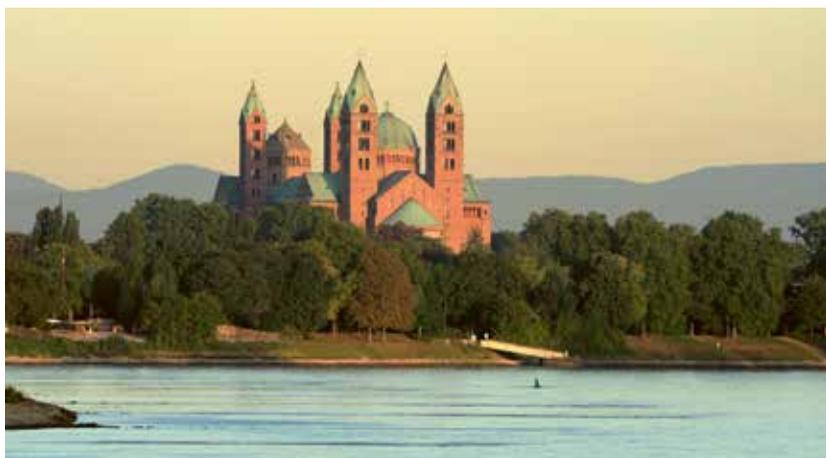


► **Les rugbywomen de Sainte-Marie championnes de France**

Déjà titrées en 2016, les minimes filles de la section sportive du collège Sainte-Marie ont conquis le titre national en rugby à 7 en avril dernier. Les Chartraines se sont imposées en finale face à Thionville (Moselle), 6 à 4. Mardi 26 juin, elles ont été reçues à l'hôtel de Ville pour célébrer dignement cette victoire.

Chartres-Spire

une exposition à la rentrée pour célébrer 60 ans d'amitié



En préambule au soixantième anniversaire du jumelage entre Chartres et la ville allemande de Spire, en 2019, Chartres International proposera, dès la rentrée, une exposition photographique sur le boulevard Chasles.

Intitulée *Promenade au cœur de Spire*, cette exposition immersive permettra de découvrir ou redé-

couvrir le riche patrimoine bâti et naturel de Spire, inscrit par l'Unesco au Patrimoine mondial.

Rendez-vous tout début septembre pour découvrir les 21 photos inédites sélectionnées pour cette exposition.

Toute l'équipe de Chartres International vous souhaite un bel été.



► **COURS DE LANGUE**
les inscriptions sont ouvertes
pour la rentrée 2018 !

Envie de voyager à Ravenne ?
De rejoindre Chichester ?
D'échanger avec Spire ?
De comprendre la langue et la culture de nos villes jumelles ?
Pour réaliser tous ces projets, Chartres international vous propose des cours de langues pour adultes et, surtout, l'enseignement de professeurs de langue maternelle.

► Les langues proposées sont nombreuses : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, japonais ou russe !
L'année 2018-2019 démarrera fin septembre/début octobre 2018 et se terminera en juin 2019. Le coût annuel des cours est de 200€. Pour la rentrée, nous vous proposons également une offre pour l'inscription à deux cours de langues différentes pour 350€. Plusieurs choix d'horaires à midi ou en fin de journée sont possibles en fonction de votre niveau.

► **Pour tous renseignements et inscriptions**, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 09 54 68 07 35 ou bien par courriel à l'adresse contact@chartresinternational.com.
www.chartresinternational.com



Retour en images

En mai et juin ont eu lieu plusieurs commémorations :
journée nationale de la Résistance le 27 mai,
anniversaire du débarquement de Normandie le 8 juin
et appel du 18 juin .





La mémoire un sujet d'actualité

Le comité Mémoire accueille de nouveaux visages. Une mémoire vivante dont il faut renouveler sans cesse la dynamique par des actions de qualité intéressant le plus grand nombre, grands et petits, Chartrains et touristes.

A la demande de Jean-Pierre Gorges, le comité Mémoire s'étoffe de personnalités qualifiées aux compétences reconnues. Ainsi rejoignant le collectionneur Jean-François Ressor et l'historien Michel Brice, ce sont Monique Kopfer, conseillère municipale et ancienne proviseure du lycée Marceau, Annie Martineau, ancienne principale du collège Hélène-Boucher, et Marie-France Soulier, présidente du musée de l'École, qui travailleront sur l'histoire des établissements scolaires chartrains, ainsi que Jean-Luc Woisard, parfait connaisseur de la ville, qui planchera sur le patrimoine bâti. Comptent parmi les nouveaux membres, Julien Téboul, jeune président de l'association de la Communauté israélite d'Eure-et-Loir, et Daniel Bily, responsable de la section Chartraine de l'union nationale des parachutistes.

Devant une quarantaine de participants, le bilan est dressé par Daniel Guéret, adjoint au maire, des travaux et de l'entretien des sites et symboles (budget de 30 000€ par an), des réalisations (expositions, concerts), des mises en ligne sur internet (site de la Ville), de l'accueil de délégations, des marques de reconnaissance (médaille, récompense). Puis vient le moment de la présentation des projets, avec une attention toute particulière, alors que le monument aux Morts aura retrouvé tout son éclat après des travaux qui débiteront en septembre, à la célébration de la fin du Centenaire 14/18 en partenariat avec Pierre Colson, directeur de l'Office national des anciens combattants, et Isabelle Vincent, adjointe au maire en charge de la Culture. Le thème rete-

nu sera celui de l'art, tant par la peinture avec trois expositions à découvrir dans la ville, que la musique avec un concert de prestige donné par l'Orchestre d'harmonie en la cathédrale.

Ce rendez-vous avec les associations du monde combattant et de la mémoire permet un débat vif sur des sujets qui interrogent leurs représentants. Daniel Guéret rappelle la reconnaissance de la date du 19 mars par l'Etat comme une date officielle non négociable, regrette que la stèle gendarmerie - police - pompiers ne soit pas plus durant l'année un lieu pour les hommages rendus, écoute les critiques formulées à l'encontre du fonctionnement du Comité d'entente de Chartres, répond aux souhaits de voir le nombre de gerbes réduit... L'occasion aussi de remerciements adressés au maire par le colonel Pauchard du Souvenir français pour la mise en place du mât au carré militaire du cimetière Saint-Chéron, et Marie-France Soulier pour la mise en valeur du monument aux Morts des anciens élèves du lycée Marceau, square Noël-Ballay.

Dans cette instance, le dialogue est franc et direct entre Daniel Guéret et les participants. *« Je rappelle à chacun d'entre vous, président ou représentant d'associations dont je remercie l'action et l'investissement bénévole, que la Ville ne se substitue pas aux associations mais accompagne les projets de mémoire et le bon déroulement des cérémonies officielles. Jean-Pierre Gorges a toujours tenu ses engagements, je le souligne. Pour lui, la mémoire reste un sujet d'actualité ».*



UNE SAISON À VENIR PLEINE DE PROMESSES

Alors que la saison s'est terminée le 25 mai par un classique de la littérature, *Le Cid* de Corneille, le Théâtre de Chartres pense déjà à la prochaine. La programmation est bouclée et des nouveautés attendent les spectateurs à la rentrée ! Jérôme Costeplane, directeur du Théâtre de Chartres, dévoile quelques indiscretions.

Votre Ville : Quel bilan tirez-vous de cette saison 2017-2018 ?

Jérôme Costeplane : Cela a été une très belle saison, marquée par 49 spectacles. Le Théâtre de Chartres attire de plus en plus de spectateurs hors abonnement (+18%), bien que le public s'engage moins dans la durée puisque nous notons une légère baisse des abonnements (-5%). En 2017-2018, sans prendre en compte les événements gratuits, nous comptabilisons près de 21 000 entrées (+9%). C'est une belle surprise de noter que la fréquentation générale progresse malgré un contexte qui reste compliqué pour les salles de spectacles. Cette année encore, nous avons également bien rempli notre rôle en accompagnant sept compagnies en création et en coproduction, ce qui fait de nous un des principaux coproducteurs de la région. C'est aussi très important pour nous.

VV : Quels sont les moments marquants de cette saison ?

JC : En musique, je pense au concert d'Imany qui a été un très beau moment de partage avec le public. L'ambiance était particulière, vraiment magnifique. Dans un tout autre genre, comment ne pas parler du spectacle de l'humoriste Jamel Debbouze ? Il nous a offert une fréquentation historique, en jouant à guichet

fermé. Autre beau moment, en théâtre cette fois, *L'Illiade et l'Odyssée* mise en scène par la talentueuse Pauline Bayle. C'est mon coup de cœur de cette saison !

VV : Le Théâtre de Chartres a mené récemment une enquête de satisfaction auprès de ses abonnés des deux dernières années. Que révèle-t-elle ?

JC : Elle a concerné plus de 1000 personnes et nous révèle que le spectateur-type du théâtre est... une spectatrice, chartraine, âgée de 46 à 65 ans, avec un emploi. Leurs préoccupations principales ? La file d'attente trop longue, l'appréhension de ne pas connaître son placement dans la salle, et enfin, de savoir s'ils/elles seront disponibles le jour où nous ouvrons la vente de nos abonnements.

VV : Quelles conséquences en tirez-vous ?

JC : L'année prochaine, nous ferons l'ouverture des abonnements exclusivement sur internet. Les jours suivants nous reprendront nos habitudes d'abonnement au guichet. 60 % de nos abonnés sont favorables à la création de cette solution en ligne. Ce système leur permettra d'acheter leurs places sans avoir à faire la queue et de savoir, dès le paiement, quelles



1



3



Jérôme Costeplane, directeur du Théâtre de Chartres dévoile quelques artistes programmés la saison prochaine



places leur sont attribuées. J'effectuerai la présentation de la saison 2018-2019 mardi 4 septembre à 20 h 30, elle sera suivie d'un spectacle familial gratuit. L'ouverture des abonnements se fera le 8 septembre et l'achat des billets individuels à partir du 22 septembre. Nous installerons des ordinateurs en libre-service au théâtre pour permettre à ceux qui ne peuvent pas le faire de chez eux de commander leurs abonnements et billets, mais attention : les personnes qui viendront acheter au théâtre ne seront pas avantagées par rapport aux autres.

WV : Justement, qu'est-ce qui attend les spectateurs l'année prochaine ?

JC : De très belles choses, je peux vous le garantir en amont puisque je vois tous les spectacles que je programme ! Je ne peux pas encore tout vous dire, car je préfère garder quelques surprises, mais comme toujours, nous souhaitons rester ouverts au plus large public possible. En théâtre, nous accueillerons Charles Berling dans *Art (2)*, la pièce phare de Yasmina Reza, et comme nous sommes très fidèles, notre scène accueillera la nouvelle pièce de Pauline Bayle (3) ! Plus classiques : *Hamlet* de Shakespeare, *le malade imaginaire* de Molière, et enfin un clin d'œil à un spectacle de l'an dernier avec *un Cyrano de Bergerac*. Les amateurs de musique se plairont à écouter Grand corps malade (1) et Benjamin Biolay. Enfin, le Ballet jazz de Montréal (4), un grand ensemble de danse, proposera un spectacle de très haute qualité ! Nous préparons aussi une nouveauté : des lectures gratuites, effectuées par des comédiens originaires, pour la plupart, de la région, les samedis à l'heure du marché dans différents lieux de la ville.



► Théâtre de Chartres

Boulevard Chasles
Tél. : 02 37 23 42 79
www.theatredechartres.fr

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE DU SEUIL

► Renseignements et inscriptions : www.theatreduseuil.com ; theatre.du.seuil@wanadoo.fr ; 07 64 27 93 47.

Le théâtre du Seuil sera présent au Forum des associations de Chartres, les 1 et 2 septembre : place des Épars, stand 77.

LA RENTRÉE DES ATELIERS

Victimes de leur succès depuis plus de 20 ans, les ateliers du théâtre du Seuil ne désespèrent pas. Sous la conduite de Ludovic Houvet, metteur en scène, les élèves confirmés ou débutants sont accueillis de 7 à 107 ans pour des cours hebdomadaires conduisant à des spectacles. Le groupe adulte est remanié au second trimestre pour permettre à chacun de s'investir dans un projet qui lui convient.

Pour aborder de manière individuelle certaines particularités, des séances de coaching sont proposées, l'art théâtral se posant ici comme un outil de développement.

Après quelques semaines d'exercices sur l'espace, le corps, la voix, la diction, ce sera le tour des improvisations et lectures. Jouer c'est prendre plaisir à partager ce que l'on sait et ce que l'on est avec les autres. Les élèves imagineront et chercheront « *un ailleurs* » pour construire des personnages et un projet.

• Théâtre adultes

le mardi de 19 h 45 à 22 h 15 : 345 €/an

• Théâtre adultes à la carte

à partir du second trimestre

• Coaching individuel et collectif

nous consulter

• Théâtre 7- 9 ans

le mercredi de 15 h 45 à 16 h 45 : 225 €/an

• Théâtre 10-13 ans

le mercredi de 16 h 50 à 18 h 15 : 240 €/an

• Théâtre 14 -17 ans

le mardi de 18 h à 19 h 40 : 255 €/an

THÉÂTRE EN POCHE

► Théâtre en Pièces / Théâtre de Poche – Abbaye Saint-Brice
2 rue Georges Brassens
Tel : 02 37 33 02 10 ; www.theatre-en-pieces.fr

Les différents ateliers de recherches de la compagnie du théâtre en Pièces viennent de se terminer avec les différents travaux qui ont été proposés au public : *Des jours et des Nuits* à Chartres (groupes adultes et ados), *Gargantua* (groupes enfants et préados), *Si ça va bravo* (groupe adultes) et voilà que les inscriptions pour la rentrée prochaine sont d'ores et déjà ouvertes.

Une réunion d'information sera organisée fin septembre/ début octobre. Les comédiens intervenants dans ces ateliers sont des passionnés et veulent partager leur engagement et leur amour du théâtre. Le théâtre de Poche propose des ateliers en direction des enfants, des adolescents et des adultes sous forme de rendez-vous

hebdomadaires et de stages. Un engagement fort et une certaine exigence lient les intervenants avec chaque comédien-amateur pour le faire grandir dans sa découverte du plateau et de l'art dramatique.

RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRES :

• **Ateliers adultes** : lundi 19 h 30 – 22 h 30 ou / et mardi 20 h – 23 h. Tarif : 290 €/an

• **Ateliers enfants** (8-12 ans) :

mercredi 14 h – 16 h. Tarif : 220 €/an

• **Ateliers pré-ados** (12-15 ans) :

mercredi 16 h – 18 h

• **Ateliers ados** (15-18 ans) :

mercredi 18 h – 21 h. Tarif : 290 €/an



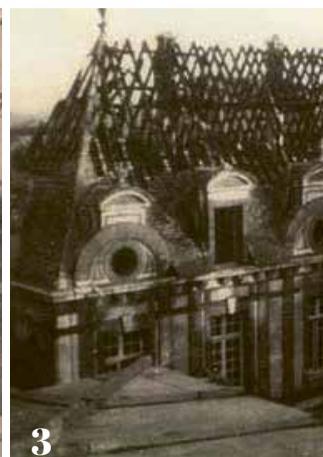
171 associations présentes
Samedi : de 11 h à 19 h • Dimanche : de 11 h à 18 h
Nombreuses animations place des Épars et place Châtelet



1



2

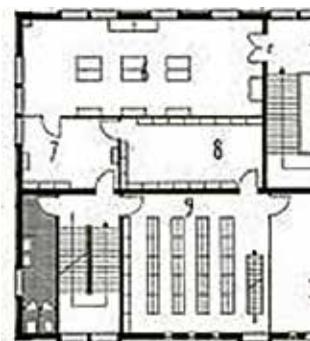


3

CHRONIQUES 2018 : BÂTIMENTS PUBLICS

7. Bibliothèques des livres pour vivre...

Issue de fonds nationalisés sous la Révolution, la bibliothèque publique de Chartres fut d'abord logée dans d'anciens bâtiments ecclésiastiques et un temps hébergée par la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Elle s'installa dans ses murs sous la III^e République, d'un hôtel noble du XVII^e siècle à un Hôtel des Postes éclectique du XX^e siècle.



Chartres. —
1. Hall d'entrée. — 2. Salle de travail. — 3. Salle de traitement des livres. — 4. Bureau des manuscrits. — 5. Magasin.

6

Bibliothèques privées confidentielles

Sous l'Ancien Régime, les bibliothèques chartraines sont invisibles, réservées à leurs propriétaires : scriptorium de l'abbaye Saint-Père, salle capitulaire du chapitre cathédral, palais épiscopal, maisons et hôtels de chanoines ou de magistrats.

Bibliothèque publique du district et de l'école centrale (1794-1804)

De 1789 à 1792, 20 000 volumes sont inventoriés et nationalisés pour constituer de 1794 à 1795 le fonds de la Bibliothèque publique du district de Chartres, nouvelle unité territoriale. Elle est placée dans l'ancien palais épiscopal, puis dans l'ancien monastère

des Cordeliers où siège le conseil du district. De 1795 à 1804, elle devient Bibliothèque centrale du département, rattachée à l'Ecole Centrale, nouvelle structure d'enseignement. Ses fonds, absorbant ceux de l'ancien collège, sont accessibles aux élèves et au public érudit.

Bibliothèque publique

Sous le Consulat, la gestion de la bibliothèque, bâtiments, fonds et personnel, passe à la commune. Sous l'Empire, elle siège aux Cordeliers, puis de 1837 à 1874, revient à l'évêché. Deux projets de bâtiment dédié échouent sous le Second Empire, en 1854 et en 1867 : construction d'une bibliothèque cours Saint-Michel, à cause du prix demandé par les propriétaire du terrain (famille Chasles) et de la priorité accordée au théâtre ; installation dans l'ancien Hôtel-Dieu, déjà voué à la démolition.

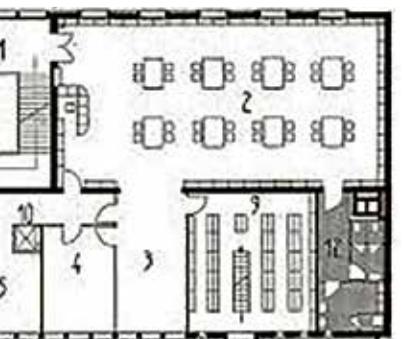


7

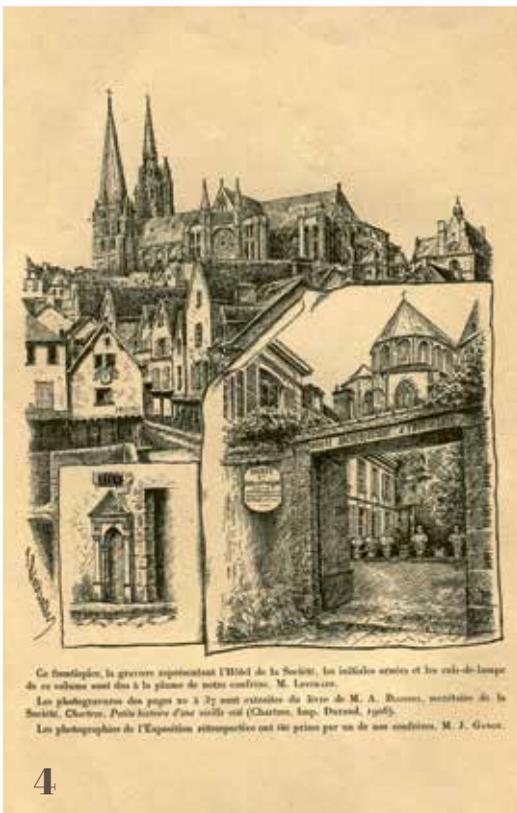


8





Bibliothèque municipale, 1^{er} étage.
 1. Salle de catalogage et bibliographie. — 2. Bureau de renseignements.
 — 3. Salle d'exposition. — 4. Bureau des manuscrits.
 — 5. Bureau des manuscrits. — 6. Bureau des manuscrits.
 — 7. Bureau des manuscrits. — 8. Bureau des manuscrits.
 — 9. Bureau des manuscrits. — 10. Bureau des manuscrits.



Ce fronton, la gravure représentant l'Hôtel de la Société. Les initiales ornées et les rails-de-loup de ses colonnes sont dans la planche de notre conférence. M. Lemaire.
 Les photographes des pages 23 à 27 sont cités dans le livre de M. A. Roussier, secrétaire de la Société, Chartres, Petite histoire d'une société civil (Chartres, Imp. Derand, 1905).
 Les photographes de l'Exposition atmosphérique ont été pris par un de nos membres, M. J. Guesne.

4

Des bâtiments pour la bibliothèque, puis la médiathèque (1874-1944, 1945-1962, 1962-2007, 2007-)

Sous la II^e République, en 1876, la bibliothèque municipale reçoit un bâtiment dédié : l'une des deux nouvelles ailes, élégantes pastiches Louis XIII, ajoutées à l'Hôtel Montescot (1874-1876). Détruite avec ses fonds lors du bombardement du 26 mai 1944, la bibliothèque municipale rouvre en 1945 (400 livres sont rapportés par les abonnés) à l'Hôtel Saint-Pierre (XVII^e-XVIII^e siècle), siège de la Société archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL) et de sa bibliothèque, laquelle avait d'abord fonctionné dans une tour de la Porte Guillaume. La SAEL met à la disposition de la ville ses propres fonds (473 ms et 14 200 livres). Un nouveau bâtiment fonctionnel (André Malraux), remplaçant la bibliothèque détruite, ouvre en 1962, complété par celui de Beaulieu en 1976 (Louis Aragon). Et en 2007, la médiathèque L'Apostrophe ouvre ses portes, installée dans le somptueux édifice éclectique (1928) de l'architecte des Postes Raoul Brandon, restauré et restructuré par Paul Chemetov.



5

► **Juliette Clément**, Directrice de Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.
 1 rue Jehan Pocquet, 02 37 36 91 93
 www.sael28.fr – Sources : fonds SAEL
 Clichés : fonds SAEL et J. Clément.

1. Vue d'ensemble (2007)
2. Bibliothèque municipale (nouvelle aile à l'arrière-plan), 1874-1944
3. Hôtel Montescot et bibliothèque municipale après le bombardement de 1944.
4. Bibliothèque de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, rue Saint-Pierre (fonction de bibliothèque municipale de 1945 à 1952)
5. Nouveau coeur de ville vu depuis la Médiathèque L'Apostrophe (2007).
6. Plan de la nouvelle bibliothèque municipale (1952-2007)
7. Une salle de lecture
8. Bibliothèque municipale (arrière-plan, rue au Lin) avant sa démolition
9. Détail.
10. Médiathèque L'Apostrophe. Entrée du public

Concert

Orchestre symphonique

L'Orchestre symphonique de Chartres donnera un concert de musiques de films, le vendredi 6 juillet au Foyer d'accueil chartrain. Au programme notamment : *Le masque de Zorro*, *Forrest Gump*, *La reine des neiges*, *The lord of the dance*, *A tribute to Henry Mancini*, *Moment for Morricone*, *Gladiator*...

Vendredi 6 juillet à 20 h 30, au Foyer d'accueil chartrain, 12 rue Hubert Latham. Entrée libre. Renseignements : www.osc28.com ; 06 64 18 80 82 ; contact@osc28.com

Frédéric Fortin

expose

Frédéric Fortin expose ses œuvres à la maison de retraite Notre-Dame de Joie jusqu'au samedi 7 juillet, en partenariat avec les Ateliers de la Poêle Percée. Ce passionné d'écriture a décidé de nommer son exposition *FoxP2*, symbole désignant le gène du langage.

Exposition jusqu'au 7 juillet, à la maison de retraite Notre-Dame de Joie, 12, rue du docteur-Baudin. Horaire : mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 14 h à 18 h. Entrée libre. Renseignements : andjchartres@wanadoo.fr

Rendez-vous

des chineurs cet été

Tous les deuxièmes dimanches de chaque mois, le rendez-vous des chineurs permet de dénicher des petites merveilles. Antiquaires et brocanteurs investiront les boulevards, de la place des Épars au boulevard Chasles, pour vous proposer meubles et objets anciens.

Place des Epars, dimanches 8 juillet et 12 août, de 9 h à 18 h. Renseignements : 06 42 37 77 46.

Exposition

au musée de l'École

Durant une grande partie de l'été, le musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir organise une exposition intitulée *Les enfants de la patrie*. Cette exposition, réalisée par le musée national de l'Éducation à Rouen, apporte un regard nouveau sur l'histoire de l'éducation et les relations des enfants avec la guerre au cours de trois périodes : 1870 – 1914, 1914 – 1918 et 1918 – 1939.

Exposition du lundi 9 juillet au vendredi 24 août. Ouvert du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h sauf jours fériés. Tarifs : 3, 50 € (adultes) ; 2,50 € (enfants) ; 1 € (adhérents). Musée de l'École, 12 place Drouaise. Renseignements : museedelecolechartres28@orange.fr ; museeecoledchartres.wix.com. Tél : 02 37 32 62 13

L'IBCBS

ouvre ses portes

L'International Beauty & Cosmetics Business School, le campus des métiers de la beauté, de la cosmétique et du bien-être qui ouvrira ses portes à la rentrée prochaine, organise une conférence à la médiathèque le 21 juillet, ainsi que des journées d'orientation. Les parents et futurs étudiants sont invités à découvrir les différentes formations proposées.

Conférence à la médiathèque L'Apostrophe, samedi 21 juillet de 10 h 30 à 12 h, 1 boulevard Maurice-Viollette. Entrée libre. Les journées d'orientation se déroulent sur le campus, 22 rue Saint-Michel, de 10 h à 19 h, le 12, 13, 20 et 25 juillet. Inscriptions obligatoires au 06 07 94 50 22 ou regine.ferrere@regineferrere.com

Plateau Nord-Est

réunion publique de concertation

Dans le cadre de la concertation préalable à la modification de la Zone d'Aménagement Concertée du Plateau Nord Est, et conformément aux dispositions de la délibération n° CM2018/110 du 31 mai 2018, la municipalité de Chartres organise une réunion publique le 9 juillet 2018 à 18h à Chartreexpo (Salle Spire). Cette soirée sera consacrée à la présentation des besoins et des enjeux contenus dans l'établissement de cette modification mais aussi à une séance de questions-réponses. Tous les habitants intéressés sont invités à y participer.

Enquête de l'Insee

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise une enquête portant sur l'emploi, le chômage et l'inactivité du 9 au 28 juillet, du 6 au 25 août et du 27 août au 11 septembre. Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront un courrier indiquant le nom de l'enquêteur de l'Insee, ce dernier sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les réponses resteront anonymes et seront saisies sur un ordinateur portable. Quelle que soit votre situation, votre participation est essentielle, elle permet de rendre compte de la diversité des situations.

Chartres objectif expose

Après *Vie sauvage* en avril dernier, c'est au tour d'une nouvelle exposition intitulée *Transports* organisée par Chartres objectif.

**Le Rive's, restaurant de L'Odyssee,
rue du médecin général Beyne.**

Exposition jusqu'au mardi

9 octobre. Renseignements

Chartres objectif :

www.chartres-objectif-photo.fr

ou 06 87 38 75 23.

Brocante place Billard

Le quatrième dimanche de chaque mois, l'Association des brocanteurs de la place Billard organise une brocante. Les prochaines auront lieu les dimanches 22 juillet et 26 août. De 8h à 18h, les exposants dévoileront des objets « *vintages* » en tous genres : disques, vinyles, livres de collections... L'ancien sera ainsi remis au goût du jour, et vos achats permettront aux objets de trouver une seconde vie.

**Dimanches 22 juillet et 26 août,
de 8 h à 18 h, place Billard.**

Renseignements : 06 14 30 18 64.

Exposition des 3R

Jusqu'au 13 juillet, l'exposition célébrant les 30 ans de l'association d'insertion Les 3R est visible à la maison pour tous des Hauts-de-Chartres. Cette rétrospective historique permet de découvrir l'histoire de l'association, mais également la transformation du quartier des Hauts-de-Chartres. Elle s'appuie sur des témoignages, des photos et autres documents, exposés sous forme de panneaux et d'un montage vidéo. À partir de la rentrée, l'expo se prolongera à la bibliothèque Louis-Aragon à la Madeleine.

**Jusqu'au 13 juillet, du lundi au
vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h
à 17 h à la maison pour tous des
Hauts-de-Chartres.**

Soirées autrement de la cathédrale

Depuis 2007, la cathédrale ouvre ses portes le soir durant la période estivale pour vous faire vivre des « *Soirées autrement* ». Ces soirées permettent de découvrir la cathédrale sous un autre jour. Différents intervenants sont conviés pour animer les multiples facettes de ce lieu incontournable. Trois soirées s'offrent à vous à partir de 21 h : le mardi sera consacré aux lectures bibliques, le vendredi aux projections des vitraux sur grand écran et le dimanche à des moments musicaux intimistes.

**Jusqu'au 31 août, de 21 h à 23 h,
à la cathédrale Notre-Dame.
Tél. 02 37 21 22 07.**

Solution du mois de juin 2018	M	O	T	H						
	A	E	R	O	C	L	U	B		
	I	S	N	O	U	B	A			
	S	O	U	R	C	E	S			
H	T	R	A	N	S	P	I	R	E	
C	E	S	A	G	E	S	E	T	A	
E	L	O	U	E	S	T	N	E		
D	E	S	C	T	I	E	D	I	R	
A	N	T	O	I	N	E	T	T	E	I
E	R	T	A	P	A	N	I	E		
B	A	S	E	S	N	O	E	N		
R	O	S	E	S	A	S	A	I	N	
U	S	I	N	E	R	A	U	N	E	
C	G	O	M	U	G	T				
H	E	L	I	C	O	P	T	E	R	E
M	E	L	E	R	A	I	S	R	U	T
A	R	A	I	R	S	I	S	E		
I	N	O	N	N	E	T	T	E	S	

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 31 MAI 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Madame MILON Secrétaire de séance,

Etaient présents : Mme Kenza BENYAHIA, Mme Josette BERENFELD, M. Guillaume BONNET, Mme Maria CHEDEVILLE, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVENDER, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Jacqueline ELAMBERT, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, Madame Monique KOPFER, M. David LEBON, M. Laurent LHUILLERY, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESSNARD, Mme Janine MILON, Mme Bénédicte MOREL, Monsieur Yves NAUDIN, M. Alain PIERRAT, Mme Sandra RENDA, M. José ROLO, M. Sébastien TENAILLON, Mme Agnès VENTURA. Etaient représentés : Mme Elisabeth BARRAULT par pouvoir à M. Franck MASSELUS, Mme Isabelle VINCENT par pouvoir à Mme Isabelle MESNARD, M. Noël BILLARD par pouvoir à Madame Monique KOPFER, Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET, M. Murat YASAR par pouvoir à Mme Agnès VENTURA, M. Alain MALET par pouvoir à M. Alain PIERRAT.

Etaient excusés : M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, Mme Françoise FERRONNIERE.

Etaient absents : M. Denis BARBE, M. Michel TEILLEUX.

Le procès-verbal du conseil municipal du 12 avril 2018 a été approuvé à l'unanimité, 7 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Délégations au Maire (annexe jointe)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 6 voix contre

ABROGE les délibérations n°2014/90 du 29 mars 2014 et n°15-26 du 16 février 2015 ;

APPROUVE les délégations de compétences octroyées au Maire ;

AUTORISE les Adjointes, dans l'ordre du tableau, à signer tous les actes pris sur délégations de compétences du conseil municipal en cas d'absence ou d'empêchement du Maire

AUTORISE le Maire à donner délégation de signatures, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature pour tous les actes subséquents à l'activité décisionnelle :

- 1) Au Directeur Général des services et aux Directeurs généraux Adjointes des services ;
- 2) Au Directeur des services techniques ;
- 3) Aux responsables de services

2 Rapport d'activité 2017 des représentants de la ville de Chartres - SPL Chartres métropole Evénements

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 5 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le rapport des représentants de la ville de Chartres au Conseil d'administration de la SPL Chartres métropole événements pour l'année 2017.

FINANCES ET PROSPECTIVE

3 Approbation du rapport de la CLECT - Travaux d'évaluation des charges pour la piscine des Vauroux

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 6 voix contre

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif aux travaux d'évaluation des charges de la piscine des Vauroux, consécutifs au transfert.

4 Tarifs municipaux - révision

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

APPROUVE les tarifs proposés des différentes prestations

municipales suivantes :

- La Communication de documents électoraux et documents administratifs communicables
- La Maison de l'Archéologie
- Les Musées
- Le Conservatoire de Musique et de Danse
- Le Restaurant administratif
- La Restauration scolaire.

ACCÉPTE les tarifs tels que présentés dans les annexes jointes.

5 Réalisation des réseaux, voiries et espaces verts liés à la construction de l'hôtel de ville de Chartres - Lot 1 VRD - Avenant 5 - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 6 voix contre

APPROUVE l'avenant n°5 au marché n° 2015-141 relatif à la réalisation des réseaux, voiries et espaces verts liés à la construction de l'hôtel de ville de Chartres avec la société EUROVIA, ayant pour objet de modifier le programme des travaux, de prolonger le délai d'exécution pour la réalisation des travaux supplémentaires et portant le montant du marché à 5 573 102,45 € HT.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

6 Groupement d'autorités concédantes en vue de passer des concessions de service - Mise à disposition de mobilier urbain publicitaire et prestations associées - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

APPROUVE la convention de groupement d'autorités concédantes portant sur la mise à disposition de mobilier urbain publicitaire et prestations associées ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

7 Groupement de commande concernant les prestations et travaux attenants aux ouvrages d'art - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

APPROUVE la convention portant sur la réalisation de prestations et travaux attenants aux ouvrages d'art et dépendances du domaine public ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à résilier la convention de groupement de commande concernant la réalisation de diagnostics sur les ouvrages d'art et à signer la convention portant sur les prestations et travaux attenants aux ouvrages d'art et dépendances du domaine public.

8 Groupement de commande en vue de passer des marchés publics - mise à disposition de mobilier urbain publicitaire et prestations associées - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

APPROUVE la convention portant sur la mise à disposition de mobilier urbain publicitaire et prestations associées ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

9 Accord-cadre de travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres, Chartres Métropole et du CCAS - relance lots n°3, 16 et 17 - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres suivants :

10 Accord cadre de travaux de requalification de voiries - Centre Ville de Chartres - lot 1 - avenant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à l'accord-cadre n° 2017-097 relatif aux travaux de requalification de voiries en Centre Ville de Chartres - lot 1 Voiries réseaux divers avec la société

Désignation	Entreprise retenue	Montant estimatif
Lot 03 « Cloisonnement - Plâtrerie »	ABC Agencement 3, route de Gasville au Bois Paris 28630 NOGENT LE PHAYE	20 000,00 € HT annuel
Lot 16 « Clôtures »	EIFFAGE ENERGIE CENTRE OUEST 21 Le Bois Gueslin 28630 MIGNERES	60 000,00 € HT annuel
Lot 17 « Vitrierie »	CHARTRES MINOTERIE 36 Rue Jean Perrin 28600 LUSSANT	9 000,00 € HT annuel

EIFFAGE ROUTE, ayant pour objet l'ajout de 7 nouveaux prix unitaires sans aucune incidence financière sur le montant maximum de l'accord cadre.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

11 Accord cadre pour la réalisation de prestations de gardiennage, sûreté et sécurité dans le cadre de prestations ponctuelles et d'événements organisés

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Réalisation de prestations de gardiennage, sûreté et sécurité dans le cadre de prestations ponctuelles et d'événements organisés	Cinq sur Cinq Sécurité 3, avenue Nicolas CONTE BP 10247 28000 CHARTRES	Accord cadre sans montant minimum ni maximum. Montant estimatif 300 000€ H.T. par an

12 Marché d'aménagement de la maison des syndicats et création d'une salle de réunion - lot n°7 - avenants n°2 et n°3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2017-028 relatif à l'aménagement de la maison des syndicats et création d'une salle de réunion - lot n°7 Menuiserie Intérieure / Cloison / Plafond avec la société C. PIGERE, ayant pour objet la modification du programme des travaux et la prise en compte d'une plus-value générale de 860,00 € HT. Par cette modification, le montant du marché est porté à 118 222,40 € HT soit 141 866,88 € TTC.

APPROUVE l'avenant n°3 au marché n°2017-028 relatif à l'aménagement de la maison des syndicats et création d'une salle de réunion - lot n°7 Menuiserie Intérieure / Cloison / Plafond ayant pour objet la prise en compte de la cession du marché de la société C.PIGERE à la société POUSSET EX PIGERE domiciliée 21 les Rues Neuves à MONTBOISSIER (28800) suite à une restructuration du titulaire initial due à la cession du fonds artisanal du titulaire initial à la société POUSSET EX PIGERE à compter du 06/03/2018.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

13 Travaux d'aménagement de la Phase 2 bis relatifs à l'opération de renouvellement urbain de la ZAC de Beaulieu - Lot n°1 - Avenant n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 2017-086 relatif aux travaux d'aménagement de la Phase 2bis relatifs à l'opération de renouvellement urbain de la ZAC de Beaulieu - Lot n°1 : Voirie, assainissement, réseaux et mobiliers avec la société COLAS CENTRE OUEST, ayant pour objet de modifier le programme des travaux, de prendre en compte des prix forfaitaires supplémentaires, de prendre en compte une plus value générale de 9 442,20 € HT engendrée par la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires et portant les montants du marché à 129 609,55 € HT pour la tranche ferme et à 128 751,45 € HT pour la tranche optionnelle, soit un montant global toutes tranches confondues de 258 361,00 € HT.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

14 ZAC Les Clos - 15 rue de Brétigny - Acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'acquisition de l'ensemble immobilier appartenant aux consorts Vaillant, situé 15 rue de Brétigny, cadastré section BV n° 228 (terrain non bâti de 384 m²) et 229 (441 m² dont 197 m² de bâti), au prix de 230 000 € net vendeur.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes

et documents à intervenir

15 ZAC Les Clos – 84 rue de Sours – Acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'acquisition de l'ensemble immobilier appartenant à Madame Violette PORCHER, dont la légataire universelle est Madame Marie France VALLET, situé 84 rue de Sours, cadastré section BV n°408 d'une superficie de 507 m² environ dont 45 m² de bâti, au prix de 100 000 € net vendeur.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

16 Modification tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} juin 2018, à savoir :

- La création d'un poste de Gestionnaire des recours administratifs préalable obligatoires (RAPO) et du budget, à la Délégation à la sécurité et à la tranquillité publique, relevant du cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux (catégorie B) ou des Adjointes administratifs territoriaux (catégorie C).

ADOpte pour ce poste, le principe du recours au recrutement par voie contractuelle en vertu de l'article 3-2 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale, dans l'hypothèse du recrutement infructueux de fonctionnaire.

ACCePTE pour ce poste, le principe d'une rémunération fixée par référence à l'un des grades du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant au tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

17 Photo Club Cheminot Chartres – Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 850 € à l'association Photo Club des Cheminots de Chartres pour la réalisation du livret du 15^{ème} salon national d'art photographique.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

18 FORUM Association du Quartier de la Madeleine – Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 500 € au FORUM Association du Quartier de la Madeleine dans le cadre de la fête champêtre organisée devant la MPT La Madeleine, le samedi 30 juin 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

19 Association Parents du Quartier de Rechèvres – Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant global de 700 € à l'association des Parents du quartier de Rechèvres dans le cadre de l'organisation, d'une kermesse à l'attention des enfants du quartier, le samedi 9 juin 2018, au sein de l'école maternelle « Les Cytises ».

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

20 Association Dojo Beauceron – Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association Dojo Beauceron dans le cadre de la participation de deux de ses compétiteurs, au Championnat d'Europe Vétéran qui se déroulera à Glasgow, du 14 au 17 juin 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

21 ASPTT Chartres – Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

nimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1 500 € à l'ASPTT Chartres, dans le cadre de l'organisation des 24^{èmes} foulées de la cathédrale, le samedi 23 juin 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

22 VSC Cyclisme – Grand Prix de la Ville de Chartres – Subvention 2018 – Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2018-2019-2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les termes de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association « VSC Cyclisme » et la Ville de Chartres

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3 500 € à l'association Vélo Sport Chartrain Cyclisme dans le cadre de l'organisation de la course cycliste intitulée « Grand Prix de la Ville de Chartres », le jeudi 14 juin 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2018-2019-2020 ainsi que tout document y afférent.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

23 ZAC du Plateau Nord-Est : projet de modification du périmètre et définition des modalités de concertation avec le public

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les termes de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association « VSC Cyclisme » et la Ville de Chartres

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3 500 € à l'association Vélo Sport Chartrain Cyclisme dans le cadre de l'organisation de la course cycliste intitulée « Grand Prix de la Ville de Chartres », le jeudi 14 juin 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2018-2019-2020 ainsi que tout document y afférent.

24 Opération ravalement de façades – Attribution des subventions

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'attribution d'une subvention à la SCI La Civette d'un montant de 8 611 € pour les travaux effectués au 2 rue Noël Bailly dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

APPROUVE l'attribution d'une subvention à Monsieur Jouannet et Madame Manceau d'un montant de 780 € pour les travaux effectués au 30 place des Halles dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.

25 Autorisation de signature – Permis de construire et de démolir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer et déposer le permis de démolir pour les bâtiments préfabriqués de l'ancien lycée Marceau, sur la parcelle AL-0193 située 12 rue Saint Michel à Chartres.

26 Autorisation de signature – Déclarations Préalables

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les autorisations d'urbanisme listées ci-dessous et tout document y afférent.

Déclarations préalables pour :

1. Modification de l'aspect extérieur des façades de l'immeuble « hangar n°7 » du site CM 101, sur la parcelle AD-0142 située rue des Bellangères au Coudray.

2. Modification de l'aspect extérieur des façades des immeubles « les Diabolins » et « Jardin des Poussins » sur la parcelle BR-0188 située 1 rue Foucher de Chartres à Chartres.

3. Modification de l'aspect extérieur des façades de l'immeuble « Tour Jehan Pocquet » sur la parcelle AL-0067, située 1 rue Jehan Pocquet à Chartres.

4. Modification de l'aspect extérieur de l'immeuble « Auberge de jeunesse », sur la parcelle BL-0384, située 23 avenue Neigre à Chartres.

5. Modification de l'aspect extérieur des façades de l'im-

meuble « presbytère Saint-Aignan », sur la parcelle AI-0150 située 12 place de l'Étape au Vin à Chartres.

6. Modification de clôture sur le site archéologique des Bas bourgès, sur la parcelle AP-171 située 7 rue Georges Brassens à Chartres.

7. Modification de la clôture du Centre Technique Municipal, sur la parcelle CE-0270 située 49 avenue d'Orléans à Chartres.

8. Modification de l'aspect extérieur de la couverture de l'immeuble « tribunes-vestiaire » du site Stade Jean Gallet, sur la parcelle située 12 rue Jean Monnet à Chartres.

9. Modification de l'aspect extérieur des immeubles du site Complexe sportif de la Madeleine, sur la parcelle CE-0270 située 5 rue des Eparges à Chartres.

10. Modification de l'aspect extérieur de l'immeuble « vestiaires tribune football » du stade Claude Panier, sur la parcelle CT-0053 située 8 rue Georges Brassens à Chartres.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

27 Protocole – Délégation municipale à Treigny

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par Isabelle MESNARD, Adjoint au Maire, et Jean-Maurice DUVAL, Conseiller municipal, pour leur déplacement à Treigny (89) du 18 au 20 juin 2018 afin de visiter le chantier médiéval de construction historique du château de Guédelon.

AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférent.

28 Cosmétique Valley – Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les termes de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs.

ATTRIBUE une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 50 000 € et l'Association Cosmetic Valley au titre de l'exercice 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention d'objectifs ainsi que tout document y afférent.

29 Association « Les sons du sous sol » – Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 7 000 € à l'association « Les sons du sous sol » dans le cadre de l'organisation du festival « L'Paille à sons Chartres # 4 », Parc André Gagnon, le 1^{er} et le 2 juin 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

30 Association «100% Passion Moto» – Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association « 100% Passion Moto » dans le cadre de l'organisation de la manifestation « 2 roues dans la ville », les 26 et 27 mai 2018, Place des Epars.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

31 Théâtre du Détour – Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les termes de l'avenant n°4 à la convention d'objectifs 2016-2017-2018.

ATTRIBUE une subvention d'aide à la diffusion d'un montant de 3 500 €, au Théâtre du Détour dans le cadre de la diffusion de la pièce « Trois hommes sur un toit » de Jean-Pierre Siméon, Théâtre du Train Bleu, sur le festival d'Avignon du 1^{er} au 29 juillet 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°4 à la convention d'objectifs ainsi que tout document y afférent.

Le Maire,
Jean Pierre GORGES

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 21 JUIN 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Monsieur Guillaume BONNET Secrétaire de séance,

Etaient présents : Mme Elisabeth BARRAULT, Mme KENZA BENYAHIA, Mme Josette BERENFELD, M. Noël BILLARD, M. Guillaume BONNET, Mme Maria CHEDEVILLE, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVENDER, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, Madame Monique KOPFER, M. Laurent LHUILLERY, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, Mme Bénédicte MOREL, Monsieur Yves NAUDIN, Mme Sandra RENDA, M. José ROLO, M. Michel TEILLEUX, M. Sébastien TERNAILLON, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT.

Etaient représentés : M. Daniel GUERET par pouvoir à Mme Elisabeth BARRAULT, M. Alain PIERRAT par pouvoir à Mme Isabelle MESNARD, M. Alain MALET par pouvoir à M. Alain CONTREPOIS, Mme Jacqueline ELAMBERT par pouvoir à M. Jean-Maurice DUVAL, M. Murat YASAR par pouvoir à Mme Agnès VENTURA, M. David LEBON par pouvoir à Madame Monique KOPFER, Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET.

Etait excusée : Mme Françoise FERRONNIERE.

Etaient absents : M. Denis BARBE, M. Thibaut BRIERE-SAUNIER.

FINANCES ET PROSPECTIVE

1 Compte de gestion 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part pour tous les budgets (budget principal, budget tourisme Loisirs, budget parcs de stationnement souterrain, budget activités soumises à TVA, budget restauration, budget aménagements, budget archéologie et budget petite enfance).

2 Compte administratif 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le Compte Administratif 2017.

3 Affectation des résultats 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour,

6 voix contre

APPROUVE le budget supplémentaire 2018 annexé à la présente délibération.

MODIFIE les subventions de la manière suivante :

- La participation d'équilibre du budget principal au budget annexe parcs de stationnements souterrains initialement prévue à 62 000 € au budget primitif est annulée.
- La participation d'équilibre du budget principal au budget annexe petite enfance, initialement prévue à 2 500 000 € au budget primitif est augmentée de 185 000 €. Elle se fera donc dans la limite de 2 685 000 €.
- Le reversement d'excédent du budget annexe tourisme et loisirs, initialement prévu à 40 000 € au budget primitif est augmenté de 5 000 €. Il se fera donc dans la limite de 45 000 €.
- Le reversement d'excédent du budget annexe activités soumises à TVA, initialement prévu à 45 000 € au budget primitif est augmenté de 35 000 €. Il se fera donc dans la limite de 80 000 €.

- Le reversement d'excédent du budget annexe tourisme et loisirs, initialement prévu à 45 000 € au budget primitif est augmenté de 5 000 €. Il se fera donc dans la limite de 45 000 €.
- Le reversement d'excédent du budget annexe activités soumises à TVA, initialement prévu à 45 000 € au budget primitif est augmenté de 35 000 €. Il se fera donc dans la limite de 80 000 €.

5 Produits irrécouvrables - Admission en non-valeur et créances éteintes 2018

Le Comptable public de la Trésorerie de Chartres métropole, chargé du recouvrement des recettes de la Ville de Chartres, transmet un état des produits irrécouvrables concernant les demandes d'admission en non-valeur et les créances éteintes.

Les produits irrécouvrables se répartissent par budget, comme suit :

BUDGET	Admission en non-valeur C6541			Créances éteintes C6542		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Principal			8 509,69 €			4 641,3
Archéologie	0,01 €	0,00 €	0,01 €			
Activités soumises à TVA	97,90 €	14,03 €	111,93 €	254,17 €	50,83 €	305,0
Dotation	2 518,15 €	136,47 €	2 654,62 €	5 991,97 €	313,28 €	6 305,2
Petite Enfance			239,05 €			

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE des créances éteintes selon la répartition figurant ci-dessus.

DECIDE l'admission en non-valeur des créances selon la répartition figurant ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'exonération à 100% de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour les dispositifs publicitaires apposés sur des éléments de mobilier urbain

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE de la candidature de Monsieur CONTREPOIS, membre titulaire et Madame CRESSAN membre suppléant

Nombre de votants : 30
Suffrages exprimés : 30

SONT DECLARES ELUS, pour siéger au sein de la CAO ad hoc Monsieur CONTREPOIS, membre titulaire et Madame CRESSAN, membre suppléant, chacun ayant obtenu 30 voix.

10 Groupement de commandes pour la gestion globale de l'éclairage public et prestations annexes et associées - avenant n°3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention constitutive de groupement entre Chartres Métropole, la Ville de Chartres et la Ville de Maintenon pour la gestion globale de l'éclairage public et prestations annexes et associées, ayant pour

objet d'intégrer l'équipement « signalisation lumineuse tricolore relevant de la compétence de Chartres Métropole ».

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

11 Groupement de commandes pour la retransmission des conseils sur internet - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention portant sur la réalisation de la retransmission des conseils sur internet communes aux parties ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

12 Conventions de groupements de commandes intégré et semi-intégrés pour des prestations de service et d'acquisition de matériels et fournitures - avenants et reconductions

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

-Demande de subvention à la DRAC (Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition pour les Bibliothèques)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le Maire à solliciter un financement pour l'acquisition d'un manuscrit sur parchemin et papier par la médiathèque l'Apostrophe ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les documents liés à ce dossier et qui pourraient être proposés par la DRAC.

8 Groupement de commande pour la réalisation de prestations et travaux attenants aux ouvrages d'art et dépendances du domaine public, afin de satisfaire leurs besoins propres - avenant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant portant sur la modification de la commission d'appel d'offres du groupement créé en vue de réaliser des prestations et travaux attenants aux ouvrages d'art et dépendances du domaine public afin d'y substituer une commission ad hoc ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

9 Groupement de commande pour la réalisation de prestations et travaux attenants aux ouvrages d'art et dépendances du domaine public, afin de satisfaire leurs besoins propres - Élection CAO ad hoc

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de procéder au vote à mains levées à l'élection d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres Ad hoc constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la réalisation de prestations et travaux attenants aux ouvrages d'art et dépendances du domaine public.

PREND ACTE de la candidature de Monsieur CONTREPOIS, membre titulaire et Madame CRESSAN membre suppléant

Nombre de votants : 30
Suffrages exprimés : 30

SONT DECLARES ELUS, pour siéger au sein de la CAO ad hoc Monsieur CONTREPOIS, membre titulaire et Madame CRESSAN, membre suppléant, chacun ayant obtenu 30 voix.

10 Groupement de commandes pour la gestion globale de l'éclairage public et prestations annexes et associées - avenant n°3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à l'accord-cadre pour la fourniture de matériaux pour la requalification du centre ville de Chartres - Lot 3 Mortier et joint avec la société ROUTE SERVICE INDUSTRIE (RSI), ayant pour objet ayant pour objet la prise en compte d'un prix unitaire supplémentaire.

objet d'intégrer l'équipement « signalisation lumineuse tricolore relevant de la compétence de Chartres Métropole ».

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

11 Groupement de commandes pour la retransmission des conseils sur internet - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention portant sur la réalisation de la retransmission des conseils sur internet communes aux parties ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

12 Conventions de groupements de commandes intégré et semi-intégrés pour des prestations de service et d'acquisition de matériels et fournitures - avenants et reconductions

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la reconduction de la convention de groupement de commande intégré de matériels et fournitures communs entre la ville de Chartres, Chartres Métropole et le CIAS ainsi que son avenant n°5 ayant pour objet sa mise à jour compte tenu de l'adhésion du CIAS et des modifications introduites par les avenants n°1 à 4, l'actualisation de la dénomination des familles d'achats et la modification de son champ d'intervention.

APPROUVE la reconduction de la convention de groupement de commande semi-intégrée de prestations de services et de matériels et fournitures communs entre la ville de Chartres, Chartres Métropole, le CCAS de la ville de Chartres et le CIAS ainsi que son avenant n°3 ayant pour objet sa mise à jour compte tenu de l'adhésion du CIAS et des modifications introduites par les avenants n°1 et n°2, l'actualisation de la dénomination des familles d'achats et la modification de son champ d'intervention.

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de groupement de commande semi-intégrée de matériels et fournitures communs entre la ville de Chartres et Chartres Métropole ayant pour objet de modifier le champ d'intervention prévu à l'article 1 de la convention.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

13 Accord-cadre pour la Fourniture de matériaux pour la requalification du centre ville de Chartres - Lot n°3 - avenant n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à l'accord-cadre n°2018-013 relatif à la fourniture de matériaux pour la requalification du centre ville de Chartres - Lot 3 Mortier et joint avec la société ROUTE SERVICE INDUSTRIE (RSI), ayant pour objet ayant pour objet la prise en compte d'un prix unitaire supplémentaire.

Libellés des budgets	Résultat	Affectation	
		En fonctionnement (002)	En investissement (008)
Budget principal	7 634 738,09	2 425 738,09	
Tourisme Loisirs	2 650,64	4 673,29	2 977,35
Parcs et espaces verts	160 560,43	127 255,83	32 304,54
Activités soumises à TVA	57 089,46	27 686,46	
Restauration	212 339,20	212 339,20	
Aménagements	283,54	283,54	
Archéologie	283 228,17	189 967,29	173 260,88
Petite enfance	183 276,47	183 276,47	
Total	8 182 138,46		

4 Budget supplémentaire 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour,

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

14 Accord-cadre pour la réhabilitation du terrain de football synthétique du Stade James Delarue - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Réhabilitation du terrain de football synthétique pour le Stade James Delarue à Chartres	PIGEON TP LOIRE ANJOU Route de CRAON 53800 RENAZE	Montant de l'offre Section 1 : 243 898,44 € HT - 292 678,13 € TTC Montant estimé de l'offre Section 2 : 39 175,00 € HT - 47 010,00 € TTC

15 Accord-cadre Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres, Chartres Métropole et du CCAS - lot n°12 - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Désignation	Entreprise retenue	Montant estimatif annuel
Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres, Chartres Métropole et du CCAS - lot n°12 Métallerie	SOLUTION DESIGN HABITAT SAS 19 rue de l'Europe 28130 PIERRES	62 500,00 €

16 Marché d'aménagement de la maison des syndicats et création d'une salle de réunion - lot n°3 - avenant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2017-024 relatif à l'aménagement de la maison des syndicats et création d'une salle de réunion - Lot n°3 Démolition / Maçonnerie / Ravèlement avec la société CONSTRUCTION CHEDEVILLE, ayant pour objet de modifier le programme des travaux et de prendre en compte la plus-value générale liée de 2 107,00 € HT. Le montant du marché est porté à 101 507,00 € HT soit 121 808,40 € TTC.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

17 Marché de fourniture et acheminement de gaz naturel - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer le marché suivant :

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Fourniture et acheminement de gaz naturel pour les bâtiments de Chartres Métropole, de la ville de Chartres et de son CCAS.	TOTAL ENERGIE GAZ Immeuble Nova 71, Boulevard National CS 20004 92257 La Garenne Colombes Cedex	Montant estimé : 732 151,98 € TVA comprise hors autres taxes pour toute sa durée

18 Organisation d'ateliers d'apprentissage au jeu d'échecs dans les écoles élémentaires - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Organisation d'ateliers d'apprentissage au jeu d'échecs dans les écoles élémentaires de la Ville de Chartres	Société Promolion Jeux d'Esprit SARL 114, Quai Louis Blériot 75016 PARIS	Accord cadre à bons de commande sans minimum ni maximum Montant annuel estimatif : 120 000,00€ H.T.

19 Pôle gare - Cheminement piéton entre la gare ferroviaire et la gare routière provisoire - Convention de superposition d'affectation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

APPROUVE la superposition d'affectation consentie à titre gratuit par SNCF Mobilités à la ville de Chartres, pour l'aménagement d'un cheminement piéton, de stationnement pour les taxis et des arrêts minutes entre la gare ferroviaire et la gare routière provisoire située sur le parking du Compa ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

20 Collège Jean Moulin - 12 rue Sainte Mème - mise à disposition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

AUTORISE la mise à disposition à Chartres Métropole des locaux situés 12 rue Sainte Mème à Chartres, parcelles cadastrées section AB n°1, 2 et 3, à titre gratuit à compter de la désaffectation du site, dans les conditions définies aux articles L1321-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le procès verbal de mise à disposition des biens ;

AUTORISE Chartres Métropole à déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme, de lancer toutes études, programmation, procédure de sélection de maître d'œuvre, ou tout autre opérateur économique, dans le cadre du réaménagement de ce site.

21 ZAC les Clos - 1 à 7 rue du Chemin Doux - Acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'acquisition du terrain situé 1 à 7 rue du Chemin Doux à Chartres, parcelle cadastrée section BW n°1p, au prix de 154 € du m² soit 323 400 € pour 2 100 m² environ de superficie, auprès de Chartres Métropole Habitat ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents s'y rapportant.

22 1 Place Drouaise - Acquisition de parcelle

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'acquisition, à l'euro symbolique, de la parcelle de terrain, située 1 place Drouaise, cadastrée section CZ n° 208, d'une superficie de 600 m², auprès de la S.C.C.V. de la Porte Drouaise, représentée par Monsieur Philippe BOURGUIGNON, ou de toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer.

APPROUVE la prise en charge par la S.C.C.V. de la Porte Drouaise, ou par toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer, de la réalisation de l'aménagement du cheminement piéton accessible aux personnes à mobilité réduite, le long des bâtiments C, D et E. PRECISE que la parcelle cadastrée section CZ n° 208 est à verser dans le domaine public de la Ville.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

23 Impasse des Castors - acquisition d'une partie de parcelle

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'acquisition de la partie de parcelle située 5, Impasse des Castors à Chartres, cadastrée section CX n° 223p, d'une superficie d'environ 3 m², au prix de 280 € plus 550 € pour la réalisation de travaux pour la création d'une semelle renforcée et d'un seuil bordure, soit au total 830 € T.T.C. auprès de Monsieur Abel ALVAREZ-PEREZ ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

24 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la modification du tableau des emplois, tenant compte :

- Du transfert d'une partie des postes des agents de la Direction de l'Archéologie vers Chartres Métropole, à compter du 1^{er} juillet 2018 au plus tôt (ou à une date ultérieure en fonction des contraintes liées à la création d'un budget annexe à l'agglomération, en lien avec la DDFIP),
- De la création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 8/20^{ème} (8 heures), à compter du 1^{er} septembre 2018.

ADOpte pour ce poste, le principe du recours au recrute-

ment par voie contractuelle en vertu de l'article 3-2 de la loi 84-53, dans l'hypothèse du recrutement infructueux de fonctionnaire,

ACCePTE pour ce poste, le principe d'une rémunération fixée par référence à l'un des grades du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant au tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

25 Comité technique commun à la ville et au CCAS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE la création d'un comité technique commun à la ville et au CCAS.

ACCePTE de fixer à six le nombre de représentants du personnel et à 79.32% de femmes et 20.68% d'hommes la composition des listes de candidats.

MAINTIENt la parité et fixe à six le nombre de représentants de l'administration en leur accordant le droit de vote.

26 Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail commun à la ville et au CCAS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

DECIDE de créer un CHSCT commun à la ville et au CCAS. FIXE à six le nombre de représentants du personnel.

MAINTIENt la parité et fixe à six le nombre de représentants de l'administration en leur accordant le droit de vote.

27 Commissions administratives paritaires communes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE le nombre de représentants titulaires du personnel et la part de représentativité femmes/hommes à :

- Quatre en catégorie A et 68% de femmes et 32% d'hommes candidats aux élections,
- Quatre en catégorie B et 66.34% de femmes et 33.66% d'hommes candidats aux élections,
- Six en catégorie C et 54.17% de femmes et 45.83% d'hommes candidats aux élections

28 Commissions consultatives paritaires communes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

DECIDE de créer une commission consultative paritaire pour chaque catégorie hiérarchique A, B, C compétentes à l'égard des agents contractuels de la ville de Chartres et de son centre communal d'action sociale, de Chartres métropole et du centre intercommunal d'action sociale.

FIXE le nombre de représentants titulaires du personnel et la part de représentativité femmes/hommes à :

- trois en catégorie A avec 49.50% de femmes et 50.50% d'hommes, candidats aux élections,
- deux en catégorie B avec 40.82% de femmes et 59.18% d'hommes, candidats aux élections,
- cinq en catégorie C avec 76.47% de femmes et 23.53% d'hommes, candidats aux élections.

AUTORISE que Chartres métropole porte l'administration et le fonctionnement des CCP.

29 Contrats d'apprentissage

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

DECIDE le recours aux contrats d'apprentissage,

DECIDE de conclure dès la rentrée scolaire 2018-2019, 3 contrats d'apprentissage conformément au tableau

CONSEIL MUNICIPAL |

suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Petite Enfance	3	CAP Accompagnement éducatif petite enfance	1 ou 2 ans

AUTORISE l'inscription des crédits nécessaires au budget,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation des Apprentis.

30^{2ème} subvention complémentaire COS - Année 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'attribution par la Ville de Chartres au Comité des Œuvres Sociales d'une deuxième subvention complémentaire d'un montant de 12 120,46 €
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

31 Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2017 - Concession d'aménagement du Plateau Nord-Est

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2017 relatif à la concession d'aménagement du Plateau Nord-Est confiée à la SPL Chartres Aménagement

32 Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2017 - Concession d'aménagement de l'opération des Hauts Saumons

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale pour l'année 2017 relatif à l'opération des Hauts Saumons confiée à la SPL Chartres Aménagement

33 Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2017 - Concession d'aménagement de l'opération du Pôle Gare

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale pour l'année 2017 relatif à la concession d'aménagement de l'opération Pôle Gare confiée à la SPL Chartres Aménagement

34 Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2017 - Concession d'aménagement de l'opération du Plateau Nord-Ouest

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale pour l'année 2017 relatif à l'opération du Plateau Nord-Ouest confiée à la SPL Chartres Aménagement

35 Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2017 - Concession d'aménagement de l'opération de Rechèvres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale pour l'année 2017 relatif au traité de concession de l'opération de Rechèvres confiée à la SPL Chartres Aménagement

36 Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2017 - Concession d'aménagement de l'opération

de la Roseraie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale pour l'année 2017 relatif à l'opération de La Roseraie confiée à la SPL Chartres Aménagement

37 Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2017 - Concession d'aménagement de l'opération Courtille

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale pour l'année 2017 relatif à la concession d'aménagement de la ZAC de la Courtille confiée à la SPL Chartres Aménagement

AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

38 Modification du règlement intérieur de la restauration scolaire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le règlement intérieur de la restauration scolaire qui prendra effet à la rentrée scolaire 2018-2019.

39 Avenant n°1 à la convention de partenariat entre la Ville de Chartres et l'Association Madeleine Sports et Détente.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention avec l'association « Madeleine Sports et Détente » précisant les modalités du partenariat pendant les opérations « Sports Vacances »

40VSC Athlétisme - Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les termes de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association « VSC Athlétisme » et la Ville de Chartres.

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association Vélo Sport Chartrain Athlétisme dans le cadre de l'organisation du meeting, stade Jean Gallet, le samedi 16 juin 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2018-2019-2020 ainsi que tout document y afférent.

41 Rugby Chartres Métropole - Subvention complémentaire 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre l'Association « Rugby Chartres Métropole » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire d'investissement 2018, saison sportive 2017/2018, à 50 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs avec l'Association « Rugby Chartres Métropole » ainsi que tout document y afférent.

42 Association "Avenir Basket Chartres" - Subvention complémentaire 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association « Avenir Basket Chartres » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement 2018, saison sportive 2017/2018 à 168 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association « Avenir Basket Chartres » ainsi que tout document y afférent.

43Football Club de Chartres - Subvention complémentaire 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre l'Association « Football Club de Chartres » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire 2018, saison sportive 2017/2018, à 53 668 € (20 470 € en investissement et 33 198 € en fonctionnement).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention d'objectifs avec l'Association « Football Club de Chartres » ainsi que tout document y afférent.

44Fonds de dotation Racing Club Chartrain - Désignation d'un membre de la société civile

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de procéder au vote à mains levées à l'élection d'un représentant de la société civile pour siéger au Conseil d'administration du fonds de dotation « Racing Club Chartrain » en remplacement de Monsieur Jacques LECUNFF démissionnaire.

PREND ACTE de la candidature de M. Médéric LEROUX

Nombre de votants : 31

Suffrages exprimés : 31

DECLARE ELU Monsieur Médéric LEROUX pour siéger au sein du Conseil d'administration du fonds de dotation « Racing Club Chartrain » ayant obtenu 31 voix.

45Comité Associatif National Portugais de Chartres - Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3 000 € au Comité Associatif National Portugais dans le cadre de l'organisation de la fête de la Saint Jean, Stade des Bas bourgeois, 23 et 24 juin 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

46Dotation de Solidarité Urbaine - Rapport retraçant les actions menées en 2017

La Ville a perçu, en 2017, une dotation de solidarité urbaine d'un montant de 836 793 €.

L'article L 1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Maire d'une commune ayant bénéficié, au cours de l'exercice précédent, de la dotation de solidarité urbaine, doit présenter au Conseil Municipal, avant la fin du second trimestre qui suit la clôture de cet exercice, un rapport qui retrace les actions de Développement Social Urbain entreprises et leurs conditions de financement.

La DSU a vocation à participer au financement d'actions dont vous trouverez le détail dans le rapport ci-annexé.

A Chartres, cette dotation permet d'abonder des dispositifs développés en partenariat avec tous les acteurs de la politique de la Ville à la fois sur le quartier prioritaire des Clos mais aussi vers des secteurs de la ville tout aussi fragiles mais ne répondant pas aux critères de qualification des quartiers prioritaires. Les actions sont notamment menées dans le cadre du contrat de ville, du programme de réussite éducative, par le CCAS et par la régie de quartier « Les 3R ».

Pour mémoire, le montant 2016 de la dotation urbaine de solidarité urbaine était de 759 957 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE du rapport retraçant les actions de Développement Social Urbain pour l'année 2017.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

47 Protocole - Délégation municipale à Avignon

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par Isabelle VINCENT pour son déplacement à Avignon du 15 au 19 juillet 2018 pour participer à l'Assemblée générale de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture.

AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférent.

48 Protocole - Délégation municipale à Cahors

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par Patrick GÉROUDET pour son déplacement à Cahors du 5 au 8 septembre 2018 pour participer aux Rencontres biennales du patrimoine à l'invitation de la Municipalité de Cahors et de l'association Sites et Cités remarquables de France.

AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférent.

49 Subvention à la Compagnie Cavalcade pour la diffusion de la création chartraine " Pompes funèbres Bémot" au Festival d'Avignon 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3 500 € à la Compagnie Cavalcade pour la diffusion de sa création « *Pompes funèbres Bémot : Une belle mort vaut mieux qu'une belle vie !* » au Festival Off d'Avignon, en juillet 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

50 Association des Grandes Orgues de Chartres - Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs 2018 entre l'Association des Grandes Orgues et la Ville de Chartres.

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 15 000 € à l'Association des Grandes Orgues dans le cadre de l'organisation du concours international d'orgue - Grand Prix de Chartres, du 25 août au 9 septembre 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer convention d'objectifs 2018 entre l'Association des Grandes Orgues et la Ville de Chartres ainsi que tout document y afférent.

51 Association ENTRACTE - Subvention d'investissement 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association ENTRACTE et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention d'investissement 2018, à 14 530 € TTC.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association ENTRACTE ainsi que tous les documents afférents.

52 Amis de la Porte Guillaume - Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 10 000 € à l'association des Amis de la Porte Guillaume pour l'édition 2018 de la fête de la Saint Fiacre.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

53 Délégation de Service Public pour l'exploita-

tion du camping et de l'Auberge de jeunesse de Chartres - Avenant n°4

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°4 au contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation du camping et de l'auberge de jeunesse de Chartres, conclu avec l'établissement YA ROUSSEL MONTIGNY.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITÉ, TRANQUILLITÉ, URBANISME

54 Engagement du Programme Action Cœur de Ville

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'initialisation du programme Cœur de Ville.

AUTORISE le Maire de Chartres ou son représentant à signer cette convention, conjointement avec l'Etat, Action Logement, la Banque des Territoires, la Région, le Département, les Vitrites de Chartres, la CMA, la CCI et Chartres métropole.

55 Révision du Règlement Local de Publicité - Approbation

Considérant que les évolutions apportées au projet de Règlement Local de Publicité résultent des avis des personnes publiques associées, de la commission départementale compétente en matière de nature, de paysages et de sites, des observations du public et de l'avis et des conclusions motivées du commissaire enquêteur ;

Considérant que les évolutions apportées ne remettent pas en cause l'économie générale du projet de Règlement Local de Publicité.

Par délibération n°2015-128 en date du 30 mars 2015, la ville de Chartres a prescrit la révision de son Règlement Local de Publicité (RLP) datant de 1987, pour prendre notamment en compte les changements législatifs et les évolutions urbaines locales.

A travers cette révision, la commune s'est fixée comme objectifs et orientations suivants :

- L'amélioration du cadre de vie et la réduction des nuisances visuelles ;
- La préservation du patrimoine architectural et naturel de la commune ;
- La garantie d'un développement économique et de la liberté d'information.

Par délibération n°2017-248 en date du 25 octobre 2017, le Conseil municipal a tiré le bilan de la concertation et a arrêté le projet de RLP. Celui-ci a été transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées ainsi qu'à la commission départementale compétente en matière de nature, de paysages et de sites (CDNPS), cette dernière ayant émis un avis favorable le 10 janvier 2018.

Le projet de RLP a été soumis à une enquête publique qui s'est tenue du 28 février au 30 mars 2018 : le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ont été favorables au projet.

Depuis son arrêt et suite aux observations recueillies, le projet de RLP de Chartres a fait l'objet de modifications mineures dont la liste est annexée à la présente délibération.

Ainsi, le projet de RLP contient :

- Un rapport de présentation indiquant le contexte territorial et réglementaire, un diagnostic, des orientations et des justifications quant aux règles et zones retenues ;
- Un règlement littéral et graphique comprenant des dispositions applicables à tout le territoire communal en matière d'enseigne et de publicité, ainsi que des règles spécifiques à certaines zones identifiées ;
- Des annexes contenant notamment la liste des monuments historiques et inscrits, les bâtiments

et immeubles remarquables identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme et les limites d'agglomération fixées par arrêté municipal.

Conformément aux articles L132-7 et L132-9 du Code de l'urbanisme, la délibération sera notifiée au Préfet d'Eure-et-Loir ainsi qu'aux autres personnes publiques associées.

Conformément aux articles R151-53 et R153-18 du Code de l'urbanisme, la RLP approuvée sera annexée au Plan Local d'Urbanisme de la ville qui sera mis à jour.

La présente délibération fera l'objet des mesures de publicités prévues à l'article R153-21 du Code de l'urbanisme.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le Règlement Local de Publicité de la ville de Chartres

Le Maire,
Jean Pierre GORGES

TRIBUNE RÉINVENTER CHARTRES

PÔLE GARE LE CALENDRIER POLITIQUE DU MAIRE VA PROVOQUER LE GRAND BAZARD

Le Conseil Municipal de Juin 2018 a été le théâtre (c'est le cas de dire) de la présentation du projet d'aménagement de la place Pierre Sémard devant la gare SNCF de Chartres. Si nous sommes favorables au réaménagement du quartier de la Gare, nous avons déjà eu l'occasion de dire notre opposition à l'installation d'une salle de spectacle - sans modèle économique - dans ce quartier où les difficultés d'accès sont importantes. Alors que la collectivité va mettre plusieurs dizaines de millions d'Euros pour régler ce problème d'accès et de circulation, l'entêtement de Jean-Pierre Gorges à imposer cette salle de spectacle derrière la gare va créer davantage de flux et donc davantage de désagréments.

Tout cela va être encore accentué par la réorganisation de la place Pierre Sémard alors que la piétonisation de celle-ci devait arriver à la fin du projet d'aménagement du quartier soit après le déplacement de la gare routière à l'arrière de la gare SNCF pour détourner le flux des bus. La perspective des élections municipales a changé le planning.

Pour montrer que les choses avancent, bien que le Conseil d'Etat ait confirmé le refus du permis de construire de la salle de spectacle en absence d'étude préalable environnementale, la réorganisation de la place va être lancée alors que le quartier n'est pas prêt. Gare routière temporaire sur le site du Compa, chantier de la passerelle sur les voies, circulation piétonne à risques, circulation voitures détournée sur des petites rues et rue du Faubourg St Jean avec son école..., etc. Tout cela aurait pu être évité si le calendrier initial avait été maintenu.

Sur le projet de réorganisation de la place tout est dit par le Maire lui-même : « Si quelqu'un vient sur cette place, c'est qu'il se sera perdu ». Belle vision d'aménagement ! Du minéral (dangereux quand il pleut beaucoup comme vous l'avez vécu avec les orages de juin), pensé pour être un anti-lieu de vie, cette place de plusieurs millions d'euros ne servira donc à rien. Vous pouvez juger de l'utilisation de vos impôts....

Bel été malgré tout !

Le groupe « Réinventer Chartres »

**Noël Billard, Monique Kopfer, David Lebon,
Josette Morin-Berenfeld, Sandra Renda,
Sébastien Tenaillon**

TRIBUNE CHARTRES INSOUmise: L'HUMAIN D'ABORD

JUSQU'OU IRONT-ILS?

Le candidat de la majorité est désormais connu pour le prochain scrutin municipal. Il s'agit donc de M. Gorges lui-même, candidat à sa propre succession pour la 3^e fois...

Nous savons donc à quoi nous en tenir après vingt ans de politique antisociale sur notre territoire : hypercentralisation et destruction des services protégeant les plus démunis. Ne l'oublions pas, M. Gorges et ses amis royalistes n'ont jamais été du côté du peuple mais au service des plus fortunés, à l'instar de M. Macron qui n'hésite pas à faire les poches des retraités et des bénéficiaires de l'APL par exemple.

Je voudrais braquer le projecteur sur celles et ceux qui luttent pour une société débarrassée de la concurrence généralisée. Les cheminots par exemple, mobilisés depuis maintenant plus de trois mois pour préserver un service public ferroviaire de qualité. Contrairement à ce que prétendent certains, une loi votée à l'assemblée peut encore être abrogée. Alors non, il n'est pas vain de continuer à se mobiliser ! Il est même primordial de soutenir ces hommes et ces femmes qui ne se battent pas seulement pour eux-mêmes mais bien pour tous les usagers des transports publics... Car in fine, à qui profitera l'ouverture de la concurrence ferroviaire ? Toujours aux mêmes, soyez-en certains. Alors oui, les nombreux mouvements de contestation sont légitimes et indispensables, tant l'offensive libérale en cours est violente.

Pensons également au personnel soignant, mobilisés contre la fermeture d'une centaine de lits dans les hôpitaux de Chartres, avec comme volonté de fond la vente de l'hôtel-Dieu d'ici trois ans. La disparition des lits entraînerait la suppression de près de 180 postes dans les différents services... Tout cela parce que les pouvoirs publics gèrent la santé comme un marché et qu'ils appliquent le modèle de l'entreprise à un service public pourtant hautement indispensable. M. Gorges est président du conseil de surveillance des hôpitaux de Chartres, la majorité municipale est donc également responsable : je ne me souviens pas avoir entendu des membres de la majorité condamner cette logique mercantile de la santé.

Depuis 2014, je défends l'idée d'étendre la gratuité pour les usagers des transports urbains Chartreux. Inciter à prendre un transport collectif est une mesure écologiste et sociale qui répond à de nombreux problèmes contemporains : routes surchargées, air pollué, manque de moyens pour se déplacer, isolement social, etc. Mais c'est naturellement contraire à l'idéologie de la majorité qui préfère investir dans le tape à l'oeil, avec la création d'un énième centre de consommation de masse, ou encore une « grande » mairie centralisée sans aucun service de proximité.

Bonne vacances à celles et ceux qui ont la chance de pouvoir partir, et bon courage pour les autres.

Denis Barbe

chartres.insoumise@gmail.com

TRIBUNE SANS ÉTIQUETTE

HIC ET NUNC

J'ai une seule question à poser : pourquoi n'avons-nous pas connaissance des tribunes des autres groupes municipaux AVANT leur parution ? Dans mon cas personnel je devrai plutôt parler de groupe individuel. MDR

J'observe que cette majorité publie ses tribunes en retournant les arguments que les opposants publient dans le même numéro. Même si globalement il n'y a aucune surprise dans la tribune d'autosatisfaction et publicitaire franchement soporifique des occupants du Château, cette distorsion temporelle me semble relever du fait du ... Prince. Tiens, nous revoilà donc systématiquement plongés dans les heures-les-sombres-de-notre-Histoire.

Pour faire une comparaison sportive qui m'est chère, des deux boxeurs un seul peut donner des coups sans les recevoir immédiatement. Équilibré et sportif n'est-il pas ? J'avais déjà fait remarquer publiquement que j'étais tenu à un délai de parution mais que la majorité s'en affranchissait allègrement. Je repose alors la question ! Why ? Warum ? Porque ? Quid ?

Pour faire écho à la dernière tribune de mon collègue Barbe, que je salue pour sa fraîcheur d'esprit et sa plume révolutionnaire, je dirai que certaines « espèces » ne nous gêneraient pas si elles venaient à disparaître. Ayons une pensée particulière pour les laudateurs de la « tabula rasa » (désolé pour ceux à qui j'écorche les oreilles) qui, comme chacun sait (ou pas...), traînent derrière eux une longue tradition de pratiques plus philanthropiques les unes que les autres. Pensons également aux humanistes apaisés dont le seul horizon acceptable est celui d'une diversité bien lisse et homogène, sans oublier, bien évidemment, les démocrates à godillots cloutés et cocktail molotov de bienvenue.

Qu'on soit nostalgique ou importuné par l'Histoire de France, je vous rejoins, mon cher collègue, sur le caractère répétitif et pompeux des manifestations à la gloire d'antan. Encore qu'il ne faudrait pas jeter l'eau avec le bébé du bain (ou l'inverse). Ce qu'il y a de nauséabond, mon cher collègue, c'est ramener dix siècles d'Histoire à un seul adjectif... Mais, j'en conviens, laissons de côté ces arguties d'historiens du dimanche.

Je vais vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes vacances. On va peut-être changer d'air mais pas de chanson. C'est toujours la même musique de flûte, pour les premiers de cordée neurasthéniques, ou de pipeau, pour les esprits libres.

Vive la France !

T. Brière-Saunier

Contact: Alliance.Royale28@inmano.com

Twitter: [@canardsanstete1](https://twitter.com/canardsanstete1)

FB: Alliance-Royal-sur-Chartres

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Le député de la circonscription se sentirait « insulté » par notre tribune du mois dernier. Il l'aurait confié à l'Echo Républicain. Nous avons seulement qualifié ses prises de position de « schizophrène », « muet » et « hémiplegique », mettant en évidence les contradictions entre ses votes parisiens et ses choix locaux.

Rappelons-lui en passant que ces trois qualificatifs s'appliquent à des maladies. Les malades apprécieront qu'il les considère comme des insultes. Cette confusion laisse rêveur sur la susceptibilité de cet élu bien macronien.

Rappelons-lui encore que notre tribune n'exerce son droit de critique que sur ses prises de position LOCALES. Jamais sur ses initiatives parisiennes, quand à l'Assemblée Nationale il s'attache par exemple à vouloir faire considérer par la Loi les religions comme des lobbies ordinaires. Curieux, ce député de la majorité qui se comporte comme un minoritaire à vouloir dicter sa loi à la majorité... Mais n'allons pas plus loin, il risquerait de trouver cela insultant !

Pour le reste, cette saison s'achève bien au Conseil municipal. L'opposition a même voté nos propositions d'actions dans le cadre du plan « Action Cœur de Ville », subventionnables par le Gouvernement. Ce consensus démontre s'il en était besoin l'absence de propositions alternatives venues d'autres horizons politiques à Chartres. A bon entendre...

Tournons-nous donc résolument vers l'été qui commence ! Ce magazine foisonne justement d'animations estivales. L'embarras du choix, c'est bien la preuve de la vitalité des Chartreains et aussi de leurs élus. C'Chartres en somme !

Bonnes vacances à tous !

76^e Levée L'échappée belle !

Dans quelques jours le Tour de France fera étape à Chartres pour la troisième fois en ce XXI^e siècle. Mais la onzième chronique, écrite en juillet 2012, faisait le tour ... de la question. Aucune trouvaille depuis : vous l'avez échappé belle, et les deux documents de cette page également...



Ils n'ont ni le même vécu, ni le même âge mais pour intégrer cette chronique dans l'état où vous les voyez, ils ont surmonté plusieurs épreuves, et, je le reconnais, eu de la chance aussi.

Le premier est un formulaire financier imprimé en 1869, formulaire plié en quatre et entouré d'une bande (comme un journal). Son voyage fut bref : de Chartres à Chartres. Son affranchissement est à 1 centime (une misère), vingt fois moins cher qu'une lettre. Le timbre (n° 19 du catalogue) collé à cheval sur la bande adresse, servait également à la maintenir. Une fois dans les mains de M. Bourguin, ce qui devait arriver, n'arrivait pas !! L'huissier n'a pas déchiré le coin du timbre pour ôter la bande, mais le dos de celle-ci. Et de dossiers en archives, d'archives en brocante, ce document est arrivé ainsi dans mes classeurs. La rage décollante des collectionneurs de timbres l'a épargné : pourtant il s'agit de la plus petite valeur de la série, la moins facile à trouver. Mais sur document, comme ici, sa valeur est cinq fois supérieure au même, timbre décollé. Il revient de loin !

Le second est de 110 ans son cadet, et n'a pas encore quarante ans. Parti de Chartres-Gare le 13 mars 1979, il se destinait au Tchad. Mais son Tchad s'est arrêté au Centre de Tri Avion de Paris... Devant l'impossibilité d'établir des relations postales fiables avec ce pays, on a préféré retourner le courrier à l'expéditeur chartrain (l'adresse est au dos). Donc retour à la case Chartres le 4 mai de la même année : un papillon collé à Paris en explique longuement les raisons... Deux menaces pesaient sur ce document ! D'abord un beau timbre (Année internationale de l'enfant), cela ne se refuse pas au décollage d'un timbre oblitéré. Mais pour la seconde fois, il n'y aura pas de décollage !!! Et encore plus dangereuse, cette proposition de remboursement du timbre au bureau de poste... en échange de l'enveloppe. Et là, plus rien, ni lettre, ni timbre...

Quand je disais qu'ils l'avaient échappé belle !

► **Jean-François Ressor,**
Cercle philatélique chartrain
« philachartres.unblog.fr »

La grande boucle - Grille 102

		Créé en 1903 Départ de la septième		Règle Numéro 28 Détruites		Niveler Pas niet Fort		Sonné Le dernier
		JC Boulay		Côte courte mais pentue Généteur		Article du sud À moi En Arménie		
		Fréquence Délassera						
Galibier ou fémur Fait aboyer			Vendre à la sauvette Oiseaux					Vient de nuire
		Malaxèrent Langue du Haut Nil						
Après l'échec Unirons						Sentie Un des cinq sens		
						Élément Plante urticante		
Dansait					Quidam Activa (s') très aimable		Terrain alpin ou pyrénéen	
Organisateur Saison de la course			Noël Ratez Des Nations Unies	Termine premier			Pronom	
	Enlèveras Dans Allure			Pour frapper Petit chemin			Heure anglaise Conjonction	
					Sucettes Lentement Épreuves			
	Moitié d'équipe			Pays de Sean Kelly Pige			Seconde personne Enveloppe	
Rigolote Grand vélo							Graffiti sauvage	
	Laquées Nippa						Partie de charrue	
		Égal Tête de liste	Célèbre pour sa dépêche Lien				Dans le vent Au vent	Petite patronne
Petit Saint Jean	Baudet Petit cours			Corsées Sinistres initiales				
					Luttes finales	©JFR mai 2018	Vieux do	
			Couleur de maillot d'as Fin de mot					

15^e ÉDITION

1 MILLION DE SPECTATEURS
CHAQUE ANNÉE

GRATUIT

**LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT AU MONDE
DE MISE EN LUMIÈRE DU PATRIMOINE**

24 SITES ILLUMINÉS TOUS LES SOIRS
DU 14 AVRIL AU 13 OCTOBRE 2018

CHARTRES EN LUMIÈRES

   #chartresenlumieres | www.chartresenlumieres.com

